



# Assemblée générale

Soixante-quatrième session

**12<sup>e</sup>** séance plénière

Lundi 28 septembre 2009, à 15 heures  
New York

*Documents officiels*

*Président* : M. Treki . . . . . (Jamahiriya arabe libyenne)

*La séance est ouverte à 15 h 10*

## Point 8 de l'ordre du jour (suite)

### Débat général

**Le Président** (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole à M<sup>me</sup> Naha Bint Mouknass, Ministre des affaires étrangères et de la coopération de la République islamique de Mauritanie.

**M<sup>me</sup> Bint Mouknass** (Mauritanie) (*parle en arabe*) : Permettez-moi tout d'abord, au nom de la République islamique de Mauritanie et en mon nom personnel, de féliciter M. Ali Abdussalam Treki de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-quatrième session, et de lui souhaiter tout le succès possible dans sa noble et importante mission. Je suis convaincue que vos efforts seront couronnés de succès et qu'ils permettront de renforcer les acquis obtenus par l'Organisation sous la conduite de votre prédécesseur, le père Miguel d'Escoto Brockmann.

Je voudrais également exprimer en cette circonstance mes remerciements et mon respect au Secrétaire général Ban Ki-moon pour les efforts qu'il a consacrés à la consolidation de la paix et de la sécurité dans le monde, à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et à la promotion de la lutte contre le changement climatique.

Cette session se tient alors que mon pays sort d'une crise politique et institutionnelle qui a duré

plusieurs mois et a été résolue, avec l'aide du Groupe de contact international, par un consensus entre les partis politiques mauritaniens consacré dans l'Accord de Dakar. Cet accord prévoyait l'élaboration d'un programme électoral, supervisé par un Gouvernement d'union nationale, avec l'occupation par les partis minoritaires de la moitié des sièges au Parlement et leur représentation au sein des ministères souverains comme les Ministères de l'intérieur, de l'information, et la défense, entre autres.

La normalisation du Processus constitutionnel a abouti à l'élection au premier tour, avec 53 % des voix, de M. Mohammed Ould Abdel Aziz à la présidence de la République islamique de Mauritanie, le 18 juillet dernier. Tous les observateurs nationaux et internationaux ont attesté de la transparence et de l'honnêteté de ces élections.

Je voudrais, au nom de la République islamique de Mauritanie, remercier tout particulièrement le Groupe de contact international, et en particulier le Président de l'Union africaine, le Guide Mouammar Al-Kadhafi qui a été l'un des premiers à lancer un appel à une solution nationale qui permette aux parties prenantes mauritaniennes de normaliser la situation politique dans leur pays. Je voudrais également remercier S. E. M. Abdoulaye Wade, Président du pays frère du Sénégal, qui a accompagné la signature de l'Accord de Dakar et a veillé à sa mise en œuvre.

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.

09-52605 (F)



Merçi de recycler

La Mauritanie, sous la présidence de M. Mohamed Ould Abdel Aziz est déterminée à consolider la démocratie et les institutions et à défendre l'état de droit dans le calme et la stabilité, et à assurer ainsi le progrès et le bien-être du peuple mauritanien.

Consciente de la nécessité de l'intégration des peuples et des États, la Mauritanie réaffirme son attachement à l'Union du Maghreb arabe, comme choix stratégique pour la région. Elle affirme également sa détermination à collaborer avec les autres États, dans le cadre de la Ligue des États arabes, ainsi que son attachement à l'Union africaine et aux buts et principes de l'ONU.

Nous réitérons notre appui aux efforts visant à reformer l'ONU, notamment à l'élargissement de la composition du Conseil de sécurité, au sein duquel un siège permanent devrait être accordé au continent africain et un autre au Groupe arabe, la population de ces régions représentant 11 % de la population mondiale.

Les efforts énormes qui ont été déployés durant la soixante-troisième session de l'Assemblée générale sont dignes d'éloges, qu'il s'agisse de la Conférence de Doha chargée d'examiner le financement du développement ou de la Conférence des Nations Unies sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement. Mais en dépit de tous ces efforts louables, le monde est toujours en proie à une crise financière aigüe qui a mis en péril les efforts de développement, en particulier dans les pays les moins avancés (PMA). Les effets de la crise financière sur les économies des pays les moins avancés sont catastrophiques. Alors que les pays riches du Nord ont réalisé des progrès économiques et sociaux au cours de ces dernières années, les pays les moins avancés devront faire face à de nombreux obstacles qui auront des incidences sur les programmes ayant pour but la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

La communauté internationale doit agir rapidement pour contrer cette catastrophe qui menace l'ordre économique mondial. Elle doit prendre des mesures concrètes visant à rétablir la confiance, à réaliser des progrès économiques et à créer des emplois. Le commerce, les échanges et l'investissement doivent être revitalisés de manière à fournir aux pays pauvres le financement nécessaire et à préserver les progrès réalisés jusqu'à ce jour, dans la

lutte contre la pauvreté et dans le renforcement du rôle du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour remédier à la crise économique et à ses effets néfastes sur le développement.

À cet égard, nous exhortons les pays riches à tenir les engagements pris à Londres au début du mois d'avril en matière de financement du développement des pays en développement, et à honorer leurs promesses de contributions d'un montant de 1 billion de dollars pour revitaliser l'économie mondiale, dont 50 milliards de dollars seraient consacrés aux pays à faible revenu. De cette tribune, je tiens à saluer toutes ces initiatives.

Les dimensions économiques, sociales et environnementales du développement sont étroitement liées entre elles. C'est pourquoi nous demandons à tous les pays de lutter contre les changements climatiques. Mon pays est l'un des 10 pays les plus touchés par le réchauffement planétaire, qui pourrait conduire à une hausse du niveau de la mer. Nous demandons au pays industrialisés de limiter leurs émissions de gaz à effet de serre. Nous nous félicitons de la réunion organisée par le Secrétaire général sur les changements climatiques, et nous attendons avec grand intérêt les résultats de la Conférence internationale sur les changements climatiques qui se tiendra en décembre à Copenhague.

Mon pays suit avec beaucoup d'intérêt la question du Sahara occidental. Il réaffirme son appui aux efforts du Secrétaire général et de son Envoyé spécial en vue de trouver une solution finale à cette question, qui renforcerait la paix et la stabilité dans la région.

Le conflit arabo-israélien est une source de tension permanente et constitue une menace pour la paix et la sécurité internationales dans une région sensible et vitale du monde. C'est pourquoi la Mauritanie appuie les efforts de paix visant à trouver une solution à ce conflit, qui, d'une part, garantisse au peuple palestinien frère tous ses droits, y compris le droit à la création d'un État palestinien indépendant, avec Jérusalem-Est comme capitale, et le droit de vivre dans la paix et la sécurité, et d'autre part, prévoie la restitution de tous les territoires arabes occupés, y compris le Golan syrien et les fermes de Chebaa au Liban.

En ce qui concerne la situation au Soudan, nous tenons à souligner ici notre sujet catégorique du

mandat d'arrêt lancé par la Cour pénale internationale (CPI) contre le Président soudanais, car cela porte atteinte aux efforts de paix en cours dans ce pays et est contraire au droit international.

La culture de paix, de tolérance, de justice et de respect des peuples et des civilisations est le meilleur moyen de parvenir à la paix et la sécurité dans le monde. Les questions en suspens ne sont toujours pas réglées; l'écart entre les riches et les pauvres, et les turbulences économique internationales ont donné lieu à des tensions et favorisé l'extrémisme et le terrorisme. Je voudrais réaffirmer ici que la République islamique de Mauritanie rejette le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations et réitère son attachement aux valeurs islamiques, qui rejettent la violence et l'extrémisme et prônent la tolérance et la fraternité. Nous estimons qu'il est du devoir de la communauté internationale d'étudier en détail les causes de ce phénomène et de concevoir des moyens de le combattre et de l'éliminer une fois pour toutes.

Honorer les engagements pris par la communauté internationale lorsqu'elle a créé cette Organisation ne sera possible que si tous les peuples et tous les pays partagent les ressources et les possibilités disponibles pour réussir le développement, et si les politiques des pays du Nord sont ancrées dans l'idée que tous les êtres humains doivent pouvoir vivre dans la dignité, la liberté et l'égalité. C'est pour moi l'unique façon d'atteindre les objectifs pour lesquels l'Organisation a été créée.

**Le Président** (*parle en anglais*): Je donne maintenant la parole à S. E. M. Peter Power, Ministre d'État pour le développement international de l'Irlande.

**M. Power** (Irlande) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord vous féliciter chaleureusement de votre élection et vous adresser, au nom du Gouvernement et du peuple irlandais, mes meilleurs vœux de succès dans l'accomplissement de votre mandat.

C'est un très grand honneur pour mon pays de participer à ce débat général et de partager cette tribune mondiale exceptionnelle. L'Irlande est très attachée à son statut de Membre de l'ONU. Nous croyons fermement dans les buts, les principes et le potentiel de cette grande Organisation mondiale qui est la nôtre, et nous sommes fiers du rôle que nous-mêmes avons joué dans le développement de ce potentiel ces 50 dernières années. Nous sommes déterminés à continuer de jouer

ce rôle et à demeurer invariablement au service de l'ONU.

Rarement les défis auxquels est confrontée la communauté mondiale ont-ils été aussi considérables, ou aussi pressants, que ceux d'aujourd'hui. Et rarement avons-nous eu autant besoin d'action collective et du cadre facilitateur privilégié fourni par l'ONU. Nos délibérations de la semaine passée à New York ont mis en relief certaines des questions les plus urgentes dont se préoccupe actuellement l'Organisation, notamment le changement climatique, la pauvreté et la faim dans le monde, et le désarmement et la non-prolifération nucléaires.

Nous sommes également confrontés à la crise financière et économique mondiale – la plus grave en une génération – qui laisse une marque sur chaque famille et chaque communauté dans le monde entier. Partout, les gouvernements doivent faire face à une tâche gigantesque alors qu'ils s'emploient à atténuer les effets de la récession mondiale et des turbulences économiques et à limiter l'incidence de la crise sur ceux qui sont le plus dans le besoin. Une fois encore, l'ONU fournit un cadre à l'élaboration de réponses et de solutions collectives.

Le sommet de dirigeants mondiaux sur le changement climatique organisé la semaine dernière à New York par le Secrétaire général Ban Ki-moon, a mis en évidence la force de l'engagement international à ce sujet. Le Secrétaire général s'est montré un puissant défenseur de l'action collective pour combattre cette grave menace qui pèse sur notre planète et les générations futures. C'est à présent à nous, les États Membres, qu'il incombe de redoubler d'efforts pour assurer le succès de la Conférence de Copenhague, en décembre.

La promesse, incarnée par l'ONU, de lutter contre toutes ces menaces mondiales ne peut être tenue que si les efforts pour rendre l'organisation plus solide et plus efficace se poursuivent. L'Irlande a joué et continuera de jouer un rôle actif pour promouvoir la réforme de l'ONU.

Pour ce qui est de la cohérence à l'échelle du système, le programme de réforme donne déjà de bons résultats et contribue à améliorer l'efficacité et la pertinence de l'ONU. Grâce à l'initiative Unité d'action des Nations Unies, le bilan en matière d'activités de développement au niveau des pays est en train de s'améliorer. L'Irlande se félicite vivement des progrès accomplis par l'Assemblée générale, et en

particulier de la décision récente de créer une nouvelle entité sur le genre pour promouvoir l'égalité des sexes. Je préconise des mesures rapides afin que la nouvelle entité devienne opérationnelle pendant la session en cours de l'Assemblée.

La nécessité de progresser davantage sur d'autres points du programme de réforme de l'ONU demeure bien réelle. Les négociations intergouvernementales sur la réforme du Conseil de sécurité ont bien démarré, mais il faut d'urgence transformer le Conseil afin qu'il représente et reflète mieux les réalités du XXI<sup>e</sup> siècle, qu'il fonctionne de façon plus efficace et dans une plus grande transparence.

Je voudrais me pencher un moment sur le problème critique et même le scandale – qu'est aujourd'hui la faim dans le monde. Ce soir, plus d'un milliard de personnes iront se coucher affamées et mal nourries. Cela représente un habitant sur sept de notre planète. Ce scandale est probablement le plus gros échec collectif de l'humanité. Ces derniers jours – durant la semaine qui s'est écoulée à l'Assemblée générale – les dirigeants mondiaux se sont réunis pour débattre des défis mondiaux les plus complexes et les plus impressionnants, notamment le changement climatique et la non-prolifération. Pourtant, nous sommes toujours incapables de relever le simple défi qui consiste à nourrir chaque personne qui habite cette planète.

Je m'exprime aujourd'hui en tant que représentant d'un pays qui a connu la famine et la faim et dont la population a été décimée par la Grande famine qui a frappé l'Irlande en 1847. Il y a un an cette semaine, j'ai accompagné notre Premier Ministre – notre Taoiseach – ici au Siège de l'ONU, pour présenter au Secrétaire général Ban Ki-moon, le rapport de notre Équipe spéciale sur la faim. La recommandation essentielle de ce rapport consistait à demander aux dirigeants mondiaux de s'attaquer au problème de la faim. J'ai donc trouvé très encourageant samedi dernier de voir le Secrétaire général, Ban Ki-moon, et la Secrétaire d'État des États-Unis, M<sup>me</sup> Clinton, montrer de telles qualités de dirigeants dans le but d'établir une feuille de route pour transposer les paroles et les engagements sur la faim en actions concrètes – et ce sur le terrain. Avec l'initiative d'un partenariat mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire, on peut espérer contribuer à un monde libéré de la faim chronique.

Nous savons ce qu'il nous reste à faire. Nous devons nous attaquer à la faim de manière globale et remédier à ses causes profondes. Nous devons investir dans l'agriculture et la recherche agricole, et en particulier soutenir les agricultrices. Nous devons investir dans les infrastructures rurales, améliorer la nutrition et appuyer les plans nationaux et régionaux. L'Irlande a fait de la sécurité alimentaire et des secteurs connexes la pierre angulaire de son programme d'aide. D'ici à 2012, nous ferons en sorte que 20 % de notre programme d'aide soient attribués à la lutte contre la faim. Nous sommes en bonne voie de réaliser cet objectif, mais nous devons avant tout, au niveau mondial, mobiliser la volonté politique nécessaire pour mettre un terme à ce scandale. Seule l'élimination totale de la faim dans le monde doit nous satisfaire.

Les opérations de maintien de la paix et le maintien de la paix et de la sécurité internationales ont toujours été au cœur du rôle de l'ONU. L'Irlande est très fière de la contribution de longue date qu'elle apporte aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies dans le monde entier. Depuis plus d'un demi-siècle, traditionnellement des agents du maintien de la paix irlandais servent la cause de la paix sous la bannière bleue de l'ONU quelque part dans le monde. C'est un élément central de notre engagement envers l'ONU et les valeurs qu'elle représente – un engagement qui, je dois le dire, fait partie intégrante de notre politique étrangère, et contribue à nous définir en tant que nation.

Il est cependant clair que l'Organisation comme les pays fournisseurs de contingents sont énormément sollicités par un nombre toujours croissant de demandes d'opérations de soutien à la paix qui émanent du monde entier. Le document du Secrétaire général intitulé « Un partenariat renouvelé : définir un nouvel horizon pour les opérations de maintien de la paix des Nations Unies » est donc une initiative dont nous nous félicitons, et nous attendons avec impatience de contribuer à son examen par l'Assemblée générale dans peu de temps.

Les organisations régionales telles que l'Union européenne et l'Union africaine jouent un rôle essentiel en aidant l'ONU à honorer ses responsabilités en matière de maintien de la paix. Comme l'a reconnu le Secrétaire général lorsqu'il s'est rendu à Dublin en juillet dernier, sans les contributions uniques d'organisations régionales telles que l'Union européenne, les opérations des Nations Unies ne

seraient pas en mesure d'atteindre leurs objectifs et pourraient en fait échouer complètement. La transition réussie cette année entre la Force de l'Union européenne au Tchad et en République centrafricaine (EUFOR) et la Mission des Nations Unies dans ce pays montre à quel point ce partenariat est devenu important et efficace, tout comme le montre la transition tout aussi réussie avec la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo.

L'Irlande a connu le terrible coût humain des conflits. Le Gouvernement irlandais axe depuis quelques années ses efforts sur le règlement des conflits, tirant profit de l'expérience pratique acquise par l'Irlande dans le cadre du processus de paix en Irlande du Nord.

En complément du travail accompli par d'autres, en particulier par l'ONU, nous espérons pouvoir être en mesure d'apporter une contribution particulière aux efforts de règlement des conflits dans d'autres parties du monde. À titre d'exemple, nous nous engageons activement au Timor-Leste en utilisant les enseignements tirés de notre propre processus de paix afin d'aider à renforcer la confiance dans les dispositions prises en matière de maintien de l'ordre et de sécurité dans ce pays. Je suis également fier que dans le cadre de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité, le Gouvernement irlandais parraine un grand exercice sur les enseignements du passé impliquant des échanges entre des femmes du Timor-Leste, du Libéria et de l'Irlande du Nord.

On ne peut instaurer la paix et mettre un terme aux conflits si on ne supprime pas aussi les moyens mêmes du conflit. L'année dernière, l'Irlande a été fière d'accueillir la conférence diplomatique qui a adopté la Convention sur les armes à sous-munitions, accord historique visant à interdire la production et l'utilisation de ces armes extrêmement destructrices. Je me félicite vivement des progrès considérables qui ont été accomplis cette année dans l'obtention des conditions nécessaires à l'entrée en vigueur de la Convention. Il faut maintenant moins de 10 ratifications supplémentaires pour atteindre cet objectif, et j'invite instamment tous les Gouvernements qui n'ont pas encore signé et ratifié la Convention à le faire dans les meilleurs délais.

L'Irlande a toujours fermement appuyé le rôle de premier plan joué par l'ONU pour ce qui est de promouvoir la non-prolifération et d'éliminer la menace posée par les armes nucléaires. De fait,

l'Irlande a été le premier pays à signer et à ratifier le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. La Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité de l'année prochaine sera d'une importance cruciale pour les efforts menés en vue de renforcer le système international de non-prolifération, à une époque où il est peut-être plus menacé qu'il ne l'a jamais été. Nous encourageons tous les États Membres à travailler activement et de manière constructive pour assurer le succès de cette Conférence, et l'Irlande s'associera pleinement à cet effort. L'Irlande se félicite également du regain d'attention accordé au désarmement nucléaire. Nous encourageons tout particulièrement les États-Unis et la Russie dans leurs efforts pour conclure un arrangement juridiquement contraignant en remplacement du Traité sur la réduction des armes stratégiques qui expire à la fin de cette année.

L'Irlande souhaiterait que l'active participation de l'ONU à la surveillance de la situation des droits de l'homme partout dans le monde soit maintenue et renforcée. Il faut donner au Conseil des droits de l'homme et aux autres mécanismes de protection des droits de l'homme les moyens d'examiner les situations les plus difficiles en matière de droits de l'homme d'une manière opportune et efficace. Il sera également nécessaire d'appuyer constamment la Cour pénale internationale et les tribunaux internationaux dans leurs efforts visant à promouvoir la justice et à combattre l'impunité. L'Irlande demande instamment la pleine coopération de tous les États Membres à cet égard.

Lors du Sommet mondial de 2005, l'Assemblée a approuvé le concept important de la responsabilité de protéger. Il est maintenant impératif de mettre ce concept en pratique sur la base de la résolution 63/308 adoptée par consensus à la fin de la soixante-troisième session.

Permettez-moi maintenant d'aborder pour un instant la situation au Moyen-Orient. L'Irlande accueille très favorablement et soutient les efforts internationaux renouvelés de ces derniers mois pour relancer le processus de paix au Moyen-Orient en vue d'aboutir à un accord de paix global et durable. Nous devons particulièrement rendre hommage au Gouvernement des États-Unis et à l'Envoyé spécial des États-Unis pour le Moyen-Orient, George Mitchell, qui s'emploient activement à relancer les négociations de paix entre Israël et l'Autorité palestinienne, et à promouvoir la paix entre Israël et l'ensemble de ses voisins. Nous avons bien entendu eu la chance en

Irlande de bénéficier directement des compétences remarquables, de la patience et de la ténacité de George Mitchell, cet artisan de paix, et nous espérons qu'il pourra mettre ces qualités sans pareil au service de ce processus.

Avec nos partenaires de l'Union européenne (UE), nous sommes prêts à travailler en étroite collaboration avec nos partenaires israélien et palestinien et à soutenir les États-Unis et le Quatuor – UE, États-Unis, Russie et ONU – dans leurs efforts. Il est extrêmement important que toutes les parties contribuent au renforcement de la confiance en honorant pleinement leurs engagements et leurs obligations découlant de la Feuille de route. Cela implique que de réels efforts soient faits pour mettre fin à toutes les activités de colonisation et pour améliorer les conditions de vie des civils sur le terrain dans les territoires palestiniens. Il faut que les gens ordinaires voient concrètement dans leur vie quotidienne les avantages qui découleront de la paix et soient encouragés à prendre des risques pour la paix.

Cela n'est nulle part plus urgent que dans la bande de Gaza. Nous voudrions que tous les points de passage soient complètement et immédiatement ouverts pour assurer la circulation normale des marchandises et de l'aide humanitaire. Nous avons tous été choqués par la violence du conflit à Gaza qui a fait de nombreuses victimes civiles, au début de cette année. Il doit y avoir une certaine forme de responsabilité pour les violations les plus graves du droit international qui ont eu lieu à l'époque. Le Conseil des droits de l'homme se penche actuellement sur cette question dans le cadre de l'examen du rapport détaillé établi par le juge Goldstone et son équipe (A/HRC/12/48).

Comme beaucoup d'autres membres de la communauté internationale, l'Irlande a suivi les événements récents en Iran avec une inquiétude grandissante. Nous exhortons l'Iran à respecter pleinement la totalité de ses obligations et de ses engagements en matière de protection des droits de l'homme fondamentaux de ses propres citoyens. Il est également urgent que l'Iran réponde aux exigences de la communauté internationale qui lui demande de cesser d'enrichir de l'uranium et de répondre de façon satisfaisante à toutes les questions posées concernant ses activités nucléaires, compte tenu en particulier des dernières révélations sur le site nucléaire, resté secret jusqu'à présent, de Qom. La communauté internationale est prête à dialoguer avec l'Iran et a offert généreusement de le faire. Il appartient

maintenant à l'Iran de décider s'il souhaite poursuivre sur la voie de la collaboration ou opter pour un isolement de plus en plus grand. Nous espérons vivement que les prochaines discussions avec l'Iran, qui commenceront le 1<sup>er</sup> octobre, marqueront le début d'un engagement constructif sur les grandes questions d'intérêt international.

La tragédie humanitaire qui se poursuit au Darfour horrifie l'opinion mondiale et ne peut tout simplement pas être ignorée. Je tiens à rendre hommage à l'ONU et au personnel humanitaire international qui travaillent sans relâche et de façon désintéressée dans des circonstances extrêmement difficiles. Je pense en particulier à Sharon Commins et à Hilda Kuwuki, deux travailleuses humanitaires courageuses et dévouées de l'agence irlandaise GOAL qui ont été enlevées au Darfour le 3 juillet. Le Gouvernement irlandais remercie tous ceux, notamment l'ONU, qui nous ont aidés dans nos efforts pour obtenir la libération de ces deux femmes. Nous espérons vivement que le jour de leur libération est proche. La population du Darfour et du Soudan dans son ensemble mérite la paix. Nous devons tous continuer à travailler ensemble pour promouvoir la médiation ONU-Union africaine au Darfour, soutenir l'application intégrale de l'Accord de paix global, et veiller à ce que la justice et la défense des droits de l'homme l'emportent partout au Soudan.

Pour ce qui est de la Birmanie/du Myanmar, l'Irlande condamne la condamnation récente de Aung San Suu Kyi et lance de nouveau un appel à sa libération immédiate ainsi qu'à celle de tous les prisonniers politiques, et à l'ouverture d'un véritable dialogue politique sans exclusive. La pression de la communauté internationale, en particulier des autres pays de la région, est nécessaire pour que les dirigeants de la Birmanie/du Myanmar changent de cap et avancent dans la direction de la démocratie.

À Sri Lanka, il est toujours aussi urgent d'améliorer la situation humanitaire des personnes qui fuient les violences récentes dans les régions tamoules. Le Gouvernement sri lankais doit coopérer pleinement avec l'ONU pour améliorer le sort des personnes touchées. Il doit également œuvrer à un règlement politique qui réponde aux aspirations de toutes les communautés de Sri Lanka.

Pour terminer, permettez-moi de dire que, la communauté internationale étant confrontée à un ensemble impressionnant de défis, nous n'avons jamais

eu autant besoin de l'ONU elle-même. Avec chaque nouveau défi qui apparaît, l'utilité de l'action commune pour y faire face au niveau mondial devient toujours plus apparente. Nous nous rendons plus clairement compte du potentiel qu'offre cette Organisation pour apporter une réponse efficace à ces défis. Saisissons cette occasion et travaillons ensemble pour que les possibilités qui s'offrent à nous aujourd'hui se transforment en réalisations concrètes sur le terrain.

Nous pouvons tous être fiers du bilan de l'ONU au cours des 50 dernières années. Le défi pour nous, États Membres, est de savoir si nous pouvons mobiliser la volonté politique nécessaire afin de garantir que l'ONU puisse en faire encore plus à l'avenir. L'Irlande, pour sa part, s'engage à faire tout ce qui est en son pouvoir pour réaliser pleinement le potentiel de l'ONU, cette voix unique de la communauté internationale, afin d'instaurer un monde meilleur et plus sûr.

**Le Président** (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Abubakr Al-Qirbi, Ministre des affaires étrangères de la République du Yémen.

**M. Al-Qirbi** (Yémen) (*parle en arabe*) : Permettez-moi tout d'abord M. Treki de vous féliciter, au nom du Yémen et en mon nom propre, de votre élection tout à fait méritée à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-quatrième session. Je suis convaincu que votre longue expérience de la diplomatie, notamment de la diplomatie arabe et africaine, vous permettra de diriger nos travaux avec compétence et habileté. Je vous souhaite plein succès dans l'accomplissement de votre noble mission. Je souhaite également féliciter le père Miguel d'Escoto Brockmann, Président de l'Assemblée générale à sa soixante-troisième session, pour ses efforts, qui ont assuré le succès des diverses grandes commissions de l'Assemblée. Je remercie en outre le Secrétaire général pour les efforts infatigables qu'il déploie afin de consolider la paix et la sécurité internationales et de faire avancer les travaux de l'Organisation.

La République du Yémen se trouve face à des défis complexes dans le domaine sociopolitique et du développement, auxquels un certain nombre de facteurs ont contribué, y compris la crise financière mondiale et son impact sur l'économie du Yémen, ainsi que la pénurie sévère de ressources découlant de la baisse de la production et des faibles prix du pétrole sur les

marchés internationaux. Nous devons également faire face à une population croissante, des pénuries d'eau et des engagements restreints de la part de nos partenaires de développement pour nous aider à lutter contre la pauvreté en fournissant des emplois et des moyens de subsistance décentes à la population yéménite. Malgré ces difficultés, le citoyen yéménite reçoit la plus petite part de l'aide publique au développement par rapport aux citoyens des autres pays les moins avancés. Le manque de développement et la hausse du chômage et des taux de pauvreté ont sans nul doute créé de nombreux défis et difficultés pour notre gouvernement.

Le Gouvernement doit aussi faire face à d'autres problèmes, y compris, en particulier, la rébellion menée dans le gouvernorat Sa'ada par les éléments Al-Huthi, qui ont abandonné la doctrine zaïdite, deuxième secte religieuse la plus importante du Yémen, pour adhérer aux convictions de la secte chiite des Twelvers. Bien qu'ils en aient eu le droit en tant que Yéménites, ils ont exploité cette possibilité pour obtenir l'appui et la sympathie des Chiites après avoir mené une rébellion armée contre le Gouvernement. Ces groupes subversifs ont commis des actes de terrorisme et de violence contre des citoyens, ciblé des institutions et installations publiques, et entravé les travaux des conseils locaux, réclamant des changements dans notre système démocratique républicain afin de ramener le Yémen à l'époque d'avant la révolution du 26 septembre. Le Gouvernement a été contraint de traiter avec ces groupes destructeurs et de réorienter une partie de ses ressources limitées normalement consacrées au développement vers la lutte contre les saboteurs et le rétablissement de l'autorité gouvernementale et de la primauté du droit dans tout le Yémen. Les actes destructeurs commis par ces groupes rebelles avant les récentes opérations militaires menées contre eux ont contraint des dizaines de milliers de citoyens à fuir les zones touchées par la violence, qui s'est récemment accrue à la suite d'affrontements militaires.

Préoccupé par la situation des personnes déplacées à l'intérieur du pays, le Gouvernement yéménite a répondu à la crise humanitaire de manière responsable et en coordination avec les organisations de secours humanitaires internationales et de la société civile, fournissant des camps sûrs et répondant aux besoins en nourriture et soins médicaux des personnes déplacées. Je tiens à rappeler ici que notre Gouvernement a déclaré deux fois la cessation des hostilités au cours des opérations militaires les plus

récentes, la deuxième fois en réponse à l'appel lancé par le Secrétaire général et des organisations humanitaires et internationales en faveur de l'ouverture de couloirs de sécurité pour acheminer des secours aux réfugiés. Mais les saboteurs ont exploité ce cessez-le-feu en attaquant encore plus nos forces militaires, en coupant des routes, en posant des mines et en propageant de fausses rumeurs sur des attaques des forces gouvernementales contre les personnes déplacées. Le Gouvernement a mis sur pied une commission pour enquêter sur la situation, tout en sachant qu'il n'y avait pas de camps de personnes déplacées dans cette zone, mais plutôt un camp utilisé comme centre d'approvisionnement et lieu de réunions par les saboteurs, qui ont violé cinq accords antérieurs et sont revenus à la violence.

Je tiens à insister sur notre attachement aux principes de garantie des droits de l'homme, de protection des civils contre les conséquences d'opérations militaires et de défense de la souveraineté de la Constitution et de la primauté du droit dans nos tentatives pour faire face à une situation intérieure causée par un groupe qui commet des actes de violence et de terrorisme en violation de la loi et de la Constitution.

Ce défi grandit, comme en témoignent les activités d'éléments d'Al-Qaida au Yémen et leurs tentatives pour y consolider leur présence et cibler notre pays et d'autres États de la région. Al-Qaida appuie les saboteurs à Sa'ada, cherchant à exploiter leurs actes de violence et leur rébellion pour servir les intérêts d'Al-Qaida au Yémen et propager l'anarchie et l'instabilité. Cela montre qu'il est nécessaire que le Yémen poursuive ses efforts pour déraciner le terrorisme et que les organisations de sécurité et de renseignements continuent à coordonner leurs activités au niveau international pour pouvoir vaincre l'extrémisme et le terrorisme.

Dans l'intervalle, un certain nombre d'éléments séparatistes exploitent le climat démocratique et la liberté de pensée et d'expression, le respect du Gouvernement pour les droits de l'homme, les difficultés économiques et le faible niveau de vie pour promouvoir leur programme séparatiste – par le peuple yéménite en 1994 – et inciter le peuple à rejeter la légitimité constitutionnelle et à conspirer contre l'unité, la sécurité et la stabilité du Yémen.

Les dépenses que notre gouvernement doit faire pour imposer la primauté du droit et lutter contre le

terrorisme ont réduit le nombre d'emplois, les possibilités de gagner décemment sa vie et de faire des études pour nos jeunes et les chances de combattre la pauvreté. Nous exhortons donc la communauté internationale, les pays donateurs, les organisations internationales et les partenaires du Yémen à se joindre à l'alliance internationale pour combattre le terrorisme. Nous les appelons une fois encore à assumer leurs responsabilités et à apporter un appui généreux au Yémen pour renforcer nos programmes de développement visant à lutter contre la pauvreté et à offrir des emplois, étant donné que le développement et la croissance économique sont des éléments importants pour combattre le terrorisme, réduire le chômage et assurer le développement. Du haut de cette tribune, nous demandons aux partenaires et aux donateurs du Yémen d'honorer les promesses qu'ils ont faites lors de la Conférence de Londres de novembre 2006 à l'appui du développement.

La République du Yémen continue de renforcer les principes démocratiques de son système politique, ce qui se traduit par le pluralisme politique, la passation pacifique du pouvoir, la liberté d'expression, le respect des droits de l'homme, une décentralisation croissante, la mise en place d'un gouvernement local aux pouvoirs étendus, la réforme électorale et constitutionnelle ainsi que l'amélioration des partenariats avec les organisations de la société civile. Les acteurs politiques du Yémen ont convenu de reporter de deux ans les élections parlementaires qui devaient se tenir en avril afin de modifier la loi électorale et de procéder à certains changements constitutionnels en vue de réformer la gouvernance. Pour sa part, le Gouvernement a introduit un système de gouvernement local élargi selon lequel les gouverneurs sont élus au lieu d'être nommés, afin d'assurer une plus grande décentralisation du pouvoir.

La situation humanitaire difficile que connaît le peuple palestinien sous occupation israélienne devrait être un rappel pour nous tous dans cette salle que la communauté internationale n'a pas répondu aux demandes légitimes du peuple palestinien, qu'elle ne l'a pas aidé à créer son propre État, et qu'elle n'a pas tenu compte de ses souffrances, des violations systématiques des droits de l'homme dont il est victime et de l'augmentation des activités illégales de peuplement menées dans les territoires palestiniens occupés. Le blocus injuste imposé aux Palestiniens de Gaza fait que toute la population de Gaza vit une tragédie, et ce parce que nul ne se préoccupe des

pratiques suivies par les forces d'occupation israéliennes en violation des résolutions et instruments internationaux pertinents, et à cause de l'entêtement du Gouvernement israélien ainsi que de son rejet de toutes les initiatives visant à faire avancer le processus de paix, particulièrement en ce qui concerne l'approche adoptée par le Gouvernement des États-Unis pour résoudre le conflit arabo-israélien. Nous appelons nos frères palestiniens à faire preuve de responsabilité nationale envers leurs compatriotes qui vivent sous le joug de l'occupation en s'unissant et en résolvant leurs divergences au profit de la cause palestinienne et pour atteindre leurs objectifs.

La situation qui règne en Somalie exige que la communauté internationale prenne des mesures plus efficaces afin de rétablir la paix et la sécurité et de reconstruire les institutions de l'État somalien en exhortant le Gouvernement fédéral de transition à agir de manière à contribuer au renforcement de la paix et de la stabilité dans la région de la corne de l'Afrique. Nous nous félicitons des efforts du Gouvernement fédéral de transition pour assurer la paix et étendre son autorité sur tout le territoire somalien. Cependant, il a besoin d'un appui supplémentaire d'urgence pour pouvoir mieux servir le peuple somalien. Nous appelons toutes les parties somaliennes sans exception à résoudre leurs divergences, à participer au dialogue national et à se réconcilier, en plaçant les intérêts du peuple somalien au dessus de toute autre considération.

Nous appelons les parties extérieures à cesser de s'ingérer dans les affaires intérieures de la Somalie. L'instabilité en Somalie a des conséquences négatives pour tous les États de la région. Le phénomène de la piraterie et le flux croissant de réfugiés vers les pays voisins, suite à l'instabilité qui règne en Somalie, créent des difficultés sociales, économiques et sanitaires pour le Yémen, qui doit s'occuper de ces centaines de milliers de réfugiés. Nous demandons à la communauté internationale d'aider les gardes-côtes somaliens à protéger les côtes et le commerce maritime international.

En ce qui concerne la situation au Soudan et au Darfour, nous apprécions les efforts de médiation du Qatar, de la Libye et de l'Égypte pour instaurer la paix au Soudan. Nous soutenons les efforts de la communauté internationale pour amener toutes les factions opposées à la réconciliation, et nous réitérons notre appel pour que la décision de la Cour pénale internationale concernant le Président Omer Al-Bashir soit annulée étant donné qu'elle ne respecte pas la

souveraineté du Soudan et entrave les efforts de paix au Soudan.

Le Yémen condamne tous les actes terroristes visant les Iraquiens, et nous appelons ces derniers à dépasser leurs différences et à consolider leur unité nationale.

Le Yémen se félicite des efforts du Secrétaire général visant à réformer l'Organisation. Nous réaffirmons notre position selon laquelle l'Organisation des Nations Unies et les organismes des Nations Unies doivent être réformés en vue d'y assurer une représentation équitable de tous les États et d'instituer un meilleur processus décisionnel dans lequel l'importance requise soit accordée au développement, à la lutte contre les pandémies, à la réduction de la pauvreté et au règlement des problèmes environnementaux, qui ont des effets directs sur les conditions de vie de millions de personnes. Nous devons nous employer à renforcer le rôle du Conseil de sécurité dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Parallèlement, nous devons réformer le Conseil et élargir sa composition afin qu'il soit plus représentatif, veiller à ce que ses délibérations soient plus transparentes et rationaliser le recours au droit de veto afin qu'il ne soit pas utilisé abusivement et pour éviter la pratique de « deux poids, deux mesures. »

Pour terminer, au nom du Gouvernement yéménite, j'aimerais remercier le Secrétaire général Ban Ki-moon pour son excellent travail en ce qui concerne la gestion de l'Organisation et l'amélioration de ses activités. Je vous adresse à nouveau mes félicitations, Monsieur le Président, et mes meilleurs vœux de succès.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Vladimir Norov, Ministre des affaires étrangères de la République d'Ouzbékistan.

**M. Norov** (Ouzbékistan) (*parle en anglais*) : La présente session se tient à un moment où les États et les institutions internationales déploient des efforts sans précédent pour surmonter la crise financière et économique mondiale. Malheureusement, l'état actuel des programmes régionaux et nationaux contre la crise et le coût exorbitant de leur mise en œuvre ne permettent pas encore de garantir la stabilisation du marché financier mondial, la croissance de la demande et la reprise de l'activité économique dans le secteur industriel.

À notre avis, pour venir réellement à bout de la crise mondiale et en atténuer les conséquences, il faudra dans une large mesure que les mesures prises par chaque État et par la communauté internationale dans son ensemble soient efficaces et coordonnées. Il faudra aussi, en particulier, que soient élaborées de nouvelles règles de régulation des marchés financiers qui soient conformes aux normes modernes, et faire contrôler de manière plus stricte l'utilisation rationnelle des avoirs financiers énormes des États et des sociétés privées par les institutions bancaires transnationales et nationales afin d'éviter une nouvelle vague de bulles inflationnistes et économiques et un effondrement des bourses et des marchés des produits de base.

Je voudrais dire quelques mots sur les mesures prises par l'Ouzbékistan pour atténuer et neutraliser l'impact de la crise financière et économique mondiale. Notre propre modèle de transition d'une planification centralisée et d'un système idéologique à un marché de libre-échange, qui repose sur cinq principes bien connus, a joué un rôle clef dans ces mesures et permis également d'assurer la stabilité pendant les années 90, ainsi que le développement équilibré de l'économie de l'Ouzbékistan. Un autre élément de notre succès est notre programme de lutte contre la crise pour la période 2009-2012, qui est actuellement en cours d'exécution.

Grâce aux mesures que nous avons prises, le pays a connu, ces dernières années, la stabilité macroéconomique, des taux annuels réguliers de croissance économique oscillant entre 8 et 9 % en moyenne, de faibles taux d'inflation, un investissement étranger direct considérable et une augmentation du niveau réel des revenus de la population. Pendant tout le premier semestre de 2009, le produit intérieur brut est passé et s'est maintenu à 8,2 %.

Depuis cette tribune, je voudrais évoquer brièvement les problèmes liés aux menaces croissantes qui pèsent sur la sécurité environnementale. Il ne s'agit pas seulement des menaces émanant du réchauffement de la planète, mais aussi des problèmes graves liés à d'éventuels accidents technologiques et aux dangers posés par les énormes installations hydroélectriques de la région, qui pourraient nuire gravement au fragile équilibre écologique de l'Asie centrale.

Lorsque nous évoquons ces problèmes, nous pensons aussi aux accidents d'origine humaine provoqués dans les plus grandes centrales

hydroélectriques et les plus grandes installations hydrauliques du monde, en raison de leur mauvaise conception et de leur fonctionnement inadéquat par exemple, l'accident de la centrale hydroélectrique de Sayano-Shushenskaya en Russie. Les habitants de l'Asie centrale sont très préoccupés par les grandes installations hydrauliques similaires qui fonctionnent dans les bassins des plus grands fleuves transfrontières l'Amou-Daria et le Syr-Daria – et approvisionnent en eau les populations de tous les pays de la région.

Aujourd'hui, la manipulation active de l'opinion publique et les efforts faits pour attirer des investissements à grande échelle en vue de construire les deux plus récentes et plus grandes centrales hydroélectriques – Rogun sur l'Amou-Daria et Kamarata sur le Syr-Daria – ne tiennent aucun compte du fait que les glaciers des monts Pamir et Tian Shan, d'où provient la plus grosse partie des eaux de ces fleuves, rétrécissent d'année en année. En outre, et cela est d'une importance particulière – même sans parler des conséquences tragiques éventuelles d'accidents techniques potentiels dans ces installations –, l'on sait que ces territoires ont des taux sismiques situés entre 9 et 10 sur l'échelle de Richter et sont plus sujets à de forts tremblements de terre.

À cet égard, l'Ouzbékistan continuera d'insister pour que la construction de toute grande installation hydroélectrique en Asie centrale ne commence qu'après une évaluation impartiale par des experts internationaux sous l'égide de l'ONU afin d'éviter d'éventuelles conséquences catastrophiques. Il faut également réévaluer d'urgence les grandes centrales hydroélectriques actuelles construites sur les fleuves Amou-Daria et Syr-Daria, durant la période soviétique.

La guerre en Afghanistan, où les tensions se font actuellement de plus en plus fortes, est l'un des principaux sujets de préoccupation de la communauté mondiale aujourd'hui, et elle fait peser une menace particulière sur la sécurité de l'Asie centrale. Ce problème et les moyens de le régler retiennent aujourd'hui, sans exagérer, toute l'attention des plus grandes puissances mondiales et de la communauté internationale. Il n'est un secret pour personne qu'il n'y a pas de solution militaire au problème afghan, aujourd'hui vieux de 30 ans. L'écrasante majorité des pays impliqués dans le règlement de ce conflit s'accorde à le dire.

Il est impossible d'améliorer et de modifier radicalement la situation dans le pays sans régler des

questions urgentes telles que le relèvement de l'économie, des communications et des infrastructures sociales de l'Afghanistan détruites par la guerre; sans faire participer le peuple afghan à ce processus; sans lancer un processus de négociations mûrement réfléchi et bien organisé et sans obtenir un consensus entre les parties en conflit; et sans renforcer la structure verticale du pouvoir.

Il importe au plus haut point d'accorder le plus grand respect aux racines historiques et ethnodémographiques profondes du peuple multinational de l'Afghanistan, y compris les valeurs traditionnelles de l'Islam et de toutes les confessions, ce qui devrait être la condition et la garantie principales du processus de négociation.

Le règlement du problème afghan pourrait être facilité par la création d'un groupe de contact six plus trois sous l'égide de l'ONU, avec la participation des représentants plénipotentiaires des États voisins de l'Afghanistan plus la Russie, les États-Unis et l'OTAN. Le Président de la République d'Ouzbékistan, Islam Karimov, n'a cessé de souligner que la mise en œuvre de cette initiative avec la participation des pays voisins permettrait de parvenir à un accord tant en Afghanistan que dans la région.

L'interdépendance des problèmes régionaux et mondiaux exige une coopération étroite entre l'ONU et des structures régionales telles que l'Organisation de Shanghai pour la coopération. En sa qualité d'actuel Président de cette Organisation, l'Ouzbékistan compte intensifier les échanges entre l'ONU et l'Organisation de Shanghai pour la coopération en transformant la coopération en un véritable partenariat.

*M. Christian (Ghana), Vice-Président, assume la présidence.*

À notre avis, les échanges entre l'ONU et l'Organisation de Shanghai pour la coopération devraient se développer dans des secteurs prioritaires tels que la sécurité et la stabilité et le développement économique, social et humanitaire, ainsi que dans d'autres domaines d'intérêt commun. Nous croyons que la combinaison efficace de la grande expérience de l'ONU et du potentiel de l'Organisation de Shanghai pour la coopération renforcera la sécurité régionale et internationale et favorisera le développement durable dans les pays de la région. C'est pourquoi nous demandons aux Membres de l'ONU d'appuyer un projet de résolution sur la coopération entre l'ONU et l'Organisation de Shanghai pour la coopération, qui

sera examiné pendant la soixante-quatrième session de l'Assemblée générale.

Pour terminer, je voudrais confirmer l'attachement de l'Ouzbékistan à la mise en place d'une coopération multilatérale constructive dans le cadre de l'ONU pour régler les questions actuelles qui préoccupent le plus la communauté internationale.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Oldemiro Marques Balói, Ministre des affaires étrangères et de la coopération du Mozambique.

**M. Balói** (Mozambique) (*parle en anglais*) : C'est pour moi un grand honneur que d'avoir l'occasion de prendre la parole devant l'Assemblée générale à sa soixante-quatrième session afin de faire part des vues de la République du Mozambique sur certains des défis auxquels le monde est confronté aujourd'hui et de proposer sa contribution.

Au nom de ma délégation, je voudrais féliciter S. E. M. Ali Abdussalam Treki pour son élection à l'unanimité à la présidence de cette session de l'Assemblée générale. Je peux l'assurer que le Mozambique lui apportera son plein appui et son entière collaboration afin qu'il puisse s'acquitter avec succès de sa noble mission.

Nous rendons hommage à son prédécesseur, le père Miguel d'Escoto Brockmann, grand partisan de la libération populaire, pour la détermination avec laquelle il a présidé l'Assemblée générale à sa soixante-troisième session, et pour ses efforts inlassables en faveur des plus pauvres et des plus démunis, ainsi que son dévouement envers eux. L'attachement du père Miguel d'Escoto Brockmann à la cause de ceux qui souffrent dans les territoires palestiniens et sa direction avisée, qu'il a prouvée en rassemblant les 192 États Membres de l'ONU pour envisager des solutions à la crise financière et économique, nous ont donné un exemple frappant de la manière dont l'engagement et la générosité, associés à la clairvoyance et la détermination, peuvent jouer un rôle déterminant pour amener les membres de la communauté internationale à se réunir afin de chercher des solutions aux problèmes mondiaux actuels.

Je voudrais transmettre à l'Assemblée les chaleureuses salutations de S. E. le Président Armando Emilio Guebuza, qui n'a pas pu être présent aujourd'hui en raison d'engagements nationaux pressants. En effet, ce 28 octobre, des élections

générales se tiendront pour la quatrième fois au Mozambique. Des élections aux parlements provinciaux auront également lieu, pour la première fois dans l'histoire du pays. Ces élections témoignent de notre forte volonté politique et de notre détermination de renforcer davantage la démocratie dans le pays, où l'état de droit ainsi que la promotion et la protection des droits de l'homme de tous les Mozambicains nous unissent dans notre combat contre la pauvreté absolue et en faveur de la paix, de la stabilité et du développement durable.

Grâce à cet environnement politique propice, le Mozambique a régulièrement enregistré de bons résultats économiques et des signes de stabilité économique au cours des cinq dernières années, avec un taux de croissance moyen du produit intérieur brut de 7,8 %. Les niveaux de pauvreté ont baissé, passant de 69,4 % en 1997 à 54,1 % en 2003. Vu nos progrès notables en matière d'éducation, de santé, d'approvisionnement en eau et d'assainissement, nous comptons réduire le taux de pauvreté à 45 % d'ici à la fin cette année. Cependant, la crise économique et financière mondiale actuelle limite nos avancées vers cet objectif; selon des prévisions récentes, notre croissance économique risque de ralentir et de tomber à 4,3 % en 2009.

Dans ce contexte, la priorité du Gouvernement est de veiller à ce que les effets de la crise, conjugués aux catastrophes naturelles cycliques, ainsi qu'à des maladies comme la pandémie de VIH/sida et les endémies de paludisme et de tuberculose, ne s'aggravent pas et ne créent pas une situation qui empêcherait le retour à la croissance économique et sociale que je viens d'évoquer. Le Mozambique se félicite du lancement, ici à l'ONU le 23 septembre 2009, de l'Alliance des dirigeants africains contre le paludisme et s'engage à jouer un rôle actif dans l'appui à ce nouveau mécanisme destiné à coordonner nos réponses face au fléau du paludisme.

Les changements climatiques constituent un autre défi urgent. Par conséquent, nous ne pouvons nous permettre de ne pas sceller l'accord en décembre, lors de la quinzième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, à Copenhague. Nous espérons que les engagements pris lors du Sommet sur les changements climatiques, qui s'est tenu le 22 septembre, inspireront les délibérations de Copenhague.

En Afrique australe, nous poursuivons nos efforts en vue de l'intégration économique régionale, de la consolidation de la démocratie, de la bonne gouvernance et de la stabilité politique. C'est dans ce cadre que des progrès ont été faits dans la mise en place de la zone de libre-échange de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), et que des élections libres et honnêtes se sont tenues dans un certain nombre de pays de la région.

Malgré ces progrès, nous continuons de rencontrer des problèmes dans de nombreux domaines qui requièrent toujours notre attention, en particulier ceux de la paix, de la sécurité et de la stabilité. À cet égard, le Mozambique, en sa qualité de Président de l'Organe de la SADC chargé des questions de politique, de défense et de sécurité, s'efforcera d'assurer le succès des efforts régionaux communs qui visent à éradiquer les poches d'instabilité, afin de permettre à nos pays de se concentrer sur la réalisation des objectifs de développement social et économique que nos peuples espèrent voir se concrétiser.

Nous sommes encouragés par les progrès accomplis dans la mise en place de l'Accord politique global au Zimbabwe, qui donne les moyens au pays d'avancer vers un environnement de stabilité politique et sociale propice au dialogue permanent, à la reconstruction et au relèvement économique. Les défis économiques auxquels est confronté le Zimbabwe, associés à la crise économique mondiale actuelle et aux sanctions que certains partenaires de développement internationaux continuent de lui imposer, rendent le relèvement économique rapide espéré, difficile à atteindre. Nous réitérons donc l'appel de la SADC à la levée de toutes les sanctions à l'encontre du Zimbabwe.

Nous sommes préoccupés par les tentatives visant à saper les accords signés à Maputo par tous les mouvements politiques malgaches le 9 août 2009, et nous condamnons toute décision unilatérale qui viole l'esprit de ces accords. Nous réaffirmons notre appui au dialogue politique en cours à Madagascar et exhortons tous les acteurs politiques impliqués à appliquer pleinement les accords de Maputo.

Outre les efforts sous-régionaux visant à remédier à la situation actuelle de conflits en Afrique, une session extraordinaire de l'Union africaine a été convoquée en août à Tripoli pour examiner une large gamme de conflits, en vue d'y trouver des solutions et d'instaurer une paix, une sécurité et une stabilité

consolidées et durables sur le continent. C'est dans cet esprit que le Mozambique salue et appuie les initiatives en cours aux niveaux régional et continental visant à promouvoir une paix et une stabilité durables et viables en République démocratique du Congo, au Darfour et en Somalie, entre autres.

En ce qui concerne le Moyen-Orient, le Mozambique est encouragé par la perspective d'une solution réelle, viable et durable fondée sur deux États pour les Palestiniens et les Israéliens, ainsi que pour la normalisation plus généralisée des relations israélo-arabes, à la suite des engagements pris par les acteurs concernés au cours du présent débat général.

Le temps est venu pour nous d'agir de concert aux niveaux national, régional et international pour garantir la mise en œuvre rapide et totale des objectifs de développement internationalement convenus, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement. Nous réaffirmons que nous reconnaissons le rôle essentiel joué par l'ONU dans la coordination des efforts internationaux pour trouver des solutions viables aux problèmes que connaît le monde actuel.

À ce propos, il convient de rappeler qu'il faut de toute urgence accélérer la réforme en cours de l'ONU, notamment la réforme du Conseil de sécurité, la revitalisation de l'Assemblée générale et le processus de réforme du système des Nations Unies pour le rendre plus efficace, optimal et cohérent, et partant, plus à même de répondre aux besoins de développement des pays en développement. En effet, étant l'un des huit pays pilotes qui testent l'initiative Unité dans l'action, le Mozambique est pleinement engagé dans la réforme du système des Nations Unies au niveau national.

Le Mozambique croit fermement au multilatéralisme, et est convaincu que l'ONU se situe au cœur du multilatéralisme. Nous considérons également que l'Organisation des Nations Unies est un lieu d'échanges spécial qui rassemble les aspirations universelles à la paix, la sécurité, la stabilité et la prospérité dans le monde et où sont défendues les valeurs de tolérance, le respect des droits de l'homme et la coopération internationale pour le développement.

Pour terminer, je tiens à réitérer la détermination du Mozambique à continuer de participer aux efforts internationaux visant à faire face aux problèmes mondiaux et, en particulier, à la lutte contre la pauvreté

et les incidences néfastes des changements climatiques, et à la promotion du développement durable.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Edward Nalbandyan, Ministre des affaires étrangères de la République d'Arménie.

**M. Nalbandyan** (Arménie) (*parle en anglais*) : Je tiens à féliciter chaleureusement M. Treki de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-quatrième session. Nous sommes disposés à lui apporter notre collaboration afin de mener à bien le programme ambitieux de cette session. Je voudrais également remercier le Président sortant, M. Miguel d'Escoto Brockmann, pour le travail considérable qu'il a accompli au cours de la précédente session.

Chaque nouvelle session de l'Assemblée générale nous offre une occasion de partager nos expériences et préoccupations et d'unir nos efforts afin de faire face aux problèmes mondiaux. Nous traversons actuellement une période extrêmement difficile. Au cours de l'année écoulée, nous avons tous subi les effets dévastateurs de la crise financière. Cette crise n'a épargné aucune région du monde ni aucun secteur de l'économie. De nombreux pays ont connu un déclin économique sans précédent qui a sérieusement remis en cause les progrès qu'ils avaient eu du mal à réaliser et compromis leurs chances d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015. L'Arménie a également subi les graves conséquences de la crise financière actuelle. Néanmoins, le Gouvernement arménien a fait de son mieux pour protéger les groupes socialement vulnérables. Le secteur social n'a fait l'objet d'aucune restriction budgétaire.

Nous estimons que notre action doit avant tout être guidée par la nécessité de réduire le coût humain de la crise afin d'éviter de graves répercussions sur la sécurité humaine. Nous estimons qu'un redressement mondial équitable requiert la pleine participation de tous les pays, quelle que soit leur taille et leur niveau de développement, à la mise au point de ripostes appropriées à la crise. Nous devons nous rassembler ici, dans le cadre de cet organe universel, pour prendre les décisions qui nous permettront de triompher du passé et d'édifier l'avenir car un fossé important subsiste toujours entre les aspirations de nos peuples et leurs perspectives d'avenir.

Conformément à leurs mandats respectifs, les fonds, programmes et institutions des Nations Unies

ont un rôle important à jouer pour ce qui est de promouvoir le développement en fonction des stratégies et priorités nationales et d'aider les pays à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement convenus sur le plan international. Nous sommes conscients que la réalisation de ces objectifs, d'ici à 2015, nécessitera des efforts considérables. L'Assemblée générale poursuivra l'examen de cette question durant sa soixante-quatrième session et l'Arménie est disposée à contribuer aux processus de préparation de la réunion de haut niveau sur ce sujet prévue en septembre 2010.

Nous avons entrepris de réformer l'Organisation des Nations Unies pour faire en sorte que celle-ci reflète mieux les réalités actuelles et pour renforcer ses capacités à faire face aux problèmes mondiaux et l'efficacité de son action. L'Arménie s'engage à renforcer les capacités institutionnelles de l'Organisation des Nations Unies, appuie le processus de réforme de l'ONU et est disposée à apporter sa contribution.

Nous avons réussi à nous mettre d'accord sur plusieurs décisions cruciales, y compris la création de la Commission de consolidation de la paix et du Conseil des droits de l'homme. Nous souhaitons faire davantage en matière de protection des droits de l'homme, conformément aux obligations des États Membres, et nous considérons que les discussions honnêtes qui ont lieu au sein du Conseil des droits de l'homme sur les questions non réglées et le partage des expériences relatives aux moyens de surmonter ces problèmes sont la meilleure solution pour y parvenir.

La prévention du génocide et la responsabilité de protéger sont pour nous les principes et fondements essentiels de l'ensemble du système de sécurité humaine. À cet égard, nous prenons note avec satisfaction du rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre de la responsabilité de protéger (A/63/677) qui indique à l'ONU la voie à suivre pour prévenir le génocide, les crimes de guerre et le nettoyage ethnique grâce au renforcement de ses capacités.

Comme l'indique à juste titre le rapport, le génocide ne se produit pas de manière fortuite. Les instigateurs propagent l'intolérance et la haine et ouvrent ainsi la voie à la violence. En tant que survivants d'un génocide, les Arméniens appuient tous les efforts visant à prévenir et combattre les comportements racistes et xénophobes. Nous avons tout fait, et continuerons de tout faire, pour promouvoir

sans cesse la prévention du génocide. La communauté internationale doit demeurer très attentive à l'évolution de situations et d'événements pouvant conduire à un génocide et prouver sa capacité à agir en temps voulu pour prévenir à l'avenir de telles tragédies.

Nous considérons que la réalisation des objectifs du désarmement et de la non-prolifération est un élément essentiel des systèmes mondiaux et régionaux de sécurité. Nous devons assumer nos responsabilités et œuvrer non seulement à la non-prolifération et à l'élimination des armes nucléaires mais faire également obstacle aux aspirations militaristes de certains États. Il est absolument inacceptable que des menaces de régler des différends par des moyens militaires soient proférées au plus haut niveau et qu'elles ne suscitent aucune réaction de la part de la communauté internationale.

Le processus de paix du Haut-Karabakh, dans lequel les Coprésidents du Groupe de Minsk de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) tiennent le rôle de médiateurs, est en bonne voie. Les Présidents et Ministres des affaires étrangères de l'Arménie et de l'Azerbaïdjan se réunissent régulièrement pour envisager les bases d'un règlement global du conflit. L'Arménie est convaincue que, pour favoriser un règlement pacifique du conflit au Haut-Karabakh, les parties devraient s'engager à ne pas prendre de mesures pouvant entraver le dialogue et le processus de paix.

L'Azerbaïdjan essaie constamment de donner une idée fautive des causes profondes du problème du Haut-Karabakh, sur la scène internationale, comme il l'a fait il y a deux jours devant cette Assemblée, en tentant de minimiser le nettoyage ethnique et sa politique de violence à l'encontre de la population du Haut-Karabakh. La communauté internationale se souviendra de l'agression ouverte, des hostilités massives et de la guerre de l'Azerbaïdjan contre le Haut-Karabakh avec l'aide de mercenaires étroitement liés à des organisations terroristes. Ces actes ont en fin de compte provoqué la mort de dizaines de milliers de civils.

Nous sommes d'avis que l'on peut sérieusement envisager un règlement du problème du Haut-Karabakh, si les dispositions énoncées dans la déclaration signée par les Présidents de l'Arménie, de l'Azerbaïdjan et de la Russie en novembre 2008; dans la déclaration des ministres des affaires étrangères des pays qui coprésident le Groupe de Minsk de l'OSCE; et

dans la déclaration adoptée en décembre 2008 par les ministres des affaires étrangères des 56 États membres de l'OSCE à Helsinki, sont respectées. En application de ces documents, les parties doivent s'engager à régler ce problème de manière pacifique au moyen de négociations fondées sur les principes de Madrid établis par les Coprésidents du Groupe de Minsk de l'OSCE.

Les principes fondamentaux au tour desquels les négociations actuelles s'articulent sont consacrés dans les normes du droit international figurant dans la Charte des Nations Unies, l'Acte final d'Helsinki et d'autres documents internationaux pertinents. Les principes internationaux de non-recours et de non-menace de recours à la force, d'autodétermination des peuples et d'intégrité territoriale sont tout aussi viables.

Certains s'efforcent depuis longtemps de minimiser l'importance du concept d'autodétermination des peuples et d'en faire un principe secondaire du droit international, moins important que le principe celui d'intégrité territoriale. Il ne faut décevoir les défenseurs de la politique de deux poids, deux mesures. Le droit à l'autodétermination est une norme absolue du droit international. Elle participe du principe de la liberté et du droit de tout peuple de choisir son avenir et son destin et de défendre ses droits collectifs chaque fois que ces droits et que cet avenir sont mis en péril. Si l'autodétermination était un principe inférieur à l'intégrité territoriale, il n'y aurait que 52 États Membres de l'ONU et non les 192 actuels.

La confiance et la responsabilité dans les relations entre États voisins sont des garanties de coopération et de sécurité durables dans toute région. Dans le sud du Caucase, nous n'en sommes pas encore là. De fait, notre région est l'un des foyers de tension les plus brûlants sur la carte politique du monde, et est accablée par une pléthore de menaces et de défis en matière de sécurité. La région est dévastée par les conflits et les tensions entre États, par les lignes de démarcation et les blocus économiques. La fermeture des frontières et la rupture de tout lien sont devenues la norme.

Toutefois, un acte courageux et une réponse qui l'est tout autant renferment la promesse d'une amélioration de la situation. Le processus de normalisation des relations entre l'Arménie et la Turquie a été lancé en septembre par le Président

arménien, Serzh Sargsyan. Cette initiative qu'il a lancée, et qui est connue sous le nom de « diplomatie du football », promet de porter des fruits en dépit de toutes les difficultés. Ces 12 derniers mois, avec l'aide des médiateurs suisses et d'autres partenaires internationaux, nous avons progressé vers l'ouverture de notre frontière commune, l'une des dernières à être encore fermée en Europe, et vers la normalisation de nos relations, sans conditions préalables. Nous sommes convaincus que la volonté politique indispensable finira par l'emporter sur la mentalité du passé et que la sagesse et le courage nécessaires pour effectuer les derniers pas décisifs prévaudront.

Nous avons été très encouragés par l'appui que nous avons reçu de la communauté internationale. Nous avons parfaitement conscience des retombées profondes et positives qu'une normalisation des relations arméno-turques et l'ouverture de la frontière auront sur la sécurité et la stabilité de la région.

Nous devons consolider les passerelles entre les États Membres de l'Organisation des Nations Unies, et élaborer des programmes de coopération et de sécurité globaux et mutuellement bénéfiques. Notre objectif commun devrait être de forger un environnement qui soit sûr et prospère pour tous. Pour relever les défis politiques, économiques, environnementaux et sociaux qui se présentent à nous, nous devons unir nos efforts, nos ressources et notre détermination politique. C'est seulement ensemble que nous pourrions relever avec succès ces défis et faire progresser le programme international de développement.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la Ministre des affaires étrangères et du commerce extérieur de la Barbade, S. E. M<sup>me</sup> Maxine Pamela Ometa McClean.

**M<sup>me</sup> McClean** (Barbade) (*parle en anglais*) : Au nom de ma délégation, j'ai le plaisir de m'associer aux orateurs qui m'ont précédée pour féliciter M. Ali Abdussalam Treki à l'occasion de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-quatrième session. Qu'il soit assuré du plein appui et de l'entière coopération de la Barbade dans l'exercice de ses importantes fonctions. Je voudrais aussi saisir cette occasion pour exprimer ma gratitude à son prédécesseur, M. Miguel d'Escoto Brockmann, pour la manière dont il a dirigé la soixante-troisième session.

Nous sommes réunis à un moment décisif de l'histoire de l'ONU. Jamais depuis la création de cette Organisation, la confluence des si nombreuses crises

dévastatrices dont nous sommes témoins ces derniers temps n'a autant mis à l'épreuve notre communauté des nations. C'est donc avec un sentiment d'honneur et pleinement conscient de la responsabilité qui m'a été confiée ainsi qu'à nous tous ici présent, que je prends pour la première fois la parole devant l'Assemblée générale en ma qualité de Ministre chargée des affaires étrangères et du commerce extérieur de la Barbade.

La Barbade félicite M. Treki pour le choix du thème du débat général de cette année, étant donné la multitude des crises auxquelles nous sommes confrontés et la nécessité de ripostes mondiales efficaces. De fait, le monde se trouve face à de grands bouleversements économiques, politiques et sociaux. Le spectre de la pénurie de vivres et de carburant, la pire crise économique et financière enregistrée depuis des décennies, le défi que représentent les changements climatiques et la pandémie de grippe ont tous pris un caractère international et pluridimensionnel. Ensemble, ils ont sapé les fondements mêmes de notre système multilatéral, exacerbant les inégalités qui existaient déjà.

L'approche choisie par les pays développés face à cette crise a été de mettre en œuvre des paquets de relance nationaux et de renflouer leurs industries défaillantes, bref de recourir à des politiques qui répondent presque exclusivement à leurs intérêts nationaux. Les pays en développement sont les principales victimes des effets de la crise financière provoquée par la cupidité et une mauvaise régulation dans les pays développés. Face à la stagnation voire à la chute de la croissance économique, en raison de facteurs échappant à notre contrôle, nous devons maintenant gérer une activité économique en déclin, et la hausse concomitante du chômage ainsi que tous les problèmes qui en résultent, alors même qu'il nous faut lutter contre une augmentation de la dette et une baisse des recettes tirées du commerce extérieur et de l'investissement étranger.

Bien que nous nous félicitons des initiatives prises pour adopter des paquets de sauvetage en faveur des pays les moins avancés, nous estimons qu'il a été clairement démontré qu'il fallait étendre ces initiatives à un groupe plus large de pays en développement. La Barbade fait partie d'un petit groupe dit de petits pays surendettés à revenu intermédiaire, qui a été oublié mais qui mérite de recevoir une attention internationale et une aide de la part de partenaires bilatéraux et d'institutions multilatérales. À l'heure où nous débattons des effets de la crise mondiale et où nous

proposons une aide aux pays touchés, il convient de veiller à ce que des pays comme la Barbade soient inclus dans la vaste catégorie des petites économies vulnérables.

Les institutions multilatérales, telle la Banque mondiale, ont montré par le biais de recherches empiriques et des interventions qu'elles mènent, que ces pays sont sans équivalent pour ce qui est de l'ouverture de leur économie et de leur vulnérabilité aux chocs externes. Pourtant, ce groupe continue d'être exclu des financements concessionnels et des initiatives d'allègement de la dette. L'accent continue d'être placé sur le revenu par habitant, qui est un mauvais indicateur de la viabilité économique et de la vulnérabilité nationale. Nos pays ont besoin de mécanismes d'aide appropriés et d'une révision des conditions à remplir pour en bénéficier, si l'on veut éviter que nos processus de développement ne déraillent.

La crise actuelle offre aux pays développés et aux institutions financières internationales une occasion de remédier aux échecs et de corriger les faiblesses du système financier actuel. L'heure est venue de forger une architecture nouvelle, plus transparente, qui soit propice à la réalisation des objectifs de développement.

La Barbade, de son côté, est extrêmement fière d'être parvenue, en dépit de ses handicaps et grâce à une bonne gouvernance et au respect effectif des principes démocratiques, des droits de l'homme et de l'état de droit, à offrir un niveau de vie suffisant à sa population. Toutefois, cela ne fait pas disparaître pour autant nos vulnérabilités naturelles, ni le fait que nos ressources sont limitées et que notre capacité de répondre aux caprices de l'environnement économique est restreinte.

L'une des principales conséquences positives de la crise actuelle est l'accroissement de la coopération Sud-Sud, qui, au fil des ans, a joué un rôle discret mais important pour promouvoir le commerce et l'investissement entre pays en développement. Cela a permis de renforcer la valeur de cette coopération, qui offre de grandes possibilités pour la croissance et le développement futurs.

Au niveau national, un enseignement important a été que le développement exige la participation active des communautés, des secteurs public et privé et de la société civile. Cela a été clairement démontré lors de la mise en œuvre de nos accords de partenariat social, une stratégie qui s'est avérée très payante pour la Barbade

depuis le début des années 90 et qui a servi de modèle à d'autres pays en développement.

Les événements mondiaux récents ont fait ressortir l'importance d'adopter une approche multilatérale pour résoudre les problèmes mondiaux. L'ONU est peut-être l'institution la mieux indiquée pour mener à bien cette tâche de mobilisation de réponses mondiales. Malheureusement, l'ONU a été reléguée au cours de l'année écoulée à un rôle secondaire dans la recherche de solutions à la crise économique et financière en cours.

La Barbade ne sera complice d'aucun effort de marginalisation de l'ONU, qui joue un rôle unique et légitime dans la prise des décisions et l'établissement des règles économiques mondiales. Nous ne nous joindrons pas aux sceptiques qui remettent en cause la pertinence ou la légitimité de cette organisation multilatérale d'importance vitale. Néanmoins, nous continuerons d'être au premier rang de ceux qui appellent à sa réforme de sorte qu'elle dispose de tous les moyens nécessaires d'action pour aider les États Membres à faire face aux défis mondiaux.

Jusqu'ici, les efforts pour réformer de l'ONU ont eu un caractère fragmentaire, ont généralement manqué de coordination et ont été parfois même contradictoires. Les défis extraordinaires auxquels nous sommes confrontés exigent une réforme globale. Cela nécessitera une transformation telle que l'ONU soit mieux armée pour le XXI<sup>e</sup> siècle. Au cours de cette session, la priorité doit être d'obtenir des engagements au plus haut niveau afin de parachever le programme de réformes.

La réforme du Conseil de sécurité doit être privilégiée pour qu'un changement réel ait lieu à l'intérieur du système des Nations Unies. Il est évident que la structure, la composition et les méthodes de travail du Conseil de sécurité ne reflètent pas les réalités mondiales actuelles. La Barbade estime que la composition du Conseil de sécurité devrait être élargie en ce qui concerne aussi bien les membres permanents que les membres non permanents. Notre objectif doit être de faire en sorte que le Conseil soit plus représentatif, démocratique et qu'il rende compte à l'ensemble des États Membres de l'ONU sans mettre en danger son efficacité.

La réalité de l'interdépendance mondiale est que nos destins sont inextricablement liés. Nous ne pouvons pas retourner à l'isolationnisme ou au radicalisme. Nous devons, sans tarder et de manière

responsable, mettre en place l'infrastructure multilatérale indispensable à la gestion d'un monde interdépendant et complexe. Nous devons tous participer à cette nouvelle quête d'un multilatéralisme meilleur et plus efficace. Notre action collective doit également tendre à restaurer le rôle de l'ONU tel qu'envisagé par ses fondateurs : « être un centre où s'harmonisent les efforts des nations vers ces fins communes ».

Dans son allocution devant l'Assemblée générale à sa soixante-troisième session, le Premier Ministre de la Barbade (voir A/63/PV.12), M. David Thompson, s'est dit convaincu du rôle positif que les petits États peuvent jouer en faveur de la cause de la paix internationale et d'un développement socioéconomique équitable, et a souligné l'importance de mettre en place un système international qui fonctionne sur la base du multilatéralisme et qui respecte l'égalité souveraine des États et les principes d'un authentique non-alignement.

La Barbade est préoccupée par la tendance croissante de groupes restreints à s'octroyer des pouvoirs de décision sur des questions touchant l'ensemble de la communauté internationale sans avoir le consentement de cette communauté ou sans la consulter. Nous risquons de laisser passer des occasions de créer un système de gouvernance mondiale juste et plus équitable si la responsabilité de l'établissement des règles et de la prise de décisions n'incombe qu'à des groupuscules qui n'ont de compte à rendre qu'à eux-mêmes. Aucun groupe exclusif de pays, aussi grands, puissants ou riches qu'ils soient, n'a le monopole des solutions.

La Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et la Cour pénale internationale ont toutes reçue l'appui des plus petits membres de l'ONU, et ne représentent que quelques exemples de la contribution inestimable que les petits États ont apportée au renforcement du multilatéralisme et à la solution de problèmes mondiaux complexes. Les petits États peuvent être des partenaires efficaces dans la recherche de solutions mondiales aux crises actuelles, et ces pays doivent avoir voix au chapitre lorsqu'il s'agit de prendre des décisions sur des questions d'intérêt mondial.

À ce propos, le fait de cibler les petites entités extraterritoriales dans le sillage de la crise financière mondiale au prétexte que ces entités ont contribué d'une certaine manière à la crise est une injustice qui

mérite d'être vigoureusement condamnée. À ceux qui veulent réécrire l'histoire, nous devons rappeler que la crise financière trouve ses origines dans le monde développé et est le résultat d'une prise de risques excessifs, de la corruption, de la fraude et de l'inefficacité des mécanismes de régulation et de contrôle dans ces pays.

La Barbade appuie pleinement la proposition des États membres de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) de mettre à profit le programme existant déjà en place au sein de l'ONU pour traiter des questions relatives aux services financiers internationaux. Plus précisément, nous demandons que le Comité d'experts de la coopération internationale en matière fiscale devienne un organe subsidiaire intergouvernemental du Conseil économique et social. L'objectif principal du comité intergouvernemental proposé serait de donner aux pays en développement la possibilité réelle de faire entendre leur voix lorsque la communauté internationale prend des décisions sur la coopération en matière fiscale.

Les petits États démocratiques tel que le mien sont convaincus de la nécessité de garantir le respect de l'état de droit et des normes constitutionnelles. Nous nous devons donc d'exprimer notre profonde préoccupation devant toute interruption de l'ordre constitutionnel de tout État souverain, et le dangereux précédent que cela pourrait créer si la communauté internationale ne réagit pas. La Barbade appuie pleinement la position de la CARICOM et de l'Organisation des États américains en faveur du rétablissement immédiat dans ses fonctions du Président légalement élu du Honduras.

La Barbade souhaite également faire en sorte que, dans notre hémisphère, les vestiges de la guerre froide cèdent la place à un nouvel esprit de partenariat régional, dans lequel différents systèmes politiques peuvent coexister harmonieusement. Nous sommes donc encouragés par le fait nouveau positif que constitue le retour de la République sœur de Cuba dans le giron panaméricain. Nous formons l'espoir que la reprise du dialogue entre les États-Unis et Cuba conduise très prochainement à une levée complète de l'embargo et à la normalisation des relations entre ces deux pays.

La Barbade se félicite de l'appui apporté par la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH), qui a été un instrument essentiel du renforcement des capacités en Haïti dans les

domaines clefs de la gouvernance, de la consolidation de l'état de droit et des droits de l'homme. Nous demandons donc au Conseil de sécurité de prolonger le mandat de la MINUSTAH de façon que la communauté internationale puisse continuer d'apporter un appui au peuple haïtien dans sa quête d'une paix et d'un développement durables.

En tant que petit État insulaire, la Barbade est consciente des graves dangers du changement climatique. Les dégâts causés à notre littoral et à nos récifs coralliens renseignent sur les menaces potentielles qui découlent du phénomène du réchauffement planétaire. Ces menaces ne sont pas spécifiques à la Barbade, mais existent sous de multiples formes dans d'autres pays du monde, tant développés qu'en développement.

Nous nous réunirons à Copenhague dans trois mois pour décider d'un plan d'action contre cette menace mondiale aux proportions sans précédent. Nous savons quelles seront les conséquences catastrophiques d'un échec de nos efforts de réduction des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Ce qu'il faut, c'est transformer totalement la manière dont l'énergie est produite et utilisée pour dynamiser la croissance et le développement.

La Barbade s'est engagée à réduire sa dépendance à l'égard du pétrole importé et a considérablement accru son utilisation des énergies renouvelables. En outre, nous avons fait du passage à une économie verte une priorité nationale. Nous avons établi un certain nombre de jalons et d'indicateurs, permettant d'évaluer les progrès réalisés dans la réalisation de cet objectif. Nous avons entrepris ces activités avec un appui minimal de la part de la communauté internationale, en utilisant nos propres ressources. Nous avons été obligés de réorienter une part importante de notre budget national vers le financement de mesures d'adaptation. Selon les estimations de la Banque mondiale, le coût total des effets des changements climatiques potentiels sur tous les pays de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) s'élève à près de 9,9 milliards de dollars par an, soit environ 11,3 % du produit intérieur brut annuel total de l'ensemble des États membres de la CARICOM et des membres associés.

La communauté internationale a une responsabilité morale et éthique d'appuyer une action urgente et ambitieuse mondiale en vue d'assurer le financement des mesures d'adaptation dans les petits

États insulaires en développement. Dans les Caraïbes, notre capacité à remédier aux changements climatiques a été gravement compromise par les effets de la crise financière et économique mondiale. En conséquence, un critère essentiel du succès de la Conférence de Copenhague sera la mesure dans laquelle les décisions que nous prendrons permettront d'assurer la survie et la viabilité constante des petits États insulaires en développement.

Avant de terminer, permettez-moi de demander l'appui de l'Assemblée générale à propos d'une question qui est devenue un défi crucial en matière de santé dans de nombreux pays, y compris ceux des Caraïbes. Les maladies chroniques non transmissibles sont devenues l'une des principales causes de morbidité. Nous estimons que cette question doit faire partie des discussions mondiales sur le développement. Nous appuyons donc l'appel lancé par le Premier Ministre de la République de Trinité- et-Tobago en vue de la tenue d'une session extraordinaire de l'Assemblée générale sur la question (voir A/64/PV.5).

Finalement, en ces temps difficiles, un certain nombre de problèmes difficiles sont soumis à notre examen. En dépit de la diversité de nos programmes et de nos priorités différentes, nous partageons un objectif final commun : instaurer la paix, la sécurité et le développement pour tous les peuples du monde. Tant que cela ne sera pas une réalité, aucun pays ne sera vraiment en sécurité. Je réaffirme la détermination de la Barbade à œuvrer avec les autres États Membres à la réalisation de cet objectif.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la République du Tchad, S. E. M. Moussa Faki Mahamat.

**M. Mahamat** (Tchad) : Je voudrais, au nom de la délégation qui m'accompagne et en mon nom propre, adresser au Président nos très chaleureuses félicitations pour sa brillante élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-quatrième session. Et, je ne puis m'empêcher d'exprimer notre fierté et notre joie pour l'élection du représentant d'un pays voisin, frère et ami du Tchad. J'ai voulu nommer le frère Ali Treki de la Grande Jamahiriya arabe libyenne. De par ses qualités et sa longue et riche expérience en matière diplomatique, il lui sera aisé de conduire avec doigté nos travaux. La délégation tchadienne lui assure par ma voix, de sa pleine coopération dans

l'accomplissement de sa lourde mais combien exaltante mission.

Je voudrais aussi exprimer notre sentiment de gratitude à son prédécesseur pour avoir su, avec compétence et clairvoyance, diriger les travaux de la soixante-troisième session. Qu'il me soit également permis de rendre un hommage mérité à notre Secrétaire général, S. E. Ban Ki-moon, pour son engagement constant pour la défense et la promotion des idéaux de notre organisation.

Devant cette tribune, et pendant la soixante-troisième session, les délégations déploraient les crises alimentaires, énergétiques et financières qui ont frappé nos pays et dont les conséquences étaient diversement ressenties en fonction du niveau de développement de chaque pays. Quel bilan devons-nous faire après une année d'intense mobilisation, de concertations et de travail pour l'éradication de ces crises?

Pour nos pays pauvres, ces crises demeurent des réels handicaps pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), pour lesquels nous nous sommes tous engagés et surtout, pour le financement de nos stratégies de développement en cours d'exécution, car, en dépit de la grande mobilisation internationale, il est à redouter que les pays pauvres manquent le rendez-vous de 2015. Ceci est d'autant préoccupant que la situation perdure et continue à focaliser l'essentiel des débats internationaux. Cette situation continue également d'engendrer des conséquences préjudiciables sur la mise en œuvre du Consensus de Monterrey, notamment l'aide publique au développement, les échanges commerciaux, la dette des pays du Sud ou le commerce mondial.

Et nous ne le dirons jamais assez : les pays en développement continueront à payer chèrement pour une crise économique dont ils n'ont pas été à l'origine. Il est donc impérieux que la communauté internationale redouble d'efforts pour alléger les difficultés auxquelles sont confrontés ces pays.

Un autre grand sujet d'inquiétude, et non des moindres, concerne les conséquences négatives des changements climatiques sur le monde en général, et sur les pays en développement les plus vulnérables en particulier. Là aussi nos pays sont les victimes d'un phénomène provoqué par les gros producteurs de gaz à effet de serre que sont les pays industrialisés. Nous ressentons ces effets au jour le jour comme la plus grande des catastrophes sur notre environnement, notre

agriculture, notre élevage, bref, sur la vie de nos populations, sous forme de famines et de maladies de tout genre.

L'exemple le plus significatif est celui du risque de disparition complète du lac Tchad si la communauté internationale ne s'engage pas résolument à nous aider à sauver ce patrimoine mondial. En quarante ans, la superficie du lac Tchad est passée de 25 000 kilomètres carrés à moins de 3 000 kilomètres carrés. Les pays de la Commission du bassin du lac Tchad attendent de la communauté internationale, qu'elle vienne en appui à leur plan de sauvetage du lac, notamment par la réalisation du projet de détournement des eaux du fleuve Oubangui en République centrafricaine pour alimenter le lac Tchad.

À l'initiative de S. E. le Président de la République, Chef de l'État, le Tchad s'est engagé à planter 10 millions d'arbres par an, en vue de lutter contre la désertification. Ce programme, qui rentre dans le cadre du projet transcontinental de la Grande Muraille verte initiée par la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD), a besoin de l'appui de la communauté internationale.

S'agissant du chapitre sur le règlement des conflits, si on peut se féliciter des progrès réalisés çà et là, ce n'est malheureusement pas le cas pour la situation qui prévaut au Darfour et qui préoccupe gravement mon gouvernement. Sur le continent africain, nous réaffirmons notre soutien et notre disponibilité à contribuer à toutes les actions conjointes de l'Union africaine et de l'ONU pour le règlement pacifique et durable de ces conflits. À cet effet, nous nous félicitons de l'initiative prise récemment par le Guide de la Révolution libyenne, Président de l'Union africaine, d'organiser à Tripoli une réunion spéciale consacrée à l'examen et au règlement des conflits en Afrique.

Par rapport à la question de la Palestine, nous exhortons et encourageons notre Organisation à poursuivre avec plus de détermination ses efforts, en vue de soutenir l'aboutissement d'un accord de paix permettant la coexistence pacifique entre deux États souverains, et ce, conformément aux principes du droit international et à ceux énoncés dans la Charte des Nations Unies. C'est l'occasion ici de saluer l'engagement de la nouvelle Administration des États-Unis, sous l'impulsion du Président Barack Obama, à ramener la paix dans cette région longtemps meurtrie.

La nouvelle approche des relations internationales développée par l'Administration des États-Unis devrait également se traduire par une nouvelle attitude vis-à-vis de Cuba, frappée depuis des décennies par un embargo économique, commercial et financier, qui ne se justifie plus aujourd'hui. C'est pour cela que le Tchad souhaite que les États-Unis d'Amérique mettent rapidement un terme à cet embargo, qui est contraire à leur nouvelle vision du monde et contraire aux grands principes que défend notre Organisation.

S'agissant de la crise du Darfour et de la situation de nos relations avec le Soudan, nous attirons une fois de plus l'attention de l'Assemblée sur la gravité de cette situation, qui pèse sur la sécurité de nos frontières et menace la paix et la sécurité régionales. Les répercussions de cette crise sur la sécurité dans les camps de réfugiés et de déplacés dans l'est de mon pays, sur l'environnement déjà précaire dans cette partie du pays en particulier, et en général, sur le développement socioéconomique de mon pays, ne sont plus à démontrer.

L'autre conséquence, et non des moindres, de cette crise, c'est le phénomène des enfants soldats recrutés souvent contre leur gré par les différents groupes armés qui sévissent dans la région. Au cours de ses différentes campagnes, l'Armée nationale tchadienne a réussi à soustraire des centaines de ces enfants, qu'elle a confiés à l'UNICEF pour leur prise en charge et leur réinsertion dans la vie civile. Une campagne d'inspection et de sensibilisation est entreprise dans les différentes casernes du pays, en collaboration avec l'UNICEF, l'ONU et certaines missions diplomatiques à N'Djamena pour prévenir ce phénomène et l'enrayer là où il existe.

Les membres comprennent donc les raisons qui amènent le Tchad à collaborer étroitement avec l'ONU et la communauté internationale, en vue de trouver une issue favorable à cette situation qui n'a que trop duré. C'est dire combien il est erroné de croire que mon pays alimente la guerre au Darfour en apportant un soutien quelconque aux rebelles soudanais du Darfour.

Aussi voudrions-nous réitérer notre entière disponibilité à coopérer avec la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad (MINURCAT) pour l'accomplissement de son mandat dans l'est de notre pays. Mais nous déplorons le retard de son déploiement complet sur le terrain, et en conséquence ses difficultés à assurer une sécurisation

efficace des populations vulnérables que sont les réfugiés, les déplacés et les humanitaires. Il est plus qu'impérieux que les parties impliquées dans cette mission redoublent d'efforts conséquents pour combler ce retard dont la prolongation constitue au quotidien un danger pour les populations que nous avons tous le souci de protéger. Pour notre part, nous sommes très préoccupés par l'avenir incertain de la MINURCAT, et nous nous interrogeons sur les possibilités nationales de remédier à la situation par le renforcement des opérations de maintien de l'ordre et de la sécurité dans les zones concernées par son mandat.

Quels que soient les efforts de la MINURCAT ou les efforts de mon pays pour sécuriser les camps de réfugiés et de déplacés, le véritable règlement de la crise du Darfour ne peut être que politique, pour permettre aux réfugiés et aux déplacés de regagner leur terre d'origine.

C'est pour cette raison que mon pays se félicite de toutes les initiatives prises à cet effet par la communauté internationale. Mon gouvernement a soutenu et soutient le processus du Qatar et se félicite des efforts inlassables déployés par le frère guide Muammar Al-Qadhafi pour obtenir le règlement politique de la crise, effort déployé de longue date et encore récemment pour relancer le processus de Doha. Dans le même ordre d'idées, nous nous félicitons également des récentes initiatives américaines et égyptiennes.

Les efforts de la communauté internationale pour la normalisation des relations entre notre pays et le Soudan sont également à saluer. Sur ce plan, beaucoup d'accords ont été signés entre mon pays et le Soudan. Il ne reste plus qu'à les appliquer.

Le fait d'avoir accueilli les réfugiés fuyant la guerre du Darfour et d'avoir facilité les interventions de la communauté internationale pour leur apporter réconfort et secours ne devrait servir d'alibi à notre voisin pour nous déstabiliser.

Sur le plan national, le Gouvernement tchadien, sous l'impulsion de S. E. M. Idriss Deby Itno, Président de la République et Chef de l'État, poursuit le dialogue politique avec l'opposition démocratique sur la base de l'accord du 13 août 2007. C'est dans ce climat de confiance partagée que nous venons d'achever le recensement général de la population dans la perspective de l'organisation d'élections libres et transparentes. À cet effet, une commission électorale nationale indépendante, composée à parts égales de

représentants du pouvoir et de l'opposition, vient d'être installée et est déjà à pied d'œuvre.

En dépit des agressions répétées des mercenaires et mouvements armés soutenus de l'extérieur contre notre intégrité territoriale et les institutions démocratiquement élues, le Gouvernement prône toujours la réconciliation et la concorde nationale. Plusieurs groupes armés ont regagné la légalité en application de l'Accord de Syrte du 25 octobre 2007. Beaucoup d'autres sont en train de suivre cette voie, ce dont il convient de se féliciter.

Pour finir, je voudrais exprimer le soutien de mon pays à l'appel lancé à l'Assemblée par le Président de l'Union africaine, pour une réforme juste et équitable du Conseil de sécurité, une réforme qui tienne compte des aspirations légitimes du continent africain et de l'évolution des relations entre les États.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Alexandre Cécé Loua, Ministre des affaires étrangères et des Guinéens de l'étranger de la République de Guinée.

**M. Loua** (Guinée) : Je voudrais tout d'abord, au nom de la délégation guinéenne que j'ai l'honneur de conduire, transmettre à S. E. M. Ali Abdussalam Treki, Ministre aux affaires de l'Union africaine de la Grande Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste, les vives félicitations du peuple et du Gouvernement guinéens pour sa brillante élection à la présidence de l'Assemblée générale à la soixante-quatrième session ordinaire. Je tiens à joindre à ces félicitations celles du capitaine Moussa Dadis Camara, Président de la République, Chef de l'État, Président du Conseil national pour la démocratie et le développement et commandant en chef des forces armées guinéennes.

Ma délégation est convaincue que grâce aux talents de diplomate chevronné de M. Treki, nos travaux seront couronnés de succès. Elle lui donne l'assurance de sa pleine coopération. Qu'il me soit également permis de dire à son prédécesseur, M. Miguel d'Escoto Brockmann, l'appréciation de ma délégation pour la sagesse et le dévouement avec lesquels il a dirigé les travaux de la soixante-troisième session de l'Assemblée générale. La République de Guinée salue le travail remarquable que le Secrétaire général Ban Ki-moon accomplit à la tête de notre Organisation, en faveur de la paix, du développement et de la prospérité dans le monde.

*M<sup>me</sup> Gallardo Hernández (El Salvador), Vice-Présidente, assume la présidence.*

Le 23 décembre 2008, le peuple de Guinée, dans sa totalité, a accueilli avec ferveur l'avènement du Conseil national pour la démocratie et le développement (CNDD). En effet, les forces armées guinéennes ont décidé de prendre en main les destinées du peuple, après la disparition du Président Lansana Conté, le 22 décembre 2008, pour éviter l'implosion sociale qui aurait été préjudiciable à la paix, à la sécurité, à la stabilité, à l'unité et au développement harmonieux du pays.

La mal gouvernance politique et économique et ses corollaires, la corruption, l'impunité, la consommation et le trafic de drogue, la prolifération des armes légères et de petit calibre, le grand banditisme, la démission des institutions républicaines, avaient considérablement affaibli l'autorité de l'État. Le Conseil national pour la démocratie et le développement, fidèle à ses engagements, a entrepris des actions concrètes dont les résultats sont encourageants.

Il s'agit, entre autres, de l'élaboration d'un programme de transition, conçu et accepté par toutes les parties prenantes, sur la base d'un dialogue participatif et inclusif devant aboutir à des élections démocratiques, libres et transparentes en vue du retour à l'ordre constitutionnel; de la lutte contre le trafic de drogue et de stupéfiants, les détournements de deniers publics, le crime organisé et les travers sociaux. Il s'agit aussi de l'exécution d'un programme spécial pour la satisfaction des besoins fondamentaux de la population, notamment la fourniture d'eau et d'électricité, et de l'amorce de la réforme des secteurs de la défense et de la sécurité.

Dans cette dynamique, le Conseil national pour la démocratie et le développement et les forces vives de la nation entretiennent des rapports étroits de collaboration. Cette synergie d'actions a permis la mise en place d'un comité ad hoc qui a évalué et révisé le chronogramme de la transition. Ce nouveau chronogramme prévoit la tenue de l'élection présidentielle en janvier 2010 et des législatives en mars de la même année. Parallèlement, des relations de confiance et de coopération sont établies avec le Groupe de contact international pour la Guinée, dont la mission est d'accompagner le processus de transition.

Le CNDD et le Gouvernement accordent une importance particulière à la lutte contre le trafic de

drogue et de stupéfiants dans notre pays, devenu malheureusement ces dernières années l'une des plaques tournantes de ce commerce en Afrique de l'Ouest. La récente découverte de substances toxiques et de laboratoires clandestins dans certaines villes de notre pays illustre la gravité de la situation. Les opérations hardies déclenchées par les nouvelles autorités ont abouti à des arrestations au sein de la haute hiérarchie des forces de sécurité et de défense, et de l'administration publique.

La République de Guinée sollicite le soutien de la communauté internationale dans cet effort d'assainissement et lance un appel pour l'application de la Déclaration politique et Plan d'action sur la coopération internationale en vue d'une stratégie intégrée et équilibrée de lutte contre le problème mondial de la drogue, adoptés par la cinquante-deuxième session de la Commission des stupéfiants, tenue à Vienne en mars 2009.

Le Gouvernement guinéen a également entrepris des actions pour moraliser la gestion des finances publiques. Dans ce cadre, les opérations d'audits ont révélé de nombreux cas de malversations financières à des niveaux élevés de l'État. Les fonds déjà recouverts ont servi au financement partiel du programme « Eau et électricité pour tous », lancé par le CNDD pour améliorer les conditions de vie des populations. Ma délégation renouvelle son appel aux partenaires de développement pour un soutien matériel, financier et technique accru à la transition en Guinée.

Au nom du Président du CNDD, le Président de la République, S. E. le capitaine Moussa Dadis Camara, le Gouvernement guinéen exprime sa profonde gratitude à tous ceux qui appuient ses efforts dans le cadre d'une transition apaisée, consensuelle et réussie. À cet égard, les autorités guinéennes voudraient remercier toutes les bonnes volontés, notamment le Guide de la Révolution libyenne, S. M. le Roi du Maroc, ainsi que LL. EE. MM. les Présidents du Sénégal, de la Côte d'Ivoire, du Burkina Faso, du Libéria et de la Sierra Leone et du Mali, pour leurs actions en faveur de l'unité, de la réconciliation et de la stabilité en Guinée. Elles expriment également leur reconnaissance à tous les leaders africains et d'ailleurs qui sont disposés à apporter leur contribution de tout ordre, pour une réussite historique et exemplaire du processus de transition dans notre pays.

L'ordre du jour de la présente session comporte des questions récurrentes, véritables défis pour

l'édification d'un nouvel ordre mondial fondé sur la justice, la solidarité et le développement durable. La matérialisation de ces aspirations reste tributaire de la mise en œuvre des engagements de la communauté internationale à l'endroit des pays en développement, qui subissent de plein fouet les conséquences de la crise économique et financière mondiale. Cela est d'autant plus nécessaire qu'en dépit des progrès enregistrés dans la lutte contre les pandémies, l'analphabétisme et l'extrême pauvreté, d'immenses efforts sont à déployer pour la réalisation intégrale et harmonieuse des objectifs du Millénaire pour le développement.

Dès lors, l'établissement d'un partenariat qui accorderait une place prépondérante au développement de l'Afrique, par l'accroissement substantiel de l'aide et des flux d'investissements, s'avère indispensable. Aussi, la question de la dette extérieure, qui hypothèque sérieusement les efforts d'éradication de la pauvreté, mérite-t-elle une attention particulière. En outre, la faible rémunération des produits de base, ajoutée aux aléas de la nature, à l'action néfaste de l'homme sur l'environnement, aux effets des changements climatiques, fragilisent les économies africaines et rendent précaire la production agricole et alimentaire.

S'agissant de la paix et de la sécurité, des avancées significatives ont été enregistrées dans la prévention et le règlement des conflits. Toutefois, des foyers de tension subsistent encore, ici et là, avec pour corollaires des pertes en vies humaines, des souffrances indicibles, des destructions matérielles, des flux de réfugiés et de personnes déplacées.

En Afrique, le processus de paix et de réconciliation nationale progresse à la faveur de l'action concertée de l'Union africaine et des organisations sous-régionales, soutenue par la communauté internationale, malgré des atteintes aux droits de l'homme et la mal gouvernance politique et économique. Dans l'espace du fleuve Mano, la réussite des mesures énergiques de consolidation de la paix entreprise en Sierra Leone et au Liberia constitue une source de réconfort et d'espérance. Par l'application de l'Accord politique de Ouagadougou, la Côte d'Ivoire consolide la réunification du pays et s'attelle à l'organisation d'élections libres. La République de Guinée soutient ce processus.

Ailleurs sur le continent, le bon déroulement des élections présidentielles en Guinée-Bissau et en

Mauritanie augure d'une nouvelle ère, propice à la réconciliation nationale, à la paix, à la stabilité et au progrès. En République démocratique du Congo, l'ONU, l'Union africaine et les États voisins sont engagés dans un dialogue qui, sans nul doute, aboutira à la pacification de l'est du pays, gage de stabilité, de sécurité et de développement dans la région des Grands Lacs.

S'agissant de la Somalie et de la situation au Darfour, la communauté internationale devrait s'impliquer davantage aux côtés de l'Union africaine, afin de parvenir à une solution politique rapide et durable.

Sur la question du Sahara occidental, tout en saluant les efforts du Secrétaire général et de son Envoyé personnel, mon pays accueille favorablement l'initiative marocaine pour la négociation d'un statut d'autonomie de la région du Sahara et exhorte les parties concernées à trouver une issue politique et mutuellement acceptable au différend.

S'agissant du Moyen Orient, la Guinée demeure persuadée que le règlement du conflit israélo-palestinien passe nécessairement par une solution globale, conduisant à la création d'un État palestinien indépendant, souverain et viable, vivant côte à côte et en paix avec Israël, à l'intérieur de frontières sûres et internationalement reconnues, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'ONU et à la Feuille de route du Quatuor. La communauté internationale a le devoir d'y veiller.

En Asie, la Guinée réaffirme son attachement au principe d'une seule Chine et à la réunification pacifique et indépendante de la péninsule coréenne.

Les actions terroristes se multiplient à travers le monde, frappant sans discernement des victimes innocentes, parmi lesquelles des femmes, des enfants et des personnes âgées. Ces formes de barbarie et d'intolérance sont à flétrir sévèrement. Ma délégation salue l'adoption par les Nations Unies de la Stratégie antiterroriste mondiale. Elle demeure favorable à l'élaboration de la convention internationale globale contre le terrorisme et fonde l'espoir que les consultations sur la question se poursuivront dans un esprit de pleine coopération.

Mon pays accorde une attention soutenue aux efforts internationaux en matière de désarmement et de contrôle des armements. Il se prononce pour l'interdiction et la destruction totale des armes

nucléaires, biologiques et chimiques, ainsi que l'éradication du trafic des matières fissiles. En Afrique, la circulation illicite et incontrôlée des armes légères et de petit calibre est une source d'instabilité pour les États et d'insécurité pour les populations. La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest a adopté sur la question une Convention, dont l'objectif est d'instaurer un climat de paix, à travers un cadre de coopération entre les États membres, pour le contrôle systématique et l'élimination de ces armes qui alimentent les guerres civiles. La réussite de ce programme requiert l'engagement de tous les États membres et le soutien des partenaires bi- et multilatéraux.

Le monde se trouve confronté à une grave crise financière et économique sans précédent. L'Afrique n'est pas épargnée par les effets contagieux de cette crise. Le rapport du Secrétaire général révèle que notre continent a connu un recul dans des domaines critiques comme la croissance économique, le développement agricole, l'élimination de la pauvreté et la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement.

Le moment est venu de repenser l'architecture financière internationale, afin de l'adapter aux réalités du XXI<sup>e</sup> siècle, en termes de représentations des États Membres, de méthodes de travail, ainsi que de répartition équitable des ressources.

Des initiatives novatrices sont indispensables en matière de commerce, d'aide publique au développement, d'allègement de la dette, de transfert de technologies et de financement en faveur des pays en développement en général, et des pays les moins avancés en particulier, pour leur permettre de tirer le meilleur profit de la mondialisation. Dans ce cadre, les engagements pris à Monterrey, à Johannesburg, à Doha, à Londres ainsi qu'à Pittsburg dans le cadre du G-20, constituent un motif d'espoir. Il importe que les négociations du cycle de Doha aboutissent rapidement à un accord sur des mesures propices à stimuler le développement et à mettre fin à l'extrême pauvreté.

Mon pays attache la plus grande importance à l'accroissement de l'aide publique au développement, assorti d'une amélioration de sa qualité, de sa prévisibilité et de son alignement sur les priorités nationales, conformément à la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement.

La Guinée apprécie les progrès accomplis dans l'application de l'Initiative en faveur des pays pauvres

très endettés (PPT). Compte tenu du fardeau de la dette, elle exhorte les bailleurs de fonds à œuvrer pour le renforcement des ressources et des capacités nationales et internationales d'appui aux stratégies mises en place, afin d'assouplir les conditions permettant d'atteindre son point d'achèvement.

La communauté internationale doit appuyer pleinement la mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), qui engage le continent à développer les infrastructures, à promouvoir les droits de l'homme, l'état de droit, la démocratie, et à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

La problématique des changements climatiques retient l'attention de tous les États en raison de la menace que fait peser ce phénomène sur l'humanité. La Guinée, qui occupe une place centrale dans la mise en œuvre des politiques et stratégies de développement durable et de restauration des équilibres écologiques en Afrique de l'Ouest, est consciente de la gravité de la situation et de l'urgence d'agir. Ma délégation appelle de tous ses vœux une action internationale concertée et courageuse pour mettre fin au paradoxe de voir les pays et les populations qui contribuent le moins au réchauffement de la planète en subir les conséquences les plus graves. Elle formule le souhait que le prochain sommet de Copenhague soit à la hauteur des grandes attentes de l'humanité.

Une attention particulière doit aussi être accordée à la problématique des flux migratoires et aux multiples enjeux qui les sous-tendent. Seule la promotion d'une solidarité agissante sera à même de maîtriser la gestion des flux migratoires.

Le monde actuel est en proie à des mutations rapides, complexes et profondes. La paix, le développement et l'interdépendance entre les nations demeurent une réalité incontournable et un facteur essentiel pour une prospérité mondiale solidaire. Dès lors, le multilatéralisme constitue la seule option viable pour relever les défis globaux qui interpellent l'humanité. Ma délégation demeure convaincue que la présente session confortera davantage le rôle et l'action de notre Organisation universelle dans la défense des causes justes.

**La Présidente par intérim** (*parle en espagnol*) :  
Je donne maintenant la parole à S. E. M. Rufus George Bousquet, Ministre des affaires étrangères, du commerce international et des investissements de Sainte-Lucie.



L'augmentation des prix des aliments, du carburant et d'autres produits de première nécessité a contraint la plupart des gouvernements des pays en développement à détourner des ressources déjà limitées afin de subventionner ces articles pour les plus pauvres de nos sociétés. Cela a entravé leur capacité de rembourser leurs dettes et, avec la mauvaise gestion dans le secteur financier mondial, cela a entraîné une crise financière et économique mondiale.

La Conférence mondiale tenue ici en juillet dernier au Siège de l'ONU pour évaluer le pire ralentissement économique mondial depuis la Grande dépression est parvenue à déterminer des mesures immédiates et à long terme pour atténuer l'incidence de la crise, notamment sur les pays en développement, et à entamer les délibérations internationales nécessaires sur la restructuration de l'architecture financière internationale. Sainte-Lucie et le reste de la communauté des Caraïbes se sont félicités de cette initiative et ont participé pleinement aux délibérations.

Sainte-Lucie appuie donc les mesures prescrites dans le document final (résolution 63/303, annexe) pour appuyer cette initiative tout en fournissant le mécanisme nécessaire en vue du suivi continu de l'économie mondiale. À cette fin, nous soulignons à quel point il importe que l'ONU renforce ses capacités, son efficacité et son utilité et que les institutions financières internationales fassent preuve de plus de compassion dans les réponses et l'appui qu'elles apportent aux stratégies de développement nationales. Nous attendons avec intérêt d'analyser le rapport du groupe de travail spécial à composition non limitée de l'Assemblée sur la mise en œuvre du mandat, ainsi que les rapports du Secrétaire général sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire, le rapport de l'Organisation internationale du Travail sur le Pacte mondial pour l'emploi et les contributions de l'Union interparlementaire au nouveau programme de financement pour le développement.

Le défi le plus urgent auquel Sainte-Lucie doit faire face, ainsi d'ailleurs que le reste du monde, est le changement climatique. C'est devenu l'obstacle le plus grave au développement que l'humanité connaisse aujourd'hui – d'où les demandes d'action collective et de mesures urgentes. Nous sommes extrêmement préoccupés de voir que les effets négatifs du changement climatique modifient constamment l'accès aux ressources de base comme la terre, l'eau et la nourriture. Cette accessibilité réduite constitue une menace pour la sécurité sociale, et une réalité

quotidienne pour beaucoup d'entre nous dans le monde. Peut-être que nous n'allons pas disparaître un jour comme les Maldives si rien n'est fait, mais le prix de notre survie sera certainement très élevé.

Le 21 septembre 2009, les chefs d'États membres de l'Alliance des petits États insulaires en développement ont adopté une déclaration sur le changement climatique dans laquelle ils ont énuméré certaines des questions les plus urgentes qui doivent être résolues par tous les États. Avant cela, nous avons eu le Programme d'action de la Barbade de 1994, le communiqué final de la réunion de 1999 des chefs de gouvernement de l'Alliance des petits États insulaires, le document final de la session extraordinaire de l'Assemblée générale tenue en 1999 pour revoir et évaluer le Programme d'action de la Barbade (résolution S-22/2) et l'adoption en 2005 de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre. Tous ces textes portaient autorisation d'une action internationale concertée et définissaient clairement la position des États les plus vulnérables.

Ce mandat étendu fournit le cadre d'une stratégie visant à mettre fin aux effets du changement climatique, et à instaurer un monde viable pour les générations actuelles et futures. La réunion de haut niveau sur le changement climatique, qui s'est tenue en 2007, avec pour thème : « L'avenir entre nos mains : changements climatiques, un défi à relever pour nos dirigeants », a aussi été instructive en ce sens qu'elle a renforcé les mandats établis lors de réunions précédentes. Malheureusement, il semble que le reste du monde n'ait pas compris qu'il était urgent d'agir.

En ce qui nous concerne, Sainte-Lucie et les autres États des Caraïbes, nous nous sommes engagés à prendre des mesures volontaires d'atténuation pour assurer notre survie collective. Nous travaillons d'arrache-pied pour élaborer des politiques et revoir notre législation en vue du développement de notre potentiel en énergies renouvelables, à savoir, l'énergie éolienne, solaire et géothermique. Nous intensifierons nos efforts pour préserver notre couverture forestière limitée, qui protège notre approvisionnement en eau et notre biodiversité, et joue un rôle important dans la fixation du carbone. Pour nous, il s'agit de mesures critiques de survie.

Sainte-Lucie s'est associée à d'autres États membres de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) afin de mettre en place des systèmes d'alerte précoce pour la prédiction de catastrophes comme les

inondations et les ouragans. Les chefs de gouvernement de la CARICOM ont aussi adopté la Déclaration de Liliendaal sur le changement climatique et le développement, dans laquelle ils ont exprimé leur volonté de protéger les ressources et les écosystèmes marins régionaux et d'œuvrer à la réalisation des objectifs de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

Il est vrai que ces pratiques de développement durable ont des avantages à long terme, mais l'investissement financier requis pour leur application est très élevé pour les petits États insulaires en développement. Nous avons expliqué que nos gouvernements ont été proactifs; cependant, les petits États insulaires en développement ont toujours besoin d'une aide financière pour améliorer leur capacité à relever les défis posés par le changement climatique. Je rappelle que nous n'avons pas causé ces problèmes. Le manque d'accès à des technologies rentables, abordables et respectueuses de l'environnement risque d'arrêter ou de réduire à néant les progrès déjà accomplis. Les mesures d'atténuation ne seront pas non plus suffisantes si elles ne sont pas accompagnées de mesures d'adaptation. En conséquence, nous exhortons les États à décaisser les fonds promis pour alimenter le Fonds d'adaptation, qui nous aidera à faire face aux changements qui ont rendu la vie difficile à de nombreux peuples.

Nous, petits États insulaires en développement et pays les moins avancés, ensemble, nous demandons – nous supplions même s'il le faut –, que le nouvel accord de Copenhague sur le changement climatique limite la hausse des températures à 1,5 °C, ce qui est réalisable, car il est possible que toute augmentation supérieure ait des conséquences dévastatrices pour notre existence même. Nous exhortons les autres habitants de la planète Terre à être compréhensifs et coopératifs à l'heure où nous faisons tout pour que soit scellé l'accord à Copenhague. Si nous ne pouvons pas inverser ou ralentir les effets du changement climatique, toutes les autres activités, aussi nobles qu'elles puissent être, ne seront d'aucune utilité à l'humanité.

Les efforts que nous déployons pour faire progresser notre développement échouent parfois à cause d'un manque de ressources et d'une catégorisation étrange qui empêche de nombreux pays d'avoir accès à certains types d'aide, de prêts ou d'assistance au développement actuellement réservés aux États les moins avancés. Ironiquement, cette

situation résulte de notre succès dans la gestion de nos affaires. On dirait que nous sommes punis pour avoir fait preuve de prudence dans la gestion de nos ressources limitées.

Les pays à revenu intermédiaire comme Sainte-Lucie continuent de se heurter à des difficultés importantes, s'agissant de la réduction de la pauvreté, du service de la dette et de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Mon gouvernement note avec plaisir que l'Organisation des Nations Unies et les institutions financières internationales ont reconnu qu'il était nécessaire de s'occuper des besoins de développement des pays à revenu intermédiaire et de renforcer l'appui mondial à leurs efforts de développement. Nous sommes conscients que ce groupe de pays n'est pas homogène et qu'il faut tenir compte des circonstances individuelles économiques et sociales. Cependant, en tant que groupe, nous méritons plus d'attention de la part de la communauté des donateurs et du système des Nations Unies. Nous espérons que nos appels seront entendus, et que nous recevrons cette assistance avant qu'il ne soit trop tard.

Même si nous nous plaignons de la lenteur avec laquelle le Nord nous prodigue son assistance, nous remercions nos amis de longue date – entre autres le Royaume-Uni, les États-Unis, le Canada, la France, l'Union européenne, le Japon – de leurs efforts pour atteindre leurs objectifs en matière d'aide publique au développement et pour honorer leurs engagements. Cependant, il ne faudrait pas oublier l'importance de la coopération entre les pays en développement. La coopération Sud-Sud est devenue un outil efficace au service du développement économique et de la politique étrangère et constitue l'une des dimensions les plus importantes de la coopération internationale pour le développement, surtout dans le contexte de la mondialisation et de la libéralisation. La coopération Sud-Sud est aussi un impératif pour compléter la coopération Nord-Sud et renforcer les capacités institutionnelles des pays du Sud à mettre en place des pratiques de développement durable. Le paysage mondial en évolution permanente a obligé les pays en développement à prendre des initiatives pour sauvegarder leurs intérêts communs, puisqu'ils disposent de ressources différentes mais néanmoins complémentaires.

Tel a été notre objectif au sein de la CARICOM, et nous remercions le Gouvernement trinidadien d'avoir si souvent été le chef de file en la matière. Le

Gouvernement saint-lucien tient également à exprimer sa reconnaissance pour l'assistance qu'il a reçue de la République de Cuba, dont le programme d'assistance médicale internationale a été utile aux peuples de la région, de tout l'hémisphère et d'autres régions du monde. Nous sommes également reconnaissants pour le soutien qu'ils ont apporté à d'autres pays de la région, notamment des États d'Amérique latine comme le Brésil, le Mexique, le Venezuela, pour n'en citer que quelques-uns.

Les liens historiques culturels entre l'Afrique et les Caraïbes sont bien connus, et la coopération entre nos deux régions est renforcée à travers des mécanismes mis en place récemment comme l'Initiative diaspora dans le cadre de l'Union africaine et le Secrétariat de l'Organisation des États des Caraïbes orientales. Sainte-Lucie a reçu une aide financière du Fonds koweïtien pour développer nos infrastructures. Bref, nous cherchons à établir des liens de coopération et de collaboration avec le monde pour faire avancer nos efforts de développement, dans le cadre du respect mutuel et du respect envers l'humanité.

C'est pour cette raison que le Gouvernement saint-lucien se joint à d'autres délégations pour exprimer ses sincères condoléances au Gouvernement et au peuple taïwanais à la suite des dégâts et des pertes en vies humaines causés par le typhon dévastateur Morakot en août. Taiwan a aidé Sainte-Lucie dans les domaines de l'éducation, de l'agriculture, de la santé et d'autres domaines essentiels pour notre développement. Son assistance dans le domaine de l'agriculture, en particulier, nous a permis d'améliorer notre production et d'accéder au marché d'exportation de denrées alimentaires. Taiwan a toujours accordé une assistance à ceux qui en ont fait la demande. Il ne cherche qu'à faire partie de la communauté des nations et à partager ses connaissances et son savoir-faire avec le reste du monde. Ce n'est pas trop demander. Nous sommes heureux de voir que des mesures constructives ont été prises à cet égard, et nous espérons que d'autres mesures similaires seront prises et que d'autres institutions lui ouvriront leurs portes, permettant ainsi à 23 millions de personnes d'apporter leur contribution à la réalisation des aspirations de leurs frères humains, comme cela a été le cas pour nous à Sainte-Lucie, il y a 30 ans.

Nous présentons également nos condoléances au Gouvernement et au peuple philippins pour les pertes

en vies humaines et les dégâts matériels causés par le typhon Ketsana il y a trois jours.

Sainte-Lucie s'associe aux autres pays membres de la CARICOM pour faire part de son extrême préoccupation et de sa profonde déception face à la décision prise par la Puissance administrante de dissoudre le Gouvernement et le parlement du territoire non autonome des îles Turques et Caïques, un membre associé de la CARICOM. Nous demandons un retour rapide à la gouvernance démocratique, sinon la participation du territoire au processus d'intégration régionale sera compromise.

La diversification économique des petits États est d'une importance critique s'ils veulent rester compétitifs dans une économie de plus en plus mondialisée, et nombre de petits États ont mis en place des industries de services financiers dynamiques qui sont devenues des industries propres et compétitives au sein d'une économie mondiale qui dépend de plus en plus des services. Évidemment, la compétitivité des taux d'imposition fiscale et les crédits d'impôt internationaux sont des outils fondamentaux de la mondialisation et représentent l'un des rares domaines où les petits États ont été en mesure de se positionner dans la nouvelle économie en étant compétitifs. À cette fin, en juillet dernier, Sainte-Lucie s'est associée aux autres États de la CARICOM pour adopter la Déclaration de Liliendaal sur le secteur financier : un nouveau cadre de régulation et de supervision financières dans la région.

Il importe de noter que la politique régionale contient des dispositions relatives à l'amélioration continue des normes de divulgation, de la transparence et de la gouvernance des entreprises, tant privées que publiques. Toutefois, malgré tous nos efforts, les centres financiers internationaux aux Caraïbes et ailleurs ont été récemment soumis à de fortes pressions de la part de nations à fiscalité élevée. Sainte-Lucie s'associe à ses partenaires régionaux pour continuer à améliorer la transparence en renforçant les cadres de régulation. De même que nos collègues de la CARICOM, nous réclamons un traitement équitable conforme à celui que reçoivent les pays développés, et d'autres juridictions préférentielles.

Il importe peu que nous soyons riches si nous ne sommes pas en sécurité dans nos foyers et dans nos pays. C'est pourquoi ces dernières années, la question des armes légères et de petit calibre est devenue pour nous un grand sujet de préoccupation. Les petits États

en développement comme Sainte-Lucie continuent d'être menacés par la propagation inquiétante de ces armes. L'introduction illicite de ces armes dans nos sociétés a imposé un lourd fardeau à notre région, où la violence armée a atteint un niveau inacceptable, et a empiré à la suite de la détresse sociale provoquée par la crise économique et financière. Sainte-Lucie réitère son appui à la mise en œuvre des résolutions pertinentes de l'Assemblée générale pour remédier au commerce illicite des armes légères et de petit calibre sous tous ces aspects, dont la dernière en date, à savoir la résolution 63/72 du 2 décembre 2008. Sainte-Lucie tient également à exprimer son appui continu à la mise en œuvre intégrale des instruments internationaux pour permettre aux États de procéder rapidement et de manière fiable à l'identification et au traçage des armes légères et de petit calibre illicites.

Il semble, alors que nous avons déjà nos propres problèmes financiers, qu'on nous demande d'assumer une part inéquitable de la charge correspondant au maintien de la paix et de la sécurité mondiales. Si garantir le fonctionnement efficace d'un mécanisme de financement relève de la responsabilité collective de tous les Membres, nous sommes d'avis que le barème futur des quotes-parts devrait être constant, simple et transparent. Nous appuyons sans réserve l'opinion du Comité des contributions selon laquelle le barème devrait être basé sur les données relatives au revenu national brut qui constitue la mesure la plus exacte des capacités de paiement.

Face à tous les défis susmentionnés et compte tenu de l'état actuel des affaires du monde, il n'est plus pragmatique de recourir aux dispositifs diminués d'assistance financière et technique conçus il y a de nombreuses années. Ils ont cédé la place à des problèmes de développement souvent astronomiques et complexes qui exigent des réponses à long terme et cumulatives. Bref, le monde est en mode de gestion de crise, ce qui a des effets non négligeables sur la capacité des pays en développement à poursuivre leur marche vers le progrès.

La gestion des crises doit toutefois se faire sans oublier le développement durable et elle doit être intégrée aux processus décisionnels, tant par les pays donateurs que par les pays bénéficiaires. La coordination et la collaboration sont donc essentielles au sein des gouvernements, des organisations et des collectivités, et entre eux, si l'on veut instaurer une approche durable et tournée vers l'avenir.

Nous avons choisi pour la présente session de l'Assemblée générale le thème « Face aux crises mondiales, renforcer le multilatéralisme et le dialogue entre les civilisations pour favoriser la paix et la sécurité internationales et le développement ». J'espère que cet organe, constitué d'un groupe diversifié de pays, s'emploiera à réaliser les objectifs que nous nous sommes fixés.

Comme Jason, dans son vaisseau l'Argo, belle Hélène – Sainte-Lucie – affrontera les mers et trouvera une nouvelle voie pour porter son peuple vers les cimes du développement et de la dignité qui conviennent à un pays qui a produit deux lauréats du prix Nobel.

**La Présidente par intérim** (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Fander Falconi, Ministre des relations extérieures, du commerce et de l'intégration de l'Équateur.

**M. Falconi** (Équateur) (*parle en espagnol*) : L'Équateur salue la nomination de M. Ali Abdussalam Treki à la présidence de l'Assemblée générale des Nations Unies à sa soixante-quatrième session. Nous sommes certains que grâce à son expérience internationale, les travaux de l'Assemblée générale seront couronnés de succès. L'Équateur remercie à nouveau le Président sortant, M. Miguel d'Escoto Brockmann, pour ses efforts de démocratisation de l'Organisation et pour son engagement inébranlable en faveur des pauvres et des sans voix de la planète.

Le thème central du débat général – le renforcement du multilatéralisme – est la raison d'être de l'ONU. L'Organisation est appelée à être l'expression des relations horizontales, démocratiques et respectueuses entre les pays du monde, dans le strict respect du principe de l'égalité souveraine des États.

Toutefois, du fait de sa structure et de son fonctionnement, l'Organisation n'a pas été en mesure de relever les grands défis du XXI<sup>e</sup> siècle. C'est pourquoi il est urgent d'approfondir sa réforme structurelle. Le Conseil de sécurité doit être plus représentatif, plus démocratique et plus efficace. C'est pourquoi nous lançons, à cette fin, un appel à tous les États pour qu'ils s'engagent à assurer une véritable transformation de fond du Conseil cette année, tant dans sa composition que dans ses méthodes de travail. Notre pays est également d'avis que l'Assemblée générale, qui est l'organe le plus démocratique et le plus universellement représentatif, doit assumer intégralement les fonctions que lui confère la Charte des Nations Unies. Il est indispensable de parvenir à

des accords de fond qui puissent mener à une véritable revitalisation de l'Assemblée générale.

Dans le même ordre d'idées, l'Équateur est attaché aux processus d'intégration régionale en tant que mécanismes de coordination, de coopération et de solidarité entre les peuples. C'est pourquoi nous nous réjouissons tout particulièrement d'assumer la présidence temporaire de l'Union des nations de l'Amérique du Sud (UNASUR), ce qui nous donnera l'occasion de contribuer à l'intégration en tant que mécanisme privilégié de promotion de la démocratie et du bien-être de tous de manière collective et concertée.

L'Amérique latine et les Caraïbes ont bien compris que la meilleure façon de faire face aux défis du monde contemporain, c'est de mener une action multilatérale efficace. Notre région passe par un processus intense d'intégration fondé sur la solidarité et la coopération, comme le montrent des instances aussi cruciales que le Groupe de Rio, UNASUR, la Voie bolivarienne pour les peuples d'Amérique latine (ALBA) et la Communauté des Caraïbes (CARICOM). C'est de ces groupes qu'émanent les propositions et les initiatives les plus diverses dont l'objectif est d'élaborer des programmes communs dans le domaine social, culturel, politique et économique axés sur la mise en œuvre d'une stratégie de développement plus participative et moins prédatrice.

Tout effort d'intégration exige la reconnaissance des principes d'égalité et de souveraineté des États. C'est pourquoi mon pays se félicite que la décision injuste d'expulser la République sœur de Cuba de l'Organisation des États américains (OEA) ait été annulée. Nous avons soldé une partie de la dette à l'égard de Cuba, mais en dépit des appels répétés lancés par l'Assemblée générale au cours des 17 dernières années, le blocus économique commercial et financier imposé par les États-Unis à ce pays frère n'est toujours pas levé. Ce blocus est contraire aux principes et aux normes du droit international, et son maintien continue d'avoir de graves répercussions sur le bien-être et la dignité du peuple cubain.

L'Amérique latine et le monde entier ont pris position par le biais de la résolution historique de l'Assemblée générale (résolution 63/101) condamnant le coup d'État perpétré contre le Gouvernement légitime de la République du Honduras. La communauté internationale a rejeté de manière catégorique et unanime cet attentat contre la démocratie, contre toutes les pratiques de coexistence

pacifique de tous les peuples. C'est pourquoi nous demandons le rétablissement immédiat du Président Zelaya dans ses fonctions, de même que sa protection physique et la cessation immédiate de la répression du peuple hondurien. Nous nous faisons l'écho des résolutions de l'ONU, de l'OEA, du Groupe de Rio, de l'UNASUR, de l'Union européenne, de l'ALBA et de beaucoup d'autres organisations qui se sont prononcées catégoriquement sur cet événement.

Je souhaiterais faire référence à la Déclaration des 61 chefs d'État et de gouvernement d'Amérique du Sud et d'Afrique, qui se sont réunis hier sur l'île Margarita, au Venezuela, dans laquelle nous condamnons le coup d'État au Honduras. Dans ce document, nous appuyons également la Déclaration du Conseil de sécurité publiée le 25 septembre demandant que soit garantie la sécurité de l'ambassade du Brésil à Tegucigalpa, où s'est réfugié en toute légitimité le Président Zelaya, le 21 septembre dernier, et qui a fait l'objet d'un siège policier et militaire injustifiable.

Nous lançons un appel à la communauté internationale pour que nous prenions ensemble des mesures énergiques qui garantissent le rétablissement de l'ordre démocratique au Honduras, de manière à promouvoir l'organisation d'un processus électoral et à reconnaître les autorités qui seraient ainsi élues.

Actuellement, nous nous trouvons face à une crise systémique à dimensions multiples qui menace non seulement l'équilibre d'un système économique, mais aussi la survie même des êtres humains. La crise alimentaire, la crise énergétique et la scandaleuse crise financière montrent très clairement que le système ne fonctionne pas et qu'il doit être réinventé.

L'une des facettes les plus patentes de la crise systémique est la crise financière et économique, dont les effets se sont accrus et multipliés dans les pays en développement, bien qu'elle ait eu pour origine les principaux marchés spéculatifs des pays riches du nord, dans l'économie de casino.

Cependant, la crise financière actuelle n'est qu'un symptôme de la crise d'un système qui a privilégié l'économie spéculative financière plutôt que l'économie réelle, et résulte d'une architecture financière internationale inégale, exclusive et inefficace qui doit être transformée d'urgence. L'Équateur considère que la crise ne requiert pas une réforme technocratique mais bien un changement radical de modèle économique.

C'est pourquoi mon gouvernement a fermement appuyé la décision prise par l'Assemblée générale de convoquer, en juin de cette année, la Conférence de haut niveau sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement. Le Président de la République, Rafael Correa, s'est fait le porte-parole des pays du Sud à cette Conférence, en préconisant une transformation totale d'un ordre économique mondial qui met en péril la vie et le bien-être de millions de personnes dans le monde entier et en proposant, en outre, de démocratiser et redéfinir l'architecture financière internationale.

Au cours de cette Conférence, des avancées importantes ont été réalisées avec la reconnaissance du rôle fondamental de l'ONU dans la réforme du système et de l'architecture financière internationale. Nous nous félicitons de ce que la Conférence ait reconnu que les accords régionaux et sous-régionaux font partie intégrante des réponses multilatérales à la crise actuelle.

À ce propos, j'ai le grand plaisir d'annoncer à l'Assemblée que le samedi 26 septembre, dans le cadre du Sommet des États arabes et des États d'Amérique du Sud sur l'île Margarita, nos pays ont conclu l'Accord constitutif de la Banque du Sud qui disposera d'un capital autorisé de 20 milliards de dollars et d'un capital souscrit de 7 milliards de dollars. La Banque sera une entité financière multilatérale qui aura pour objectif de renforcer le développement humain en Amérique du Sud. Cet accord s'inscrit dans le contexte du Sommet des États d'Amérique du Sud et des États africains. Cet événement important fait partie de la proposition avancée par notre pays, à savoir la création d'une nouvelle architecture financière internationale sur la base d'un ensemble de réponses régionales.

À cela s'ajoute des initiatives telles que la constitution d'un Fonds de réserves commun pour l'Amérique latine, la création d'un système de paiement régional qui constitue le prélude à une Banque centrale régionale et la consolidation d'un système monétaire commun, qui introduira une monnaie électronique pour faciliter nos échanges commerciaux. La bonne nouvelle, c'est que nous avons franchi des étapes fondamentales dans la constitution d'un système régional unique de compensation des paiements (SUCRE), qui commencera bientôt à fonctionner dans le cadre de l'Alternative bolivarienne pour les Amériques (ALBA).

Nous réaffirmons que nous contestons l'ingérence des institutions internationales de crédit, comme le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, qui collaborent activement à la mise en œuvre de mécanismes de domination économique et politique des pays. Nous rejetons aussi, sur la base du principe de souveraineté, les liens de la Banque mondiale avec des centres d'arbitrage comme le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI), qui n'ont servi qu'à juger et condamner certaines parties et à privilégier les intérêts transnationaux au détriment des intérêts nationaux.

Pour nos pays, la restructuration et l'allègement de la dette extérieure sont de plus en plus urgents. Nous ne pouvons continuer de donner la priorité au paiement du service de la dette, au détriment du financement de la reprise de la production et du développement.

Il reste donc une lourde tâche à accomplir face aux effets de la crise. Le Groupe de travail de l'Assemblée générale sur la crise financière sera le mécanisme idéal pour mettre en pratique les engagements pris lors de la Conférence de juin dernier et exécuter les tâches correspondantes.

Outre qu'elle a mis en évidence le manque de viabilité du capitalisme comme modèle économique et de relations sociales, cette crise a fait ressortir les déséquilibres qui existent dans les relations entre la société, la nature et l'économie. La question des changements climatiques fournit l'un des exemples les plus manifestes de ce déséquilibre.

La semaine dernière a eu lieu ici-même le Sommet de haut niveau sur les changements climatiques. En toute franchise, je dois admettre que cela a été une grande déception. À quelques exceptions près, la rhétorique et l'absence d'engagements tangibles ont dominé. Face à l'évidence, notre réponse a été plus qu'insuffisante et, parfois, irresponsable. Pire encore, nous avons entendu dire la semaine passée que le principal défi consiste à trouver un moyen de continuer à maintenir la croissance économique sans nuire à l'environnement, c'est-à-dire comment préserver le système en vigueur moyennant quelques petits changements de pure forme. Nous pensons pourtant qu'il faut complètement transformer les modes de production et de consommation, et non pas simplement poursuivre notre croissance sans procéder à un état des lieux.

Selon le principe de responsabilités communes mais différenciées figurant dans la Convention sur les changements climatiques, reconnaît que les pays riches et les élites surconsommatrices, étant les grands responsables de ce fléau, doivent assumer une grande partie des coûts de réduction des émissions. Les pays riches doivent consentir un effort supplémentaire pour diminuer leurs émissions de gaz à effet de serre, au-delà de la baisse actuelle due à la crise économique.

Ils envisagent de réduire les émissions de gaz mais cela ne suffit pas. Il est important d'envisager des mesures d'adaptation, surtout dans les pays plus vulnérables qui n'ont pas les moyens économiques de faire face aux effets des changements climatiques. Toutefois, nous ne parlons pas de dons ou de crédits alloués à l'adaptation. Il faut des réparations qui reconnaissent la dette écologique, la responsabilité historique des pays aux émissions excessives pendant plusieurs décennies alors que l'effet de serre était connu depuis longtemps. D'après des études sérieuses, cela représenterait 50 milliards de dollars par an pendant 20 ou 30 ans au moins.

Nous exigeons que les pays du nord honorent et renforcent leurs engagements au titre de la Convention et du Protocole de Kyoto, en ce qui concerne l'adaptation, l'atténuation, le développement et le transfert de technologies, ainsi que le financement. Nous reconnaissons néanmoins que nous avons tous la responsabilité de proposer des réponses face à l'urgence climatique. C'est la raison pour laquelle l'Équateur a donné des preuves significatives de son engagement. Je voudrais évoquer brièvement quatre initiatives prises par notre pays.

La première, celle qui en fait guide et sous-tend la politique internationale de l'Équateur en matière d'environnement, est l'Initiative Yasuni Ishpingo Tambococha Tiputini (Yasuni ITT), un projet novateur qui rompt avec les réponses traditionnelles et dépassées, et qui a été présenté à l'ONU par le Président Rafael Correa lors de la Conférence sur les changements climatiques de 2007. L'Équateur a décidé de laisser enfoui un pourcentage important de ses réserves prouvées de pétrole, soit 850 millions de barils de pétrole brut, en ayant à l'esprit trois objectifs importants : le premier objectif est d'éviter la pollution qui résulterait de l'émission de 410 millions de tonnes de dioxyde de carbone dans l'atmosphère. Le deuxième est de protéger les peuples autochtones qui vivent dans le parc national Yasuni, les Taromenanes et les Tagaeris. Le troisième est de préserver la biodiversité.

Un Fonds international d'affectation spéciale sera créé dans les prochaines semaines. Ce mécanisme financier nous permettra de recevoir les contributions internationales et de les allouer à des initiatives en rapport avec la conservation et le développement durable s'inscrivant dans le droit fil des objectifs de développement fixés dans notre plan national.

La deuxième initiative est le Programme des partenaires forestiers qui offre aux peuples autochtones et aux paysans des incitations économiques pour protéger les forêts. Cela nous permettra d'assurer la protection de 20 % de l'ensemble de notre couverture forestière jusqu'en 2015.

La troisième initiative consiste en un programme visant à transformer le réseau d'énergie de manière à ce que le pays utilise principalement des sources d'énergie renouvelables et durables. Un des projets entrepris dans le cadre de ce programme est mis en œuvre dans les Galapagos, un site inscrit au patrimoine mondial de l'humanité, afin que soient utilisées exclusivement des énergies propres sur l'archipel d'ici à 2015.

Notre quatrième initiative consiste en une proposition de l'Équateur à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), relative à l'imposition d'une écotaxe représentant environ 3 % du prix du pétrole afin de faire baisser la demande et ainsi de réduire les émissions de dioxyde de carbone. Cette proposition a dans un premier temps été présentée par M. Herman Daly, spécialiste d'économie environnementale, avant d'être reprise et soumise à l'OPEP par le Président Rafael Correa. Les recettes éventuelles de cette écotaxe permettraient, sous la direction d'une institution telle que l'Organisation des Nations Unies par exemple, de mener à bien des projets visant à faciliter l'accès des plus pauvres à l'énergie et la conversion aux énergies renouvelables.

L'Équateur estime que la période de crise actuelle offre l'occasion d'apporter des changements radicaux qui nous permettront de modifier le modèle actuel de nos sociétés, qui est basé sur la concurrence et des modes de consommation irrationnels et intenable et donne la priorité aux biens sur les personnes, pour édifier des sociétés fondées sur la coexistence d'êtres humains en harmonie avec eux-mêmes, leurs pareils et la nature.

Pour nous, la terre, la nature et l'environnement physique sont des éléments essentiels du principe fondamental de notre ordonnancement constitutionnel,

le principe du bien-vivre, le « *sumak kawsay* ». Ce principe, qui signifie vivre dans la dignité, en accord avec nos valeurs culturelles et en harmonie avec la nature, est à la base des politiques économiques et sociales appliquées par mon gouvernement pour mettre fin aux inégalités sociales.

Nous tenons à souligner une nouvelle fois la gravité de la crise alimentaire. Alors que les technologies disponibles à ce jour permettent de produire suffisamment de denrées alimentaires, la faim existe toujours dans le monde. Cela s'explique par le fait que le droit à l'alimentation est soumis au bon vouloir des grandes sociétés agricoles transnationales qui contrôlent le marché mondial. En outre, les subventions et autres mesures qui faussent le commerce ont une incidence grave sur l'agriculture des pays du Sud.

Nous appuyons pleinement l'organisation du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire qui se tiendra à Rome au cours de la soixante-quatrième session de l'Assemblée générale. Le but de ce Sommet est de parvenir à un accord sur la priorité du droit à la sécurité et la souveraineté alimentaires par rapport à la recherche du profit et la maximalisation des bénéfices.

Si l'on veut atteindre les cibles définies dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) comme étant le minimum indispensable à la survie et au bien-être, il faudra que les pays du Nord se prononcent fermement en faveur d'une augmentation de l'aide publique au développement et de la coopération internationale sans imposer de conditions quelles qu'elles soient.

La révision de ces objectifs qui aura lieu en 2010, comme l'a demandé l'Assemblée, devra permettre de jeter les bases d'une action visant à remédier aux erreurs et omissions passées, en particulier, l'absence de prise en compte dans ces objectifs des causes structurelles des problèmes et le manque d'attention accordée aux droits de l'homme. En outre, aucun objectif ne traite de la création d'emplois valorisants, il n'est pas question de la participation de nos peuples ancestraux aux processus de formulation des politiques nationales et la définition de ces objectifs ne s'appuie pas sur une approche multiculturelle.

Durant la session, l'Assemblée générale prendra des décisions qui revêtiront une importance stratégique pour l'Équateur. Nous sommes convaincus que, pour tous les États Membres, ces décisions viseront à accroître l'efficacité de l'action menée par

l'Organisation des Nations Unies pour, entre autres, promouvoir et défendre les droits des personnes handicapées, reconnaître et mettre en œuvre les droits des peuples autochtones, assurer l'équité entre les sexes et lutter contre la traite et le trafic de personnes.

À ce sujet, je tiens à souligner l'engagement de mon pays dans la lutte contre le fléau de la traite et du trafic illicite de personnes. Nous convenons totalement de la nécessité d'un plan d'action mondial et nous proposons à l'Organisation de lui faire partager notre expérience nationale en la matière sur le plan juridique et pratique.

Une autre question devrait occuper une place centrale selon nous dans le programme de l'Assemblée, celle des migrations internationales. Dans la Constitution équatorienne actuelle, un des principes les plus réformateurs est fondé sur la reconnaissance de la citoyenneté universelle. Nous n'imposons aucune restriction à la libre circulation des personnes à travers le monde. Nous considérons que nous sommes tous citoyens du monde. Il n'existe pas d'êtres humains en situation illégale. Il existe en revanche des pratiques illégales et immorales d'exclusion et d'exploitation. Au XXI<sup>e</sup> siècle, la circulation des biens et des capitaux n'est entravée par aucune frontière, mais des murs sont construits pour restreindre la liberté de circulation des êtres humains. L'Équateur continuera d'œuvrer en faveur d'un dialogue multilatéral constructif sur les migrations et de l'adoption d'une approche globale sur la question des droits humains des migrants et de leur famille, conformément à l'engagement pris par les chefs d'État dans le Document final du Sommet mondial de 2005.

L'Équateur accorde la priorité au respect et à la garantie de tous les droits de l'homme et, à ce titre, accueille actuellement plus de réfugiés que n'importe quel autre pays du monde occidental. Sans minimiser l'importance de l'appui apporté par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, nous devons souligner que nous devons affecter des ressources économiques considérables à l'assistance aux personnes qui ont besoin d'une protection internationale. Nous avons mis en œuvre des mesures et politiques novatrices en matière de protection des réfugiés. Nous disposons d'un des programmes les plus modernes en terme de gestion des réfugiés, le programme d'enregistrement élargi.

L'Équateur, en tant que membre fondateur de l'Organisation des Nations Unies, privilégie le

dialogue et la coopération internationale pour la résolution des conflits et considère que la seule action militaire ne permet pas d'instaurer une paix durable dans quelque zone de conflit que ce soit au monde.

L'engagement de l'Équateur dans le processus de stabilisation de la République sœur d'Haïti est reconnu sur le plan international. Pour cette raison, depuis le début de la crise en Haïti en février 2004, nous avons participé activement à la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH), en fournissant principalement un contingent civil. Cette initiative a été prise en conformité avec notre politique étrangère qui est d'apporter notre plein appui et d'accorder la plus grande attention au règlement des crises humanitaires et à la résolution pacifique des conflits.

Je ne saurais terminer mon intervention sans exprimer la satisfaction de l'Équateur quant à la reprise, il y a quelques jours, d'un processus en totale conformité avec le droit international et qui, nous l'espérons, aboutira prochainement à une normalisation des relations diplomatiques avec la République sœur de Colombie dont nos deux peuples tireront des bénéfices considérables. Cela a été possible grâce à l'espace de dialogue et de rencontres offert chaque année par l'Assemblée générale.

Enfin, je voudrais de nouveau transmettre les salutations affectueuses, fraternelles et pleines d'espoir du peuple équatorien, du peuple révolutionnaire de mon pays et de notre Président, M. Rafael Correa, aux autres peuples du monde et à leurs représentants ici présents.

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) : Je donne à présent la parole à S. E. M. Assunção Afonso dos Anjos, Ministre des affaires étrangères de l'Angola.

**M. Anjos** (Angola) (*parle en portugais; texte anglais fourni par la délégation*) : Je me permets tout d'abord de saisir cette occasion importante pour féliciter M. Ali Treki de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-quatrième session. Je voudrais l'assurer de l'appui inconditionnel de la République d'Angola dans l'accomplissement de son importante mission. La délégation angolaise est pleinement convaincue que, sous sa direction avisée, la soixante-quatrième session réaffirmera l'importance de l'Assemblée générale dans la recherche de solutions consensuelles aux problèmes brûlants qui touchent l'humanité, contribuant ainsi de manière décisive à

l'avènement d'un monde toujours plus sûr, plus libre et plus juste.

Je voudrais également transmettre les sincères remerciements de ma délégation au prédécesseur de M. Treki, M. Miguel d'Escoto Brockmann, pour l'efficacité et le grand savoir-faire avec lesquels il a exercé ses fonctions de président.

Guidé par le sens le plus élémentaire de la justice, j'exprime, au nom de la République d'Angola, ma profonde reconnaissance au Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, pour l'excellence avec laquelle il a poursuivi les réformes et veillé à l'exécution des décisions du Sommet du Millénaire et d'autres grandes conférences de l'ONU, et pour sa volonté constante de placer les besoins et le développement de l'Afrique au centre des préoccupations internationales. Je voudrais aussi féliciter le Secrétaire général d'avoir pris l'initiative opportune de convoquer une réunion de haut niveau sur les changements climatiques.

La soixante-quatrième session de l'Assemblée générale intervient dans un contexte politique, social et économique extrêmement complexe. Garantir la paix et la sécurité internationales, lutter contre la pauvreté, protéger l'environnement, assurer un meilleur avenir aux générations futures, veiller à la primauté du droit dans les relations entre les membres de la communauté internationale et promouvoir et protéger les droits de l'homme sont autant de questions qui comptent indubitablement parmi les grands défis que nous devons relever. La lutte contre la criminalité organisée et la mise en œuvre de la Stratégie antiterroriste mondiale sont également des éléments d'une haute importance qui requièrent l'attention constante de l'ONU car cela exige des mesures plus efficaces et une mobilisation plus grande de la communauté internationale.

Ces défis s'ajoutent à la liste des autres problèmes auxquels notre Organisation doit également prêter davantage d'attention, en particulier l'absence de décisions dans le domaine de désarmement, la persistance des conflits armés et leurs répercussions sur la vie des populations, et enfin, la question qui préoccupe tous les États Membres, à savoir la réforme du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies.

Nous vivons dans un monde plus interdépendant, un monde qui se caractérise de plus en plus par de profondes inégalités socioéconomiques. La faim et la pauvreté, aggravées par le fait qu'elles sont liées à des

maladies endémiques comme le paludisme et la tuberculose, font chaque année des millions de morts et sont en train d'anéantir, en Afrique, une génération tout entière, compromettant radicalement le développement et le progrès de notre continent. Il faut donc d'urgence inverser cette situation, qui consume nos peuples, mettant les hommes et les femmes à la merci de tentations qui conduisent inévitablement à la violence et au crime et sont, dans une certaine mesure, à l'origine de certains des problèmes les plus graves auxquels l'humanité doit actuellement faire face.

La sécurité alimentaire apparaît ainsi comme l'une des principales préoccupations du continent africain, en raison de son importance pour la santé, la productivité, la stabilité politique et sociale et la croissance économique. L'Angola estime qu'il est possible de réduire considérablement l'insécurité alimentaire en Afrique à condition que la communauté internationale s'entende sur les points fondamentaux suivants.

Premièrement, il conviendrait de disposer en permanence de réserves de denrées alimentaires et de médicaments destinées à l'aide d'urgence et aux populations dans le besoin. Deuxièmement, il faudrait adopter des stratégies et des programmes régionaux et nationaux intégrés dans les domaines de l'agriculture, du commerce, des transports, de l'eau et de la formation professionnelle, – ce qui peut être fait avec l'aide et l'expérience de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, du Fonds international de développement agricole et d'autres institutions spécialisées des Nations Unies.

Il est aussi indispensable d'établir des plans d'action dans le cadre des initiatives régionales, car ils peuvent contribuer à réduire les pénuries alimentaires et à lutter contre les maladies. Entre autres initiatives, je voudrais souligner le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, la Déclaration et le Plan d'action de Ouagadougou sur l'emploi et la lutte contre la pauvreté en Afrique, la Déclaration de Maputo engageant les pays à consacrer 10 % de leurs budgets à l'agriculture et au développement rural, la Déclaration de Syrte sur les défis du développement intégré et durable de l'agriculture et des ressources en eau en Afrique, la Résolution d'Abuja sur la sécurité alimentaire et les Déclarations d'Abuja et de Maputo sur la paludisme, le VIH/sida, la tuberculose et autres maladies infectieuses connexes.

La crise économique et financière, bien que d'origine exogène, a également durement affecté la croissance des économies africaines, en raison, notamment, de la chute de la valeur des actifs et des avoirs financiers détenus à l'étranger, et surtout d'une baisse marquée des prix des matières premières exportées par les pays du continent. Plutôt que de trouver des solutions temporaires pour résoudre les problèmes immédiats, il faudrait revoir l'ensemble du système économique et financier actuel. Nous devons trouver les moyens de restructurer le monde afin qu'il serve les intérêts de tous les peuples et de tous les pays de façon globale.

Mon gouvernement se félicite des initiatives qui, même si elles sont insuffisantes, ont été prises dans le contexte de la libéralisation du commerce, et nous sommes favorables à la réforme des institutions de réglementation du monde économique et financier. Nous préconisons également une plus grande fluidité et davantage de transparence dans les transferts de capitaux vers les pays moins développés.

De même, l'Angola accueille avec satisfaction les différentes initiatives multilatérales qui ont été lancées, notamment le Forum sur la coopération sino-africaine, la Conférence Amérique latine-Afrique, la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique, le Sommet Afrique-Europe, le Forum Inde-Afrique, le Sommet République de Corée-Afrique et plus récemment, le Sommet Turquie-Afrique. Le Gouvernement angolais estime que toutes ces initiatives revêtent une importance capitale pour le développement des pays les moins avancés, soit la majorité des pays africains, y compris l'Angola.

Le Secrétaire général a présenté un rapport important (A/63/130) à la réunion de haut niveau sur les besoins de l'Afrique en matière de développement, et plus particulièrement sur l'état de la mise œuvre des engagements pris par les partenaires du continent africain, qui s'est tenue en marge de la soixante-troisième session de l'Assemblée générale. L'Angola fait siennes les préoccupations soulevées par le Secrétaire général dans ce rapport, notamment lorsqu'il rappelle qu'il est important et urgent de passer du stade de la simple expression de la volonté politique à celui de l'action concrète, et de s'engager totalement et énergiquement en faveur des objectifs envisagés.

Le Secrétaire général a donné des exemples concluants : une réduction des niveaux d'aide et de promesses; l'annulation de la dette extérieure des pays

africains, qui tarde à se concrétiser; et les effets négatifs de l'absence d'aboutissement du cycle de négociations de l'Organisation mondiale du commerce, ce qui signifie moins de possibilités pour le continent africain. L'Angola partage toutes ces préoccupations. Ainsi qu'il ressort de l'ensemble des allocutions éloquentes prononcées par les orateurs précédents, il n'y a pas de solutions magiques ou de modèle unique d'application universelle permettant aux pays les moins avancés de trouver du jour au lendemain des réponses faciles et immédiates à leurs problèmes de développement.

Comme le Président le sait certainement, la croissance économique en Angola est plutôt encourageante. L'invitation, adressée à mon pays, à participer au Sommet du G-8 tenu à l'Aquila (Italie) le 10 juillet – le Gouvernement et le peuple angolais se sont sentis très honorés de cette invitation – prouve irréfutablement que la communauté internationale sait que l'Angola est sur la bonne voie dans ses efforts de promotion du développement durable. Entre 2004 et 2007, l'économie nationale a accumulé une croissance de 92,4 % en valeur réelle. En quatre ans à peine, la valeur du produit intérieur brut a presque doublé, avec une croissance annuelle réelle moyenne de 17,8 % environ. Au cours de la même période, le pays a enregistré une augmentation sensible du niveau des investissements publics et privés, ce qui a généré de nombreux emplois, notamment dans l'agriculture.

L'Angola est fermement déterminé à réaliser l'éducation pour tous, comme le prouve le triplement du nombre d'enfants scolarisés. En 2005, grâce aux investissements que le Gouvernement a orientés vers le secteur social, l'Angola est monté de cinq échelons dans le classement de l'indice du développement humain de l'ONU. Et le pays continuera à faire ce qui est en son pouvoir pour réaliser les huit objectifs du Millénaire pour le développement. En sport, l'Angola a récemment remporté son dixième titre de champion d'Afrique de basket-ball et accueillera en janvier prochain la Coupe d'Afrique des Nations, après avoir mis en place les infrastructures nécessaires à la tenue de cette manifestation importante pour notre continent.

Ces réalisations majeures, enregistrées en si peu de temps, remplissent tous les Angolais de fierté et renforcent leur confiance en l'avenir. Néanmoins, de telles réalisations ne sont possibles que dans la paix et l'harmonie et lorsque les États eux-mêmes assument leur responsabilité première d'assurer le

développement, le progrès et le bien-être de leurs populations.

Malgré les progrès déjà enregistrés en Afrique dans les domaines de la bonne gouvernance et de l'institutionnalisation des organes de l'Union africaine, ainsi qu'en matière de croissance et de développement social et économique, nous devons être conscients des difficultés à surmonter et du chemin qui reste à parcourir. Je veux parler, par exemple, de la question brûlante de la promotion de la paix et de la sécurité, conditions essentielles au développement et à la promotion des droits de l'homme.

À cet égard, il est important d'ajouter qu'il est essentiel que le Conseil de sécurité continue de financer les opérations de paix et de sécurité en Afrique et d'appuyer les efforts des États africains pour lutter contre le trafic de drogue, le commerce illicite d'armes, la piraterie et le terrorisme. En outre, il me paraît important de souligner que la stratégie de prévention et de résolution des conflits, notamment les mandats des missions de maintien de la paix, ne peuvent être dissociés des mesures de lutte contre le crime organisé et transnational et contre les liens entre l'exploitation illégale des ressources naturelles et le commerce illicite des armes de petit calibre. De plus, la stratégie de prévention et de résolution des conflits devrait être complétée par des mesures pour lutter contre le financement du terrorisme, autre grand problème auquel se heurte l'ensemble de la communauté internationale.

Parlant au nom d'un pays qui a présidé la Commission des Nations Unies de maintien de la paix, il m'est particulièrement agréable de prendre acte des progrès intervenus dans les processus de paix en République démocratique du Congo, au Burundi, en Côte d'Ivoire, au Libéria et en Sierra Leone. L'inscription de la Guinée-Bissau à l'ordre du jour de la Commission de maintien de la paix revêt également une grande importance. Je voudrais à cet égard, sans fausse modestie, souligner le rôle joué par l'Angola, non seulement dans les négociations qui ont abouti à la tenue d'élections libres et régulières dans ce pays, mais aussi à la consolidation de la paix et de la stabilité politique, économique et sociale de ce pays frère.

La participation active de l'Angola à la résolution des conflits qui ont sévi dans de nombreux pays des diverses régions d'Afrique a clairement renforcé les espoirs de toute la communauté internationale, notamment le Secrétaire général de l'ONU et le

Président de la Commission de l'Union africaine. Qu'il me soit permis de réaffirmer la détermination de mon gouvernement de continuer à rechercher au sein de l'Union africaine et de l'ONU des solutions durables pour assurer la consolidation de la paix et la réconciliation nationale.

Il est approprié de soulever ici un autre problème très important, qui est la conséquence d'un conflit armé. Je veux parler de la situation humanitaire – entretenir et assurer la protection des camps de réfugiés et trouver des solutions durables pour les millions de réfugiés dont les droits doivent être protégés et respectés.

L'ONU est incontestablement le centre du multilatéralisme, et il faudrait constamment et de plus en plus renforcer sa crédibilité en adoptant des mesures efficaces, créatives et pratiques. C'est pourquoi, le Gouvernement angolais se félicite des nouvelles structures et fonctions du Conseil économique et social, notamment l'examen ministériel annuel et le Forum pour la coopération en matière de développement. Les réformes déjà menées, à savoir l'établissement de la Commission de consolidation de la paix et du Conseil des droits de l'homme, devraient être aussi mises en lumière.

Tout en se félicitant des progrès accomplis dans l'évolution et le fonctionnement du système des Nations Unies, mon gouvernement ne peut s'empêcher de relever que l'ONU a été créée il y a longtemps – il y a plus d'un demi-siècle – à un moment particulier de l'histoire de la communauté internationale que personne ne souhaite revivre.

Aujourd'hui le monde a fondamentalement changé. Le développement industriel, économique et social d'un grand nombre de pays a rétréci l'écart qui sépare les pays les plus développés des pays les moins avancés. Les communications se sont développées; la technologie a progressé; les moyens de transport sont beaucoup plus sophistiqués; et la navigation sur Internet se pratique à l'échelle mondiale. Compte tenu de cette nouvelle réalité, le Gouvernement angolais estime que l'Organisation, qui rassemble les peuples du monde, ne peut pas rester indifférente face à cette évolution, et devrait, en conséquence, adapter ses structures au monde moderne.

En particulier, pour le Gouvernement angolais, le fait que la réforme du Conseil de sécurité, s'agissant notamment de sa composition et de la démocratisation de son mécanisme de prise de décisions, n'a pas avancé

depuis 2005, signifie que cette situation doit être corrigée de toute urgence.

Dans ce contexte, mon gouvernement espère que le processus de négociations en cours au sein de l'Assemblée générale aboutira.

En outre, le Gouvernement angolais attache une grande importance à l'action menée par l'ONU pour faire appliquer le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, et en faveur du désarmement en général, et reconnaît que cette question mérite la plus grande attention de tous ses Membres.

L'Angola estime également que l'ONU doit renforcer son suivi de l'application de son Programme d'action relatif aux armes légères et lancer des initiatives visant à promouvoir l'universalisation de la Convention d'Ottawa sur les mines antipersonnel.

Pour terminer, je voudrais saisir cette occasion en or pour lancer un appel à la levée de l'embargo économique, commercial et financier contre Cuba. Il est juste et impératif de mettre fin à cet embargo, parce qu'il viole les principes du droit international, en particulier les articles premier et 2 de la Charte des Nations Unies.

L'Angola est convaincu que l'ONU ne manquera pas, une fois de plus, d'adopter une position claire et juste sur cet embargo, une position qui soit en même temps conforme aux principes de la Charte.

Finalement, je voudrais réaffirmer ma conviction qu'avec effort et détermination, l'Organisation sera en mesure de corriger les asymétries et de trouver des solutions aux problèmes persistants qui se posent à la communauté internationale, afin de construire un monde qui soit juste, stable, sûr et capable d'offrir aux générations futures un niveau de vie conforme à la dignité humaine.

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la République démocratique du Timor-Leste, S. E. M. Zacarias Albano da Costa.

**M. Da Costa** (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord adresser mes sincères félicitations à M. Ali Abdussalam Treki à l'occasion de son accession à la présidence de l'Assemblée générale des Nations Unies, à sa soixante-quatrième session.

Cette année marque un tournant important pour la République démocratique du Timor-Leste. Il y a 10 ans, l'ONU a aidé à organiser le référendum populaire

tenu dans mon pays, marquant ainsi la transition vers l'indépendance totale. Il y a sept ans, nous avons accédé à la pleine souveraineté, grâce au rétablissement de notre indépendance et commencé, pour la première fois dans l'histoire de notre nation, le processus éprouvant d'édification de la nation.

Nous avons bénéficié de l'assistance des missions successives des Nations Unies, qui ont commencé par exercer, pour la première fois dans l'histoire de l'ONU, les pleins pouvoirs d'administration au Timor-Leste. Ce processus n'a été appliqué que dans un nombre très limité de situations, au cours de ce nouveau millénaire.

Naturellement, les décisions prises et les politiques adoptées tantôt échouent, tantôt réussissent mais les échecs et les succès font partie du défi collectif auquel nous devons faire face dans notre effort d'édification de la nation. Ceci est vrai tant pour les États déjà établis que pour les nouveaux États. Le Timor-Leste a été présenté à la fois comme un exemple de succès de l'ONU et, un peu trop rapidement par certains, comme un État défaillant.

Je me tiens ici aujourd'hui, non pas pour souscrire à un point de vue ou à un autre, encore moins pour me battre à propos du passé. Je suis ici pour décrire ce qu'est le Timor-Leste aujourd'hui, ce que nous avons pu faire, nos modestes réalisations et les défis qui restent à relever, mais surtout pour dire où nous nous situons dans la communauté des nations, en tant que nouvel et petit État-nation.

Nous voulons aussi participer aux solutions aux défis sans précédent posé à l'humanité en ce nouveau millénaire. Aujourd'hui, nous parlons de problèmes mondiaux qui relèvent de notre responsabilité à tous et exigent une action concertée et collective, et le Timor-Leste est prêt à assumer sa part de cette responsabilité.

Permettez-moi aussi de souligner toutefois que je suis ici aujourd'hui parce que c'est grâce à l'ONU qu'une solution a été trouvée à ce qu'on appelait alors « La question du Timor oriental ». C'est l'ONU qui s'est chargée de trouver une solution juste à cette question, et son effort a été couronné de succès.

La décision de collaborer avec l'ONU était une sage décision, prise par les anciens dirigeants de la résistance, qui sont aujourd'hui des hommes d'État respectés, notre très estimé Président de la République, M. José Ramos-Horta, et le Premier Ministre, M. Kay Rala Xanan Gusmão.

La politique qui consiste à résoudre les conflits par des moyens pacifiques et à s'en remettre à la Charte de l'ONU afin d'assurer l'exercice du droit universel à l'autodétermination est un principe fondamental auquel adhère la nouvelle génération de dirigeants timorais. Aujourd'hui, la collaboration avec l'ONU continue d'être la politique du Timor-Leste.

Le Timor-Leste a grandement bénéficié de cette collaboration, à travers l'action dévouée des différentes missions successives des Nations Unies et grâce à la présence et au travail des différentes institutions, fonds et programmes des Nations Unies. Le rôle administratif de l'ONU, sous la direction avisée de notre cher ami, le regretté Sergio Vieira de Mello, a été sans pareil. L'ONU aurait-elle pu agir différemment durant ces premières années et par la suite et comment pouvons-nous mieux utiliser ce partenariat pour aller de l'avant?

Sans aucun doute, la contribution la plus utile du Timor-Leste aux leçons de l'expérience et à la prise en compte de ces leçons dans d'autres situations à l'avenir est intervenue dans le cadre des opérations de maintien de la paix et de consolidation de la paix des Nations Unies. L'une des leçons les plus importantes est qu'il faut du temps pour renforcer les capacités nationales et mettre en place des institutions durables.

Les jeunes nations comme la nôtre doivent évaluer et concilier de nombreuses priorités parmi différents besoins socioéconomiques pressants, y compris la fourniture de services sociaux de base, l'édification des institutions de l'État et le développement des capacités. Nous devons établir un équilibre entre la justice d'une part, et la paix et la réconciliation, d'autre part. Cela implique que l'on classe par ordre de priorité de nombreuses demandes urgentes et la série d'actions à mener. Il n'y a pas de solutions rapides ou à court terme.

Le Timor-Leste a fait l'objet d'un grand nombre d'évaluations et d'études, environ 3 000, dont certaines sur les activités de l'ONU dans le pays. À titre de contribution aux enseignements tirés de l'expérience pour l'ONU, j'ai proposé que le Timor-Leste, en tant que bénéficiaire de ce qui a été fait et en vue de donner une perspective émanant du pays, fasse lui-même une évaluation de tout ce qui a été réalisé dans ce pays par la communauté internationale, et de la façon dont ces actions ont été perçues et ressenties dans le pays, par les Timorais eux-mêmes.

L'expérience de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) a montré la nécessité

d'un engagement à long terme de l'ONU. La crise de 2006 au Timor-Leste a été un malheureux rappel de la fragilité de la paix quand les institutions de l'État sont encore faibles, quand les capacités ont encore besoin d'être renforcées et que tous les besoins sociaux, économiques et politiques conflictuels ne peuvent pas être satisfaits. Le coût de la lutte contre le retour de la violence en 2006 a été élevé pour la communauté internationale, notamment l'ONU et nos partenaires de développement, ainsi que pour le Gouvernement timorais lui-même. Le mandat de la MINUT est essentiel pour permettre à nos forces de sécurité de se reconstruire et fournir un appui à notre système judiciaire, et la Mission demeure nécessaire pour garantir la paix et la stabilité à long terme dans notre pays.

Le Gouvernement timorais a continué de faire des progrès importants, même s'il nous reste des défis à relever. Certains des principaux problèmes issus de la crise de 2006 ont été résolus. Les personnes déplacées ont été réintégrées pacifiquement dans leurs communautés, les forces de sécurité se reconstituent, même si elles doivent encore renforcer leurs capacités et se consolider, et le phénomène des gangs violents a cessé. Nos institutions publiques fonctionnent à plein régime, et le Gouvernement peut maintenant prêter plus d'attention au développement.

Je tiens à souligner l'importance que nous continuons d'attacher à nos relations avec l'Indonésie, où nous avons adopté une approche pragmatique et basons nos relations sur la réconciliation et le principe selon lequel il faut regarder vers l'avenir. Nous ne pouvons nier ce qui est arrivé dans le passé ou défaire ce qui a été fait, mais nous sommes déterminés à nous réconcilier avec ce passé car nous savons que nous pouvons progresser et accomplir beaucoup de choses pour l'avenir. Je fais partie d'une nouvelle génération de dirigeants au Timor-Leste, et ni nous collectivement ni moi personnellement n'avons été épargnés par le malheur et les pertes qui ont frappé la majorité de la population timoraise. Je sais cependant que ma responsabilité est d'empêcher que ce qui est arrivé au Timor-Leste dans le passé ne se reproduise plus. Le Timor-Leste et l'Indonésie sont tous les deux des pays en transition, et on devrait nous laisser chercher notre propre chemin, comme l'a dit le Président Obama, conscients que notre chemin n'est peut-être pas parfait.

C'est un processus complexe qui exige une solution timoraise. Je suis certain que d'autres pays qui ont vécu des situations de conflit ont apprécié l'appui à

long terme de la communauté internationale alors qu'ils luttent contre ces mêmes problèmes auxquels nous sommes confrontés. Le Timor-Leste n'a en aucune façon tourné le dos à la justice. Notre Constitution consacre l'état de droit dans notre pays, et la politique du Gouvernement est de renforcer pleinement le système judiciaire. Nous sommes aidés en cela par la communauté internationale, et nous sommes tout à fait conscients que nous aurons encore besoin de son aide dans les années à venir. Notre Gouvernement a été durement critiqué, aux niveaux tant international que national, à propos de certaines de ses prises de position et certaines de ses décisions. Nous les avons pourtant prises avec la conviction que nous devons nous réconcilier avec notre passé et préserver la paix pour les générations présentes et futures, et nous nous en tenons à ces décisions.

Le Timor-Leste doit aujourd'hui faire face à sa propre série de défis, qui peuvent paraître différents des nouveaux défis auxquels est confrontée l'humanité en général et qui ont été présentés dans cette enceinte. Le Timor-Leste continue de chercher à soulager et à réduire la pauvreté et à faire baisser le taux de chômage élevé, à répondre aux besoins de la population rurale, et à créer et consolider les institutions nationales afin qu'elles soient mieux à même de répondre aux besoins de l'ensemble de la population. Toutefois, cela ne signifie pas que le Timor-Leste a adopté la politique de l'autruche et n'est pas au fait des autres défis. Notre jeune nation aura besoin de temps pour relever et surmonter tous ces défis.

En tant que membre de la communauté des nations et de l'humanité, le Timor-Leste est également préoccupé par tout ce qui menace la vie sur cette planète, et il a exprimé son point de vue. Le Timor-Leste a en fait, en tant que Membre de l'ONU, fait part de sa position à l'Assemblée générale sur un certain nombre de questions importantes. Nous tenons à réaffirmer notre opposition aux sanctions économiques imposées à Cuba par les États-Unis, et nous réaffirmons notre appui aux résolutions de l'Assemblée générale qui demandent aux États-Unis de lever ces sanctions depuis 17 ans.

Le Timor-Leste n'a pas l'intention de développer sa capacité nucléaire ou de devenir une puissance nucléaire, et nous avons donc ratifié le Traité sur la non-prolifération. Nous recommandons la prudence dans le développement et l'utilisation de la capacité nucléaire. Pour ce qui est du changement climatique, le

Timor-Leste, même s'il est un pays insulaire, a la chance de ne pas être immédiatement menacé par l'élévation du niveau des mers, et il n'est pas non plus responsable d'émissions élevées de carbone. Nous sommes cependant affectés par l'évolution des situations météorologiques, et nous suivons le débat sur le changement climatique. Au niveau national, nous cherchons naturellement à préserver notre environnement et considérons que le reboisement et la protection de l'environnement sont des questions importantes.

En ce qui concerne la crise financière et économique, le Timor-Leste a eu la chance de n'être touché que partiellement. Cependant, nous sommes également préoccupés par les causes de la crise, et nous cherchons à retenir les enseignements du passé sur les pièges à éviter dans la construction de nos institutions et de nos systèmes financiers. Dans ce contexte, nous appuyons les décisions prises à Pittsburgh à la récente réunion du G-20 sur l'adoption de mesures préventives pour l'avenir.

Pour terminer, je voudrais, au nom de notre Gouvernement, exprimer notre reconnaissance à l'ONU et à nos partenaires internationaux pour l'appui constant qu'ils apportent au Timor-Leste. Nous nous tenons résolument à vos côtés pour contribuer à relever nos défis collectifs, et nous sommes décidés à trouver des solutions à nos propres défis nationaux.

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à S. E. Datuk Anifah Aman, Ministre des affaires étrangères de la Malaisie.

**M. Aman** (Malaisie) (*parle en anglais*) : Je saisis cette occasion pour féliciter M. Treki de son accession à la présidence et l'assurer du plein appui de la Malaisie.

Il y a une différence à l'Assemblée générale cette année. À la lumière de certains des défis les plus importants auxquels ait jamais été confrontée une génération, nous avons décidé d'œuvrer en plus étroite collaboration, de resserrer les liens qui nous unissent aux autres membres de la famille humaine, d'assumer nos responsabilités et de surmonter la méfiance et la discorde. La Malaisie continuera de jouer son rôle dans cet effort de coopération. Nous faisons cela tout en sachant que nous sommes un pays moyen, ni trop grand ni trop petit, ni trop riche ni trop pauvre, ni trop fort ni trop faible. Nous jouons notre rôle en sachant que nos actes ont des conséquences pour nous-mêmes

et pour nos enfants. Nous le faisons, convaincus que l'espoir triomphera de l'adversité.

Je suis convaincu que le monde en développement ne se dérobe pas à ses responsabilités face à l'ensemble de défis auxquels nous sommes confrontés. Nos efforts seront cependant beaucoup plus efficaces si le monde développé se joint à nous. Je voudrais donc dire ce qui suit au nom du monde en développement – jouez franc jeu et nous scellerons l'accord. Donnez-nous les outils et nous vous aiderons à terminer le travail. Investissez dans notre avenir commun, et tous nos enfants et l'humanité en récolteront dorénavant les fruits.

Il y a quelques jours, nous avons débattu de la question du changement climatique, qui est l'une des questions les plus pressantes et les plus urgentes auxquelles nous sommes confrontés aujourd'hui. J'espère donc que nous sommes désormais plus déterminés à agir immédiatement. Pour ce qui est de la Malaisie, dans le cadre de nos mesures d'atténuation, nous protégeons et préservons nos forêts ombrophiles grâce à des mesures visant à assurer une gestion durable des forêts. Nous employons davantage les transports en commun, indicateur clef de résultats utilisé par le Ministère concerné. Nous utilisons également plus de sources d'énergie renouvelables et encourageons une plus grande efficacité énergétique. Le Ministère de l'énergie, de l'eau et des communications a été rebaptisé Ministère de l'énergie, de la technologie verte et de l'eau.

Cependant, c'est le monde développé qui doit jouer le premier rôle dans la lutte mondiale contre les changements climatiques. Malheureusement, il ne l'a pas fait. Les promesses des pays développés de réduire les émissions de gaz à effet de serre sont bien en-deçà de ce qu'il faut pour remédier à la hausse des températures sur la planète.

Nous devons sceller l'accord à Copenhague. Néanmoins, ceci ne sera pas possible si le monde développé essaie sans cesse de réinterpréter et de renégocier les principes fondamentaux de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et du Protocole de Kyoto. Je tiens à être très clair à ce sujet : il n'y aura pas d'accord à Copenhague si certains cherchent à voler l'accord.

Je dois vous informer de ce qui est à mes yeux un fait très important. S'attaquer aux changements climatiques implique des choix difficiles, compte tenu

des intérêts divergents de tant de parties prenantes et des besoins des pays en développement. Il faut surtout concilier le développement, la sécurité alimentaire et l'éradication de la pauvreté d'une part, et les considérations écologiques d'autre part. Évitions de dire avec désinvolture que les deux se complètent parfaitement.

Par exemple, la production agricole, la clef de voûte des efforts visant à remédier à la crise alimentaire, est responsable de 14 % des émissions de gaz à effet de serre. Nous ne devons pas oublier que le système alimentaire mondial est toujours en crise. Bien que les prix des principales céréales alimentaires aient baissé depuis l'année dernière, ils sont toujours au-dessus de la moyenne. La faim touche plus d'un milliard de personnes. Pour remédier à la crise alimentaire, il ne suffit pas d'accroître la production alimentaire; il faut tout simplement transformer les systèmes de marchés pour qu'ils servent mieux les plus pauvres et les plus affamés. C'est pour cela que nous pensons que le changement climatique ne doit pas être considéré comme un sujet à part; il faut considérer qu'il fait partie du défi plus vaste que représente le développement durable.

L'ONU existe depuis plus de 60 ans, pourtant la paix et la sécurité continuent à nous échapper dans de nombreuses régions du monde. La Malaisie a joué et continuera de jouer le rôle qui lui revient dans l'instauration de la paix et de la sécurité dans le monde. Nous fournissons des contingents aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies depuis 1960.

Dans sa région, la Malaisie a contribué à promouvoir la paix dans le cadre de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est. Nous participons activement aux efforts de paix dans le sud des Philippines. Nous continuerons de déployer des efforts pour que le processus de démocratisation au Myanmar progresse davantage.

Souvent, de graves injustices sont à l'origine d'atteintes à la paix et de menaces contre la sécurité. À cet égard, nous devons admettre que la question palestinienne est l'illustration parfaite de tout ce qui est injuste et inique dans les relations internationales. Elle a acquis une valeur symbolique qui marque les relations culturelles et politiques bien au-delà de ses limites géographiques. Cette question tourmente la communauté internationale depuis trop longtemps. Nous devons faire tout notre possible pour régler la

question palestinienne, car cela aura un impact sur nos efforts pour instaurer la paix et la sécurité au Moyen-Orient et au-delà.

Depuis trop longtemps, un appui sans réserve est accordé à Israël, ce qui a débouché sur une impasse. Dans l'intérêt de la paix mondiale, Israël, la Palestine et les pays concernés de la région doivent travailler ensemble pour régler ce conflit. Nous attendons avec intérêt que les États-Unis assument le rôle d'un honnête médiateur. Nous espérons vivement que les États-Unis adopteront une approche plus équitable concernant le Moyen-Orient. Nous comptons participer à un règlement juste et global et nous espérons que les États-Unis joindront le geste à la parole. Après tout, l'histoire est remplie d'exemples de la fureur et de la violence qui se déchaînent lorsque l'espoir se transforme en désespoir.

La non-prolifération et le désarmement sont les pierres angulaires de la paix et de la sécurité. Nous convenons qu'une transaction se trouve au cœur de tels efforts. Cette transaction comprend les éléments suivants : premièrement, toutes les nations ont le droit d'utiliser l'énergie nucléaire à des fins pacifiques; deuxièmement, les nations dotées d'armes nucléaires doivent s'orienter vers le désarmement; et troisièmement, celles qui ne sont pas dotées d'armes nucléaires doivent renoncer à en acquérir.

À cet égard, la Malaisie considère comme un signe d'espoir toute mesure prise par les grandes puissances, telles que l'accord entre les États-Unis et la Russie visant à réduire leurs stocks d'armes nucléaires. Nous attendons également avec intérêt que d'autres mesures soient prises afin de renforcer cette transaction, notamment la consolidation du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) et d'autres instruments internationaux relatifs au désarmement et à la non-prolifération. De même, nous sommes fortement préoccupés par toute tentative de prolifération des armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive.

Pour notre part, depuis 1996, nous présentons un projet de résolution visant à donner suite à l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice sur la licéité de la menace ou de l'emploi d'armes nucléaires et nous le présenterons de nouveau lors de cette session de l'Assemblée générale. La résolution demande, entre autres, à tous les États de s'acquitter de leurs obligations en entamant des négociations multilatérales en vue de parvenir à la conclusion rapide d'une

convention sur les armes nucléaires. Les efforts de la Malaisie à cet égard ne s'arrêteront pas là. Nous participerons aussi activement à la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010 et nous jouerons le rôle qui nous incombe en tant que Président du Conseil des Gouverneurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

Pour de nombreux pays, les efforts visant à instaurer la paix et la sécurité commencent à un niveau plus ordinaire. La Malaisie étant une société multiethnique et multi-religieuse, nous sommes particulièrement conscients de la nécessité d'encourager constamment l'interaction entre les peuples de différentes religions, races et croyances. C'est pour cette raison que la Malaisie a introduit le concept d'« une seule Malaisie » qui s'appuie sur des efforts antérieurs pour promouvoir l'unité nationale mais tient compte des réalités actuelles. Ce concept a pour but de promouvoir la reconnaissance et le respect de toutes les races en considérant la diversité comme une force. Il envisage l'unité comme le résultat d'une véritable acceptation au lieu d'une simple tolérance, sur la base des principes juridiques énoncés dans la Constitution, et le principe de la justice sociale pour tous en est l'élément central.

Si l'on veut que nos efforts collectifs pour créer un monde meilleur soient couronnés de succès, il faut améliorer la structure de la gouvernance mondiale. Les décisions sont toujours prises par la minorité pour la majorité. L'exemple le plus frappant est celui du Conseil de sécurité. Nous continuons de penser que la réforme du Conseil, notamment l'éventuelle abolition du droit de veto, est indispensable si nous voulons que l'égalité des États soit une réalité.

La même situation apparaît dans la sphère économique. La désignation du Groupe des Vingt (G-20) comme première instance de coopération économique internationale est peut-être le résultat le plus important de leur récent sommet. Ce point a été souligné à deux reprises dans la Déclaration des dirigeants du Groupe. Par ailleurs, les représentants du G-20 doivent à leurs pays et leur soumettre des recommandations sur la façon de rendre leur coopération la plus efficace possible.

On peut dire que le G-20 est beaucoup plus représentatif que le Groupe des Huit, compte tenu de la participation des principales économies émergentes. Cependant, on peut toujours se demander dans quelle

mesure il est véritablement représentatif et non sélectif. Par conséquent le défi qui se pose est de savoir comment rendre le processus du G-20 plus légitime et plus efficace.

Je voudrais formuler à cet égard les observations et les propositions suivantes. Premièrement, nombre des idées maîtresses des travaux du G-20, comme la réforme des institutions de Bretton Woods et le renforcement du système international de régulation financière, ont été évoquées pour la première fois par la Malaisie après la crise financière asiatique. Deuxièmement, même si la Malaisie ne s'en attribue pas particulièrement le mérite, cela montre que les grands et les puissants n'ont pas le monopole des idées et des solutions. Troisièmement, le choix entre la légitimité et l'efficacité est souvent un non-choix. Quatrièmement, pour trouver des moyens de développer au maximum la coopération entre ses membres, le G-20 doit simultanément trouver des moyens de renforcer les liens avec la communauté internationale dans son ensemble. Enfin, il faut définir avec plus de clarté la participation des organisations régionales.

S'agissant de la gouvernance mondiale, comme pour d'autres questions, la Malaisie est disposée et résolue à apporter une contribution utile, et elle est à même de le faire. Nous aspirons à l'égalité pour tous les États, petits ou grands. Nous rêvons d'un véritable parlement de l'humanité, d'une Fédération du monde.

Mais nous ne nous contentons pas de rêver oisivement. Nous avons l'intention de mettre pleinement à profit notre présidence du Conseil économique et social l'année prochaine pour examiner ces questions. Nous le ferons dans un projet de coopération et de manière pragmatique.

*M. Valero Briceno (République bolivarienne du Venezuela), Vice-Président, assume la présidence.*

L'histoire nous a enseigné que la vertu ou le vice résultent souvent d'entreprises et d'activités humaines. Les vices qui existent depuis la nuit des temps ont été éliminés grâce à l'action humaine. L'esclavage en est un exemple, l'apartheid un autre. Inspiré par l'espoir que donnent ces exemples, je suis convaincu que nous pouvons relever les sérieux défis auxquels nous sommes confrontés. Nous devons toutefois avoir la volonté d'assumer collectivement nos fardeaux communs.

Je voudrais donc terminer là où j'ai commencé en exprimant l'espoir que, face aux défis les plus redoutables jamais posés à une génération humaine, nous pourrions finalement travailler plus étroitement. J'espère que nous pourrions renforcer les liens qui nous unissent en tant que membres de la famille humaine, assumer nos responsabilités et laisser derrière nous la méfiance et la discorde.

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Rangin Dâdfar Spantâ, Ministre des affaires étrangères de la République islamique d'Afghanistan.

**M. Spantâ** (Afghanistan) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord féliciter S. E. M. Treki pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-quatrième session. L'Afghanistan envisage avec intérêt de travailler avec lui l'année prochaine et de renforcer les réponses internationales aux crises que nous traversons aujourd'hui.

Depuis sa création, l'ONU a largement contribué à relever les défis qui se posaient dans le monde, notamment dans le Sud. Toutefois, des défis importants subsistent. L'écart croissant entre les nations et dans les nations en matière d'égalité des chances et de prospérité nous rappelle que nous sommes encore loin d'atteindre les idéaux et objectifs fixés dans la Charte des Nations Unies pour créer un monde juste et sûr.

Le renforcement et la restructuration des institutions des Nations Unies demeure indispensable pour combler le fossé qui existe entre les objectifs de la Charte et les réalités mondiales. L'ONU n'est pas une tribune où l'on peut se contenter de bonnes paroles. Elle doit incarner les idéaux de la Charte en servant de guide politique et moral et en jouant un rôle de chef de file. Dans un monde qui est de plus en plus interdépendant et dans un système international fondé sur le multilatéralisme, l'ONU doit assumer une plus grande responsabilité dans la recherche de solutions collectives aux défis qui nous sont posés.

Le monde, notamment les pays en développement, est confronté à la menace de la pauvreté, au sous-développement, à la dégradation de l'environnement, à l'extrémisme, au fondamentalisme, au terrorisme, au racisme culturel, à la propagation d'armes de destruction massive et à la course aux armements. Plutôt que de se contenter de gérer les problèmes ou d'y réagir, l'ONU doit trouver des solutions pour remédier aux causes structurelles des problèmes et conflits mondiaux. À cette fin, une

coopération plus étroite entre l'ONU, la Cour pénale internationale, les organisations financières internationales et la société civile mondiale est essentielle pour s'acheminer vers l'instauration de relations plus justes et plus amicales entre les nations.

Nos efforts pour relever les défis nouveaux doivent s'accompagner d'un renforcement de notre détermination de régler les conflits historiques qui subsistent, dont le plus important est celui du Moyen-Orient. L'Afghanistan réitère son appel à la pleine application des résolutions de l'ONU et des initiatives régionales visant à mettre fin aux souffrances de la nation palestinienne et à créer une région sûre pour toutes les nations du Moyen-Orient.

À la veille du quarantième anniversaire de la création de l'Organisation de la Conférence islamique, le monde islamique est confronté à un certain nombre de questions et de problèmes importants à l'intérieure et à l'extérieur. Il ne sera possible de régler ces problèmes et de redonner aux musulmans le rôle éminent qu'ils ont joué dans les progrès de l'humanité et de la civilisation, que si nous, membres du monde islamique, nous attaquons collectivement à la stagnation intellectuelle qui frappe actuellement nombre d'entre nous. La liberté et la créativité intellectuelles doivent figurer parmi nos priorités sociales et politiques les plus élevées, comme à l'âge d'or de l'histoire islamique. Le monde islamique a d'urgence besoin d'une renaissance intellectuelle. L'islamophobie et l'amalgame entre les musulmans et une minorité violente sont aussi des problèmes auxquels nous tous, en particulier les nations occidentales, devons trouver des réponses efficaces.

J'en viens maintenant à la situation de mon pays, l'Afghanistan. Malheureusement, la manière négative dont les médias internationaux présentent la situation a éclipsé les nombreuses tendances et les faits nouveaux qui sont apparus depuis la chute du régime des Taliban en 2001. Parallèlement à nos défis apparaît un nouvel Afghanistan est en train de naître. Cet Afghanistan comprend une démocratie émergente, des institutions publiques en gestation, une société civile qui fait ses premiers pas, un secteur privé en expansion et une forte solidarité internationale.

Je peux citer de nombreux exemples de la manière dont ce nouvel Afghanistan avance. Dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'infrastructure, des médias et de la croissance économique, l'appui généreux et les sacrifices de la

communauté internationale ont été indispensables à nos réalisations conjointes en Afghanistan, qui font notre fierté et dont nous lui restons reconnaissants.

Les élections présidentielles et provinciales tenues en Afghanistan en août ont illustré les nombreux changements positifs intervenus. C'était la première fois dans l'histoire contemporaine de l'Afghanistan que des institutions afghanes étaient chargées d'organiser et de tenir des élections sur tout le territoire national. Vu les réalités socio-historiques de l'Afghanistan, nous avons passé avec succès ce test national. Non seulement il s'agissait de notre première expérience, mais nous faisons également face à des ennemis dangereux qui ont fait tout ce qui était en leur pouvoir pour perturber et faire échouer ce processus en terrorisant les électeurs afghans. En bravant Al-Qaïda, les Talibans et d'autres groupes terroristes, les électeurs afghans ont démontré leur détermination et leur volonté de se doter d'un système politique moderne, modéré et démocratique.

Comme dans toute démocratie émergente, il ne fait aucun doute que des irrégularités ont été commises. Mais on ne devrait pas évaluer une jeune démocratie dans laquelle règne le terrorisme en utilisant les mêmes critères que ceux qu'on utiliserait pour juger des vieilles démocraties, stables et prospères. Avant de porter un jugement, nous devons tenir compte du contexte, du processus et du tableau d'ensemble, au lieu de considérer uniquement un aspect ou une question.

En temps voulu, la Commission électorale indépendante et la Commission du contentieux électoral annonceront et valideront les résultats définitifs des élections. Dans l'intérêt de la stabilité et de la consolidation de nos jeunes institutions et processus démocratiques, nous devons tous respecter et appuyer leur décision. Les efforts continus visant à délégitimer le processus et nos institutions et à mettre en cause leur intégrité ne feront qu'aggraver la situation, non seulement pour l'Afghanistan, mais aussi pour l'ensemble de la communauté internationale.

L'Afghanistan est toujours confronté à des défis importants, dont le plus grave est le terrorisme, qui bénéficie d'abris sûrs et d'appuis institutionnels en dehors de nos frontières. Aussi longtemps que l'infrastructure terroriste sera protégée, – y compris les chefs des Taliban et leurs repaires –, l'Afghanistan, notre région et le monde seront à la merci des terroristes et de leurs idéologie et objectifs totalitaires.

Ce n'est qu'en adoptant une stratégie globale avec des ressources suffisantes, en assurant une mise en œuvre efficace de cette stratégie et surtout, en faisant preuve d'une patience stratégique, que nous pourrions relever nos défis qui sont étroitement liés entre eux. Les principaux piliers de cette stratégie globale sont la sécurité, la bonne gouvernance, le développement économique, la coopération régionale et la solidarité internationale.

L'Afghanistan souscrit pleinement à la nouvelle stratégie du Président Obama pour l'Afghanistan et le Pakistan, ainsi qu'à la nouvelle évaluation faite par le général McChrystal, et approuve en particulier le fait qu'ils ont mis l'accent sur la nécessité d'une stratégie globale et à long terme. La prochaine conférence internationale sur l'Afghanistan nous donnera l'occasion de revoir et de réaffirmer notre volonté et notre détermination mutuelles de remédier aux problèmes qui subsistent en Afghanistan. Nous devons redynamiser le sentiment de partenariat et de coopération entre l'Afghanistan et la communauté internationale.

Il faut accorder la plus haute priorité aux principes de bonne gouvernance, d'obligation mutuelle de rendre des comptes, et de coopération régionale. Il faut adopter une politique de tolérance zéro à l'égard de toute activité liée aux stupéfiants ou tout acte de corruption de la part du gouvernement afghan ou de nos partenaires internationaux.

Ce que la nation afghane attend et mérite d'obtenir un partenariat renouvelé avec la communauté internationale est l'assurance d'un engagement et d'une solidarité à long terme. Les Afghans craignent à juste titre de se voir abandonnés de nouveau et livrés à l'anarchie, à l'extrémisme et aux ingérences extérieures. Abandonner l'Afghanistan portera atteinte à l'esprit de coopération collective et aux idéaux de l'Organisation des Nations Unies, et affaiblira la crédibilité morale de ceux qui depuis des générations, ne tiennent pas leurs promesses et n'honorent pas leurs engagements envers l'Afghanistan. En outre, cela donnera plus d'assurance aux extrémistes dans notre région et ailleurs.

Je suis tout à fait convaincu qu'avec le plein soutien et l'engagement total de la communauté des nations, l'Afghanistan sera en mesure de surmonter cet héritage de décennies de violence et de souffrance. Nous restaurerons notre position historique de modèle de coopération entre diverses cultures et de carrefour et

centre régional pour le commerce, le transit, les transports et le tourisme en Asie.

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à S. E. le Chef Ojo Maduekwe, Ministre des affaires étrangères de la République fédérale du Nigéria.

**Le Chef Maduekwe** (Nigéria) (*parle en anglais*) : Au nom de la délégation nigériane, je voudrais féliciter S. E. M. Ali Abdussalam Treki pour son élection à la présidence à l'Assemblée générale à sa soixante-quatrième session. Je ne doute point que l'Assemblée tirera profit de sa longue expérience et de sa grande sagesse. Permettez-moi de vous assurer du soutien total et de la solidarité de mon pays. Parallèlement, j'aimerais féliciter le Président de l'Assemblée à sa soixante-troisième session, S. E. le père Miguel d'Escoto Brockmann, pour la compétence et l'efficacité dont il a fait preuve dans la direction des travaux de cette session.

L'année dernière, lorsque nous nous sommes réunis ici, nous espérions que le monde allait bientôt être libéré des effets dévastateurs de diverses crises mondiales dans les secteurs énergétique, agricole et financier. Or, en dépit des efforts consentis par la communauté internationale, jusqu'à présent, les pays de développement n'ont guère été soulagés. Il ne fait aucun doute que plus que jamais, la communauté internationale doit honorer ses engagements à l'égard du monde en développement si nous ne voulons pas que plus de la moitié de l'humanité soit victime d'une catastrophe imminente.

À cet égard, nous nous félicitons des efforts déployés par l'Organisation des Nations Unies, et en particulier du résultat de la Conférence des Nations Unies sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement, qui s'est tenue en juin dernier à New York. Nous appelons au soutien et à la mise en œuvre des recommandations formulées à cette Conférence et nous espérons qu'elles recevront l'appui inconditionnel des pays développés.

Tout aussi importante est la nécessité de mener des efforts mondiaux pour renforcer la sécurité alimentaire. Nous devons accroître la production alimentaire, que ce soit pour la consommation intérieure ou pour l'exportation, ce qui exige une collaboration entre les investisseurs, les organisations et les gouvernements. Il convient ici de réitérer notre appel en faveur de l'élimination des énormes subventions agricoles que les pays développés

continuent d'accorder à leurs agriculteurs, une pratique qui défie la logique d'une économie de libre-échange et reste injuste vis-à-vis des millions de petits agriculteurs pauvres partout dans le monde.

À l'approche de 2015, la convergence de nombreux facteurs, dont la crise économique mondiale, menace non seulement la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), mais aussi les acquis considérables déjà obtenus. Si nous n'agissons rapidement, le rêve que nous avons d'extirper la vaste majorité de l'humanité de l'extrême pauvreté, de la faim et des maladies restera une illusion. Les donateurs comme les pays bénéficiaires doivent intensifier leurs efforts afin d'honorer leurs engagements au titre de ce programme. Quant à nous, nous sommes déterminés à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour réaliser les OMD, et nous demandons à la communauté internationale de continuer à accorder son appui.

Le Sommet africain consacré à la lutte contre le paludisme, tenu à Abuja en 2000, a adopté la Déclaration et Plan d'action d'Abuja en vue de réduire le paludisme en Afrique de 50 % d'ici à 2010. À cette fin, les pays africains touchés par le paludisme devraient consacrer 15 % de leurs dépenses publiques au secteur de la santé.

Bien que des efforts considérables aient été consentis par les pays touchés, ainsi que par les organismes donateurs, l'objectif de la lutte contre le paludisme n'a pas été atteint. Le paludisme reste la première cause de décès en Afrique parmi les enfants de moins de 5 ans. Cela devrait peser lourd sur la conscience du monde.

L'Afrique est résolue à éliminer le paludisme, et à cette fin, le Nigéria se propose d'accueillir en 2011 le sommet Abuja + 10 sur la lutte contre le paludisme. C'est pourquoi nous apprécions l'appui du Secrétaire général, non seulement pour rendre ce sommet possible, mais aussi pour faciliter la réalisation de son objectif.

La qualité des participants au Sommet de 2009 sur les changements climatiques, qui vient de se terminer, atteste de la prise de conscience mondiale que ce phénomène est vraiment considéré enfin comme une véritable menace existentielle pour l'humanité. Je me félicite de l'intérêt continu manifesté par le Secrétaire général à l'égard de cette question cruciale de notre époque, et j'appelle tous les États Membres à

s'attacher de nouveau à annuler les effets les plus nocifs de ce phénomène.

En Afrique, continent où se trouvent malheureusement 15 des 20 pays les plus exposés aux effets des changements climatiques, nous espérons que l'issue de la quinzième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques qui doit se tenir à Copenhague d'ici à la fin de l'année constituera une réponse acceptable à cette menace mondiale.

Même au milieu des malheurs de la crise économique et financière, il existe une lueur d'espoir. Nous nous félicitons du rapprochement croissant entre les États-Unis et la Russie à propos du désarmement nucléaire, que nous jugeons très encourageant. L'idée d'un monde exempt d'armes nucléaires, un monde dont l'architecture se met actuellement en place, nous séduit énormément.

Un tel résultat, sans doute réalisable de notre vivant, aboutirait non seulement à rendre le monde plus sûr et meilleur, mais libérerait également des ressources qui pourraient être utilisées dans des secteurs qui profiteraient à l'humanité. Le Nigéria encourage toutes les puissances nucléaires à s'associer à cette initiative extraordinaire, à ce rêve, et à adopter toute initiative qui cherche à favoriser la réalisation de l'objectif d'un monde débarrassé des armements nucléaires et de ce cauchemar apocalyptique.

C'est pourquoi le Nigéria salue la conclusion et l'entrée en vigueur du Traité de Pelindaba, le Traité sur une zone exempte d'armes nucléaires en Afrique, qui interdit les essais, la fabrication, le stockage, l'acquisition et la possession d'armes nucléaires en Afrique. C'est une preuve louable du rejet total par l'Afrique de la prolifération, et d'ailleurs de l'existence, des armes nucléaires. Nous appelons toutes les autres régions à faire de même. La Conférence d'examen des Parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires qui aura lieu l'année prochaine sera une occasion à ne pas manquer.

Si nous nous félicitons de cette évolution, n'oublions pas cependant que l'on continue de fabriquer des armes qui ont fait bien plus de morts que les armes nucléaires dans l'histoire tragique de l'humanité. Je veux parler ici en particulier de la fabrication d'armes légères et de petit calibre et de leur exportation illicite vers des régions comme la mienne, le Nigéria et l'Afrique de l'Ouest, où ces armes légères et de petit calibre sont devenues de véritables armes de

destruction massive, tuant nombre d'enfants, d'hommes et de femmes innocents, détruisant les biens, les économies et les rêves et sapant également les efforts de développement nationaux et régionaux.

Nous sommes tous très conscients de l'existence d'un lien étroit entre ces armes et le crime organisé, le trafic de drogue et, dans le cas du Nigéria, la piraterie et la contrebande de pétrole dans le Delta du Niger. La prolifération de ces armes en Afrique de l'Ouest est en train de transformer rapidement la région en un des principaux points de transit des stupéfiants, ce qui favorise le développement des syndicats du crime, dont certains ont une puissance de feu assez importante pour défier les forces militaires nationales. Ce problème ne saurait être exclusif à l'Afrique de l'Ouest. Il faut le considérer comme une menace mondiale.

C'est pourquoi nous continuons à appeler la communauté internationale à faire preuve d'une plus grande détermination à contenir cette menace en mettant en œuvre les initiatives existantes, ainsi qu'en élaborant de nouvelles qui soient juridiquement contraignantes, le cas échéant, et dont l'objectif serait de prévenir, de combattre et d'éradiquer le commerce illicite des armes de petit calibre, et en réglementant le transfert des armes classiques en général. La mise en œuvre intégrale du programme des Nations Unies sur les armes de petit calibre serait un très bon point de départ.

Bien qu'au cours de la dernière décennie, divers pays de l'Afrique de l'Ouest aient réalisé des progrès considérables dans l'édification ou le renforcement de structures démocratiques, la tâche est loin d'être terminée, et le moment n'est pas venu de se reposer sur ses lauriers. Les difficultés que connaissent certaines zones de la sous-région dans le domaine de la paix et de la sécurité restent énormes. En sa qualité de Président en exercice de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le Président de la République fédérale du Nigéria, M. Alhaji Umaru Yar'Adua, a dépêché un envoyé spécial, en fait un ancien Chef d'État, l'ex-Président du Nigéria, auprès du Président Mamadou Tandja de la République du Niger pour qu'ils trouvent ensemble une solution pacifique aux problèmes politiques de notre éminent voisin du nord. Une délégation des Ministres des affaires étrangères de la CEDEAO a effectué une visite analogue dans le même but. Nous avons dans une large mesure un rôle de médiateur, mais nous attendons avec un optimisme prudent que l'impératif

démocratique en République du Niger soit mis en œuvre.

La situation en Guinée-Bissau est quelque peu plus réjouissante. La Guinée-Bissau a organisé avec succès des élections en juillet dernier et, comme les membres le savent peut-être déjà, le Président Malam Bacai Sanhá a prêté serment le 8 septembre. C'est grâce au profond engagement de toutes les parties prenantes en Guinée-Bissau, que la transition pacifique vers un régime constitutionnel démocratique a pu avoir lieu. Nous sommes en effet très fiers de ce que le Gouvernement et le peuple bissau-guinéens ont été capables de réaliser. La Guinée-Bissau peut à présent envisager avec espoir un avenir paisible et radieux, et le Nigéria continuera de se tenir aux côtés de ce pays alors qu'il planifie son avenir.

En Guinée, où les élections ont été de nouveau programmées pour janvier prochain, nous continuons de faire comprendre aux autorités la nécessité pour le pays de revenir à un régime démocratique à travers des élections ouvertement transparentes, libres et régulières. Nous espérons que ces efforts porteront leurs fruits sous forme d'un gouvernement civil élu au début de l'année prochaine. La propre expérience et l'histoire du Nigéria ne nous laissent pas d'autre choix que de rester sans réserve et sans équivoque du côté de la consolidation et de la maturation de la démocratie constitutionnelle, et de rejeter énergiquement ne serait-ce que la plus petite perspective d'annulation du processus démocratique dans la sous-région. Il est dans notre intérêt national d'agir ainsi.

La CEDEAO a montré, à maintes reprises, qu'elle avait la volonté et la capacité de venir en aide à ses membres en cas de besoin. Dans cet esprit, nous continuerons de faire de notre mieux pour veiller à ce que la paix et la stabilité règnent dans la région et pour faciliter la réalisation des objectifs fixés au nom de la Communauté. Nous continuons, comme d'habitude, à compter sur l'appui du système des Nations Unies.

Le Nigéria continue de faire de grands pas en avant vers l'édification d'une nation pacifique, stable et prospère, capable d'offrir la meilleure vie possible à ses citoyens et capable d'honorer ses engagements et ses obligations internationaux. Nous avons fait de grands progrès pour ce qui est d'asseoir sur une base solide la démocratie, et nous cherchons à construire sur ces bases une économie qui donnera au Nigéria la place qu'il mérite parmi les puissances économiques mondiales. Cependant, il y a des défis à relever. Nous

pouvons relever seuls certains d'entre eux. Pour d'autres, il nous faudra l'aide, l'appui et la coopération de nos amis et alliés, ainsi que de la famille des Nations Unies.

Ceux qui ont suivi les événements survenus dans notre pays ces derniers mois témoigneront des progrès que nous avons faits dans le delta du Niger pour trouver des solutions durables aux problèmes politiques, sociaux et environnementaux de l'une des régions les plus importantes stratégiquement de notre pays. Aujourd'hui, une paix relative règne de nouveau dans le delta du Niger, en grande partie grâce à un accord d'amnistie que le Gouvernement et les anciens militants ont élaboré et appliquent ensemble. Le retour de la paix dans la région permettra de répondre aux aspirations du peuple et facilitera la reprise de l'activité économique.

Le Nigéria est signataire de la Déclaration universelle des droits de l'homme et de la majorité des autres instruments régionaux et internationaux relatifs aux droits de l'homme, et nous continuons à nous concentrer et à nous engager sur cette question.

Dans nos efforts pour surmonter les difficultés créées par l'écart qui existe actuellement entre la demande croissante de moyens pour pouvoir réaliser notre propre développement et les ressources disponibles, nous rejoignons d'autres pays dans la recherche de sources d'énergie alternatives fiables, bon marché et écologiques. À ce sujet, nous sommes heureux, nous, État non nucléaire, de continuer de recevoir un appui et une assistance de la part de l'Agence internationale de l'énergie atomique pour explorer d'autres sources de production d'électricité, ainsi que dans les domaines du contrôle des radiations, de la gestion des déchets et de la formation. Nous continuerons à collaborer étroitement avec l'Agence, ainsi qu'à compter sur l'aide de nos alliés et amis.

Le Nigéria se félicite de la réforme en cours et de la démocratisation du système des Nations Unies, et prend note des progrès accomplis dans le processus de négociation intergouvernemental. Nous encourageons toutes les parties à poursuivre les négociations avec un regain d'énergie en vue d'atteindre les objectifs voulus. L'élargissement et la démocratisation du Conseil de sécurité sont d'une importance toute particulière pour le Nigéria. Il est inacceptable que l'Afrique, qui compte 53 pays, ne soit pas représentée dans la catégorie des membres permanents du Conseil. Nous appelons les États Membres à faire preuve de la

volonté politique nécessaire pour mener à bien la réforme tant attendue, afin de rendre le Conseil de sécurité plus légitime, plus démocratique, plus transparent et moins sélectif.

L'attachement du Nigéria à l'Organisation des Nations Unies et au système international a été démontré au fil des années. Cet attachement est conforme aux dispositions de notre Constitution, qui nous impose, entre autres, de promouvoir la coopération internationale pour le renforcement de la paix universelle et le respect du droit international et des obligations conventionnelles. Notre comportement sur le plan international a toujours été guidé par ces nobles objectifs de politique étrangère.

Le Nigéria a été le quatrième plus grand fournisseur de contingents aux opérations de maintien de la paix, et le rôle que nous avons joué – et que nous continuerons à jouer – dans le maintien de la paix dans la sous-région, sur le continent africain et, avec l'ONU, dans le monde entier, est la preuve patente de notre volonté inébranlable à aider les autres, tout particulièrement l'ONU, à établir les fondations solides sur lesquelles la prospérité humaine peut s'édifier. C'est pourquoi nous nous félicitons de la nouvelle stratégie adoptée par l'ONU pour renforcer son partenariat avec les pays fournisseurs de contingents, notamment en ce qui concerne la fourniture de ressources suffisantes et la capacité à renforcer les initiatives régionales de maintien de la paix.

Enfin, comme d'habitude, le Nigéria continuera de mettre à profit sa vaste expérience et son engagement dans ses efforts pour contribuer à la réalisation des objectifs et des valeurs de l'ONU. Nous garantissons à tous nos alliés et amis que le Nigéria continuera d'être un membre responsable de l'ONU souscrivant à toutes les normes, conventions et valeurs de cette famille humaine et jouant un rôle moteur, notamment sur les questions qui concernent l'Afrique de l'Ouest et, en fait, le reste du monde.

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M<sup>me</sup> Patricia Isabel Rodas Baca, Ministre des affaires étrangères de la République du Honduras.

**M<sup>me</sup> Rodas** (Honduras) (*parle en espagnol*) : Durant ces trois dernières années, notre Président est venu devant cette instance mondiale proposer des solutions simples, honnêtes, directes pour faire face aux grands défis de nos sociétés, compte tenu de la nécessité de contribuer davantage à la survie de notre

espèce et de réduire les terribles différences, asymétries et injustices qui existent entre les nations et entre les pauvres et les riches. À cette même tribune, le Président Zelaya a appelé au respect des droits humains de nos migrants et des oubliés de la Terre, ceux qui ont tiré de leur pauvreté une force incroyable pour produire des richesses auxquelles ils n'auront pratiquement jamais accès et qui n'apaiseront pas les angoisses provoquées par l'insatisfaction de leurs besoins.

Notre Président constitutionnel, José Manuel Zelaya Rosales, par des propositions simples et efficaces, a toujours plaidé en faveur d'un monde plus juste et plus équitable qui allégerait le poids de la honte suscitée par la coexistence de l'extrême opulence de quelques uns et de la misère indigne du plus grand nombre. Il a également appelé à un monde de tolérance dans lequel on puisse échanger des points de vue, des idées et des visions différentes du monde dans le respect mutuel et en coopérant les uns avec les autres pour bâtir un monde meilleur.

Mais aujourd'hui, d'autres circonstances nous obligent à représenter ici notre Président et notre peuple. Dans notre pays, des hordes criminelles ont déterré d'anciennes questions que nous croyions enfouies dans un lointain passé. Aujourd'hui, de cette tribune, je tiens à informer les membres de l'Assemblée qu'au moment où je m'adresse à eux, notre Président est assiégé par des forces armées dans la mission diplomatique de la République sœur du Brésil à Tegucigalpa. Il est à chaque instant sous la menace constante d'une issue tragique qui figerait l'histoire et l'élan de tous les Honduriens, de tous les peuples d'Amérique centrale et du monde entier. Au moment où je parle, la vie de notre Président est en danger, de même que celle de notre peuple.

Je voudrais en apporter la preuve aux membres de l'Assemblée. Je tiens entre les mains un téléphone avec, au bout de la ligne, le Président José Manuel Zelaya Rosales, qui souhaite s'adresser à l'Assemblée et revendiquer la place qui est la sienne dans le concert des nations. Voici notre Président, le héros de la démocratie qu'il défend aujourd'hui au péril de sa vie, aux côtés de notre peuple.

**Le Président Zelaya** (*parle en espagnol, par téléphone*) : Je salue l'Organisation des Nations Unies. Pour ceux qui avaient des doutes sur l'instauration d'une dictature au Honduras, je crois maintenant que tout ce qui s'est passé en 93 jours de répression a

permis de les dissiper. Au Honduras, on a assisté non seulement à un coup d'État mais à l'installation d'une dictature fasciste qui a supprimé les libertés des Honduriens et violemment réprimé le peuple hondurien.

Aujourd'hui, les deux seuls médias opposés à la dictature – une station de radio nationale, Radio Globo, et une chaîne de télévision nationale, Canal 36 – ont vu leurs fréquences d'émission supprimées, leurs bureaux envahis et leur matériel de transmission confisqué. Il ne fait aucun doute qu'un crime grave est perpétré quand on fait taire la voix du peuple, qu'on réduit au silence un peuple qui est soumis à la répression.

Je sollicite la coopération de l'Organisation des Nations Unies pour rétablir l'état de droit et la liberté que les Honduriens méritent. Je sollicite l'appui de l'Organisation des Nations Unies pour que les nations civilisées du monde continuent de prendre fermement position contre la force et la barbarie. Je demande également à l'Organisation des Nations Unies de nous donner des garanties de protection notre intégrité physique et de la vie des personnes assiégées, qui subissent des attaques chimiques et des coupures d'électricité, dans les locaux de l'ambassade de la République sœur du Brésil. Faisant preuve d'un grand courage, le Président Lula a exprimé son appui à la cause de la démocratie et à la lutte contre les coups d'État. Je sollicite l'aide de l'Organisation des Nations Unies pour que ce coup d'État soit renversé et que la démocratie devienne une réalité pour toutes les sociétés civilisées du monde.

**M<sup>me</sup> Rodas** (Honduras) (*parle en espagnol*) : Notre Président est encerclé et isolé par les forces militaires et l'ambassade de la République du Brésil est menacée d'être envahie. Nous avons entendu l'appel éloquent lancé par le Président José Manuel Zelaya Rosales et nous sommes ici pour informer l'Assemblée de l'ampleur et des conséquences terribles de la répression que subit notre peuple aujourd'hui.

La liberté de circulation via les aéroports et les frontières terrestres a été supprimée. L'état de siège a été décrété et absolument toutes les garanties constitutionnelles ont été suspendues jusqu'à nouvel ordre. De plus, des médias indépendants ont été interdits, détruits et fermés. Leurs opérateurs ont été persécutés et deux journalistes ont été torturés aujourd'hui dans notre pays. Des femmes ont été violées lors de manifestations et des centres sportifs

ont été transformés en camps de concentration à Tegucigalpa et dans d'autres villes du pays.

Le Honduras est devenu une immense prison, un immense centre de détention. Des journalistes honduriens ont été emprisonnés et la presse internationale a été expulsée. En outre, tout le pays est militarisé. Selon des informations constantes, des assassins extrêmement dangereux sont libérés de prison et des contingents militaires se regroupent près du lieu où se trouvent actuellement le Président avec sa famille, le personnel de l'ambassade de la République sœur du Brésil, des journalistes, des prêtres et un groupe de personnes qui l'accompagnent. Nous avons consenti d'importants efforts, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Honduras, pour permettre à notre pays de recouvrer ses droits constitutionnels, qui lui ont été retirés de force il y a trois mois jour pour jour. Nous l'avons fait, convaincus qu'il en allait de l'intérêt non seulement du Honduras, mais aussi de toutes les sociétés qui, de par le monde, continuent de se battre pour leur liberté et leur autodétermination, afin qu'elles ne soient pas sanctionnées pour leurs différences idéologiques ou les efforts qu'elles déploient dans le domaine social ou en matière de transformation économique pour assurer en fin de compte à nos peuples un avenir plus cohérent et plus radieux.

Nos pays, nos peuples le méritent, parce qu'ils ont lutté tout au long de leur existence, d'abord contre les conquistadors, puis contre la colonisation et contre les grandes inégalités nées de la dépendance économique, et parce qu'aujourd'hui, nous continuons de lutter, pacifiquement et sans armes, pour nos libertés démocratiques. Notre seule arme est la vérité qui niche dans nos cœurs et dont nous sommes ouverts au monde en toute sincérité.

Mais en retour, notre Président est sanctionné pour avoir offert davantage de liberté et de bien-être à notre peuple et pour s'être joint au concert des nations afin que notre diversité et nos modes de pensée soient considérés sur un pied d'égalité avec ceux des grands pays du monde, car aussi petits que nous soyons, aussi petites que soient nos économies et nos populations, nous ne méritons pas moins que tout autre société. Rêver l'impossible nous permet en fait d'atteindre ce qui est possible. Or notre Président, notre peuple, l'ensemble de la société hondurienne, la communauté internationale et la solidarité que suscite notre lutte sont réprimés jour après jour par le recours éhonté aux armes et à la force brutale d'un régime de putschistes

qui est rapidement en train de se transformer en une dictature, dans la plus pure tradition de celles qui sévissaient sur notre continent il y a 30 ou 40 ans.

Il n'y a pas de guerre civile au Honduras. Il n'y a pas de forces armées qui s'affrontent. Il n'y a pas de groupes subversifs. Il y a un peuple qui marche inlassablement, un peuple qui, malgré la douleur et la fatigue, marche depuis 90 jours de manière pacifique, silencieuse, déterminée, courageuse et héroïque. Par leur silence, les enfants, les jeunes, les hommes, les femmes et les personnes âgées disent au monde que tant que le peuple hondurien aura l'appui inébranlable de la communauté internationale, il lui sera possible de revenir sur la voie de la démocratie. Nous avons versé notre sang tout au long de notre histoire jusqu'à la victoire des urnes et jusqu'à ce que les canons et les fusils soient réduits au silence. Or aujourd'hui, ces armes et leurs baïonnettes sont de nouveau dirigées contre notre peuple sans défense. Un terrible état de siège est en place, toutes les garanties constitutionnelles ont été suspendues, et la vie de tous les Honduriens et toutes les Honduriennes est jour et nuit mise en danger.

Mais tous les jours, inlassablement, notre peuple descend dans la rue et marche, en petits groupes, en grands groupes ou en masse. Les Honduriens se rassemblent où ils peuvent, devant leurs maisons, dans leurs rues, dans leurs quartiers ou sur les grandes places. Peu importe l'endroit. Où qu'ils soient, ils se mobilisent. Debout sur le sol qui les a vus naître, et convaincus qu'ils regagneront leur territoire, libre et démocratique, ils ne sentent pas la fatigue, et ils marchent, comme l'a fait Gandhi autrefois et comme nos migrants et nos pauvres l'ont fait des milliers de fois pour récolter leur humble subsistance quotidienne.

C'est ainsi que notre peuple dépense son énergie, plutôt que de la consacrer à la violence parce qu'il est déterminé à conquérir le monde par la seule force de sa volonté, sans brandir un seul fusil, sans tirer un seul coup de feu, même s'il risque de se faire tuer, torturer ou emprisonner. Les auteurs du coup d'État brutal à la suite duquel notre Président a été expulsé, son gouvernement persécuté et son Ministre des affaires étrangères enlevé, se retrouvent humiliés sous les pieds d'un peuple qui marche et parcourt le monde chaque jour, qui traverse des ponts imaginaires vers tous les pays du monde, qui lui témoignent en retour leur solidarité.

Nous avons réussi, à l'intérieur et à l'extérieur du pays, à mobiliser de grands efforts collectifs, y compris des initiatives de médiation menées dans le but de mettre en œuvre les résolutions de cette Assemblée générale, comme la résolution 63/301 du 30 juin 2009, qui a condamné le Gouvernement putschiste et a reconnu José Manuel Zelaya Rosales comme seul Président constitutionnel du Honduras. Des espaces de dialogue et de médiation ont été créés, comme l'Accord de San José, qui a été systématiquement rejeté par le régime putschiste intransigeant, qui s'emploie chaque jour à le faire échouer, alors que chaque jour aussi, le reste du monde tente de lui redonner vie.

Les ambassadeurs qui ont été rappelés dans leurs capitales pour consultations et explications à la suite du coup d'État militaire ont été empêchés de revenir dans le pays, d'y accompagner le Président constitutionnel et d'aider à trouver le chemin de la réconciliation. Ils ne peuvent plus rentrer dans le pays sans au préalable s'incliner devant les militaires dont les bottes piétinent aujourd'hui notre pays.

Toutes ces initiatives, si importantes, si indispensables pour donner toute sa force à la lutte que mène notre peuple, tous ces efforts de la communauté internationale pour trouver une solution rationnelle et pacifique ont clairement montré que nous nous heurtons à des forces capables de déchaîner la violence la plus perverse et la plus irrationnelle. Aujourd'hui, la civilisation est mise au pas par la barbarie en Amérique centrale, au cœur de l'Amérique centrale, cette bande de terre étroite qui unit et lie les deux moitiés de notre continent.

Le retour de notre Président a déclenché la fureur des dictateurs, et dans ces conditions, les initiatives nécessaires pour trouver une solution doivent aujourd'hui passer par des mesures spécifiques qui contraignent le tyran à se retirer, qui contraignent les forces armées à faire marche arrière, elles qui ont désobéi à leur Président, se sont retournées contre leur propre peuple et se sont converties en forces d'occupation, en forces irrégulières ne servant plus qu'à la répression et à l'oppression. Ces forces sont devenues l'instrument d'un coup d'État qui a trouvé appui dans une partie de la vieille classe politique et économique, qui a écrasé, exploité et spolié notre peuple tout au long de notre histoire.

Voilà pourquoi, dans ces conditions où nous avons besoin de la force pour unifier les propositions et

mobiliser l'intelligence mondiale et le sentiment d'appartenance continentale pour déjouer la conspiration et écarter le danger imminent que courent aujourd'hui non seulement notre Président et une ambassade et une mission diplomatique dont l'inviolabilité est menacée, mais aussi et plus fondamentalement notre humble peuple, notre peuple qui est en route et peut à tout moment être assassiné, emprisonné et torturé; au moment où nous apprenons que des unités de l'armée se dirigent vers l'ambassade du Brésil pour continuer à intimider notre Président, je lance un appel à cette Assemblée. Avec l'autorité qui émane de notre peuple pacifique et héroïque et l'autorité morale de ceux qui n'ont que leur corps à offrir face aux balles, nous demandons ardemment mais avec fermeté à l'ONU et à ses plus hautes instances d'user de leur pouvoir pour écarter et conjurer le danger qui menace le Honduras, un danger de plus en plus imminent, de plus en plus proche et de plus en plus terrifiant. Ensemble, et grâce à la volonté et à la solidarité manifestées jusqu'ici, nous pouvons écarter ce danger en prenant des mesures conjointes décisives qui permettent de faire reculer l'ignominie.

Je dois dire qu'avant tout, nous devons exiger que la vie de notre Président, son intégrité physique et morale et la dignité de sa haute fonction soient respectées. Cela donnera de la force et de l'énergie à notre peuple parce que nous sommes et nous voulons être une République souveraine, libre et indépendante fondée sur une démocratie solide et durable qui puisse contribuer aussi à faire cesser les injustices et les inégalités. Nous devons également demander qu'un appui inconditionnel soit apporté au dialogue entamé par notre Président lorsqu'il est rentré au pays pacifiquement et sans armes afin de pouvoir discuter avec l'ensemble des secteurs de la société hondurienne et d'ouvrir la voie à la restauration de la confiance, à la réconciliation et à la reconstitution du tissu constitutionnel, sachant que tout cela dépend du rétablissement dans ses fonctions du Président constitutionnel de la République du Honduras, José Manuel Zelaya Rosales.

Il importe également de renforcer les efforts pour fixer les dates précises et déterminer les mécanismes spécifiques, les ultimatums et les cadres d'action à soumettre à l'approbation des instances de dialogue et de médiation qui ont été créées, et de celles qui pourraient être mises en place pour les appuyer, afin que notre peuple retrouve la paix et que se poursuive l'œuvre de changement entamée. Il convient d'ajouter

que tant qu'il n'y aura pas de garanties constitutionnelles, tant qu'un état de siège permanent sera imposé à notre peuple et tant que les citoyens seront privés de leurs droits, les conditions nécessaires à l'organisation d'élections universelles, libres et transparentes ne seront pas réunies.

C'est pourquoi la communauté internationale n'a pas voulu reconnaître ce régime issu d'un coup d'État comme elle ne reconnaît pas les gouvernements ou régimes issus d'élections truquées et dont les résultats ont été imposés par la force des armes. Nous prions donc instamment l'Assemblée générale de convoquer d'urgence une session extraordinaire de l'Assemblée pour examiner l'évolution de la situation au Honduras – ce pays si attaché à cette terre et à tous les autres pays du monde, situé à proximité du canal de Panama et au centre de toute l'Amérique – de manière à continuer de suivre le cours des événements et, bien évidemment, de prendre les mesures nécessaires pour répondre rapidement aux besoins, quels qu'ils soient, qui pourraient surgir.

Il est important que les questions vitales que nous avons évoquées soient examinées par l'Assemblée, mais il est encore plus important et plus urgent de demander au Secrétaire général de l'ONU de dépêcher le plus vite possible au Honduras une mission diplomatique spéciale, composée de représentants de tous les pays membres de cette organisation mondiale, pour y effectuer une visite de travail. Elle sera chargée notamment de procéder sur place à une évaluation de la situation qui règne dans le pays et d'aider à trouver des solutions pour la région, aux côtés de notre Président, et conjointement avec l'Organisation des États américains (OEA), dont la mission spéciale, envoyée au Honduras pour préparer la réunion de son Secrétaire général avec d'autres ministres des affaires étrangères, a été récemment expulsée du territoire.

Troisièmement, nous devons convaincre cette Assemblée de tout faire pour que soient analysés et surveillés en permanence la situation de violence et le risque de violation des Conventions de Vienne, qui établissent l'inviolabilité des missions diplomatiques et des garanties du droit international et l'emportent sur tout, ainsi que pour protéger la vie de notre Président et de tout notre peuple. C'est pourquoi le Conseil de sécurité doit examiner, surveiller, analyser et suivre en permanence la situation pour trouver les moyens d'éviter une plus grande tragédie, qui pourrait devenir incontrôlable plus tard et face à laquelle nous serions alors impuissants.

En conclusion, je dois réaffirmer ici, sachant que notre Président, José Manuel Zelaya Rosales, est de retour sur notre territoire et que nous appuyons sa présence dans le pays – où il a été élu Président à une large majorité lors d'élections libres et démocratiques, ce qui fait de lui aujourd'hui le chef de file et le champion de la défense des droits démocratiques de nos peuples – qu'il est plus nécessaire et urgent que jamais de rétablir José Manuel Zelaya Rosales dans ses fonctions de Président de la République, afin qu'il puisse assumer les tâches qui lui sont conférées par la Constitution de notre République et accomplir le mandat souverain qui lui a été confié par notre peuple. Dès maintenant, ce soir et dans les jours à venir, l'on devrait exhorter les autorités putschistes à respecter scrupuleusement la vie de notre Président et l'inviolabilité du territoire brésilien, à travers sa mission diplomatique au Honduras.

Nous ne devons pas négliger cette grave crise politique et institutionnelle, une crise qui affecte le monde entier et porte atteinte à la démocratie. Je demande donc au Secrétaire général de présenter à l'Assemblée générale un rapport analytique sur l'application de la résolution 63/301 et des résolutions qui pourraient en découler, afin d'assurer le rétablissement de l'ordre constitutionnel et le retour de notre Président au pouvoir, de mettre fin à la violence, à la répression et à la violation du droit international, aux atteintes à la paix et l'entente internationales ainsi qu'à la liberté de notre peuple d'organiser des élections sans être soumis à la menace constante de la violence et des coups d'État, et enfin de garantir le respect de la vie des plus humbles, qui sont peut-être inconnus de la communauté internationale mais dont la vie est chaque nuit menacée dans notre pays.

Nous exprimons notre solidarité avec tous ceux qui souffrent, qui souffrent de l'absence de liberté et de démocratie, de l'absence de développement, de la pauvreté et de l'inégalité, du non-respect de la liberté qu'à chaque société de s'organiser comme il lui convient le mieux, sans être attaquée, sans subir de blocus et, encore moins, sans être expulsée d'une entité internationale quelconque. Nous exprimons notre solidarité avec tous les peuples qui souffrent de discrimination et de spoliation, et avec ceux qui vivent encore dans la terreur des forces militaires qui anéantissent leurs espoirs, ainsi que notre infinie reconnaissance à la communauté internationale tout entière pour sa solidarité. D'une manière extraordinaire et sans précédent, tous les membres de la communauté

internationale se sont donné la main et ont oublié leurs profondes divergences pour s'unir avec notre peuple afin de combattre ensemble ce crime, qui, au XXI<sup>e</sup> siècle, a une fois de plus entaché nos démocraties.

Nous remercions pour leurs prières et leur solidarité tous les peuples du monde, tous ceux qui nous accompagnent au quotidien sur le long chemin du retour à la démocratie, et ceux qui n'oublieront pas ce jour et les appels de notre Président au respect de la vie, de l'intégrité et de la liberté d'expression, afin que plus jamais cette triste histoire de persécution et de mort ne se reproduise contre un peuple innocent, sans armes et pacifique.

Telles sont alors les initiatives proposées. Parallèlement, j'exprime notre gratitude à tous les peuples du monde qui sont représentés dans cette petite salle, de même que la liberté et l'aspiration à la démocratie du monde entier sont représentées dans ce tout petit pays qu'est le Honduras.

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Vice-Ministre des affaires étrangères de la République populaire démocratique de Corée.

**M. Yon** (République populaire démocratique de Corée) (*parle en coréen, texte anglais fourni par la délégation*) : Au nom de la délégation de la République populaire démocratique de Corée, je voudrais féliciter M. Ali Abdussalam Treki de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-quatrième session. En même temps, j'exprime l'espoir que sous sa direction avisée, la présente session sera couronnée de succès.

La soixante-quatrième session de l'Assemblée générale marquera la fin de la première décennie d'un nouveau siècle que l'humanité a abordé, remplie d'attentes et d'aspirations. Cette année, l'une des grandes tâches de l'Assemblée sera de procéder à un examen impartial de cette première décennie et de tracer la voie qu'il convient de suivre.

L'humanité n'a pas encore réalisé le désir qu'elle nourrit depuis longtemps de prospérer dans un monde pacifique et équitable, libéré de la guerre, alors que ses espoirs se heurtent à une foule de graves problèmes qui surgissent les uns après les autres. La guerre afghane s'intensifie et la guerre d'Iraq n'est pas encore terminée. Le vent froid de la course aux armes nucléaires continue de souffler, avant même

l'ouverture de négociations sur le désarmement nucléaire. La grippe aviaire n'est pas complètement maîtrisée, et voilà qu'une nouvelle souche de grippe, la grippe H1N1, se répand dans le monde. Cette année, le degré de réchauffement planétaire est beaucoup plus élevé que l'année dernière, davantage d'économies stagnent et beaucoup plus de personnes sont au chômage partout dans le monde.

Le Conseil de sécurité est devenu plus arrogant, ce qui aboutit à une plus grande inégalité et à un recours plus fréquent à la politique de deux poids, deux mesures dans les relations internationales. Nous devons sérieusement prêter attention à cette réalité actuelle quand nous évaluerons la première décennie de ce siècle.

La République populaire démocratique de Corée, sous la direction du grand général Kim Jong Il, a maintenant entamé une phase d'édification de l'État. Une grande nation, prospère et puissante est un pays où le pouvoir national est fort, dans lequel tout réussit et dont la population vit heureuse sans avoir rien à envier à qui que ce soit dans le monde. Construire un tel pays était le souhait du grand dirigeant de notre peuple Kim Il Sung, et le Gouvernement et le peuple de la République populaire démocratique de Corée ont la ferme intention de faire de ce souhait une réalité d'ici à 2012, à l'occasion du centenaire de la naissance de Kim Il Sung.

Notre tâche principale au cours des trois prochaines années sera de concentrer tous nos efforts sur l'édification d'un pouvoir économique, la dernière étape à franchir pour édifier une grande nation prospère et puissante. La péninsule coréenne demeure comme toujours en état d'armistice. Mais, maintenant que nous possédons un pouvoir de dissuasion nucléaire fiable, nous pourrions peut-être prévenir la guerre et défendre la paix. Pendant plus d'un demi-siècle, notre pays a été contraint de fabriquer des fusils au lieu de produire du beurre, en raison des menaces d'attaques nucléaires et de guerre émanant de forces hostiles. Mais aujourd'hui, nous avons entrepris d'orienter nos efforts vers l'édification d'une grande nation, prospère et puissante. À tous points de vue, c'est entièrement le résultat des politiques de Songun, instituées par le grand général Kim Jong Il. Et quand notre pays deviendra une grande puissance économique, cela donnera une nouvelle impulsion au développement économique de la région. Notre action en faveur du renforcement de notre économie sera une part importante des efforts de la communauté internationale

pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement fixés par l'ONU.

Nous n'avons jamais été opposés à la dénucléarisation de la péninsule coréenne et du reste du monde. La dénucléarisation était le souhait du Président Kim Il Sung, et un monde dénucléarisé est un rêve que l'humanité nourrit depuis longtemps.

Le peuple coréen est plus attaché à la souveraineté et à la paix de son pays que n'importe quel autre peuple ou pays au monde, du fait des caractéristiques du développement historique de son pays. La République populaire démocratique de Corée a fait de son mieux pour assurer la réunification pacifique du pays, éliminer les menaces nucléaires et les motifs de guerre, et garantir la paix et la stabilité dans la péninsule coréenne. Nous avons pris l'initiative de la dénucléarisation de l'Asie du Nord-Est et de la péninsule coréenne et fait des propositions pour remplacer la Convention d'armistice par un accord de paix et adopter un pacte de non agression entre la République populaire démocratique de Corée et les États-Unis.

Cependant, nos efforts n'ont pas suscité de réaction appropriée de la part des États-Unis. Les États-Unis n'envisagent la question coréenne que dans le cadre de leur stratégie en Asie et ne veulent pas de la dénucléarisation de la péninsule coréenne. De ce fait, la menace nucléaire qui pèse sur la République populaire démocratique de Corée s'est aggravée. L'attitude arbitraire des États-Unis apparaît dans le fait que, selon eux, la République populaire démocratique de Corée ne doit même pas lancer de satellite à des fins pacifiques. Le Conseil de sécurité est manipulé par ce comportement arbitraire.

Nous en avons conclu que, tant que les États-Unis ne changeront pas leur politique nucléaire actuelle, nous n'aurons d'autre choix que de nous reposer sur notre capacité nucléaire afin d'assurer l'équilibre nucléaire de la région et de préserver la paix et la stabilité en Asie du Nord-Est. La dénucléarisation de la péninsule coréenne dépendra de la politique nucléaire qu'adopteront les États-Unis à l'égard de la Corée. Pour que la péninsule coréenne soit dénucléarisée, il faudra que le Gouvernement des États-Unis renonce à la politique d'affrontement qu'il mène depuis longtemps et mette en pratique le changement dont il a récemment parlé à plusieurs occasions.

Nous ne sommes pas engagés dans une course aux armements nucléaires. L'objectif de notre arme

nucléaire est d'empêcher la guerre. Nous ne posséderons qu'un moyen de dissuasion nucléaire pour prévenir une attaque militaire ou parer à la menace d'une telle attaque contre notre pays. La dissuasion sera strictement proportionnelle à la menace à laquelle la péninsule coréenne devra faire face, tout comme en Europe et ailleurs. Tant qu'elle possédera des armes nucléaires, la République populaire démocratique de Corée agira de façon responsable en ce qui concerne leur gestion, leur utilisation et leur non-prolifération ainsi que le désarmement nucléaire. Nous partageons la position de tous les pays pacifiques, notamment les pays non alignés, qui sont opposés à la guerre nucléaire, à la course aux armements nucléaires et à la prolifération des armes nucléaires.

L'ONU nous a imposé des sanctions au motif que nous disposons d'un moyen de dissuasion nucléaire. Il convient de rappeler que l'ONU a vu le jour dans le pays qui a produit la première arme nucléaire, et que les cinq membres permanents du Conseil de sécurité sont des puissances nucléaires. Si ces pays avaient montré leur attachement au désarmement nucléaire il y a longtemps et s'étaient abstenus de s'opposer de façon arbitraire et sélective au lancement d'un satellite à des fins pacifiques par un autre pays, la situation nucléaire du monde aurait pu évoluer différemment.

La République populaire démocratique de Corée attache de l'importance au principe d'égalité souveraine consacré dans la Charte des Nations Unies. Le principe de l'égalité souveraine est également la raison pour laquelle notre pays est devenu Membre de l'ONU. Des sanctions injustes et sélectives ne seront jamais reconnues ni acceptées. La position du Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée est de répondre au dialogue par le dialogue et aux sanctions par des mesures de renforcement de la dissuasion nucléaire. Si les États-Unis arrivent aux pourparlers en brandissant des sanctions, nous, de notre côté, participerons à ces pourparlers en renforçant nos capacités de dissuasion nucléaire.

Grâce à la décision clairvoyante et courageuse du grand général Kim Jong Il, les relations Nord-Sud sont entrées dans une nouvelle phase sur la péninsule coréenne. Il y a à peine plus d'un an, le Nord et le Sud ont dû s'adapter aux changements du fait des divergences de vues des deux parties à propos de la déclaration commune historique du 15 juin et de la déclaration du 4 octobre, qui ont été reconnues et appuyées par l'Assemblée générale.

Nos efforts nobles et sincères nous ont néanmoins permis de prendre un tournant afin de parvenir à une compréhension commune de ces grands programmes de réunification. La coopération économique intercoréenne, y compris le fonctionnement du complexe industriel de Kaesong, a été relancée et les familles séparées peuvent être réunies. Dorénavant, le Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée continuera également de déployer tous les efforts possibles pour réaliser la réconciliation et l'unité nationales et faire avancer le processus de réunification indépendante et pacifique du pays selon le principe « par notre nation elle-même ».

Tous les États Membres ont accepté l'idée que la réforme de l'ONU était nécessaire, comme l'exige ce siècle nouveau. Actuellement, le Conseil de sécurité est l'organe le plus anachronique de l'ONU. Un déséquilibre des relations, grâce auquel les pays forts règnent sur les plus faibles depuis 50 ans, subsiste dans la structure du Conseil de sécurité, et c'est précisément dans le règlement intérieur de ce Conseil que la démocratie est le moins développée. Aujourd'hui, l'Assemblée générale est la seule instance de l'ONU où les vues de la communauté internationale peuvent être correctement reflétées et où la démocratie peut prévaloir.

Afin de consolider le rôle de l'ONU en fonction des exigences de notre époque et de la nouvelle situation, il est important de démocratiser complètement le Conseil de sécurité et d'augmenter sensiblement l'autorité de l'Assemblée générale. En restructurant le Conseil de sécurité, nous devrions en premier lieu nous pencher sur les questions qui peuvent être résolues, notamment l'augmentation du nombre de membres non permanents du Conseil de sécurité dans le but d'assurer la pleine représentation des pays non alignés et des autres pays en développement, qui constituent la majorité des États Membres de l'ONU.

En renforçant l'autorité de l'Assemblée générale, nous devons aborder la question de savoir s'il convient de soumettre les décisions du Conseil de sécurité à l'approbation de l'Assemblée générale, en particulier toutes les décisions qui touchent au principe d'égalité souveraine énoncé dans la Charte des Nations Unies. L'ONU doit être dotée des critères et des principes adéquats afin d'étudier les questions relatives aux droits de l'homme. La Charte des Nations Unies reconnaît les droits des pays à l'autodétermination et au choix ainsi que le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures, et tous les instruments

internationaux relatifs aux droits de l'homme suivent le principe fondamental de non-politisation des droits de l'homme.

Or cela est contredit de nos jours par certains débats qui ont lieu à l'ONU. Toute tentative pour remettre en question les systèmes de certains pays ou pour s'ingérer dans leurs affaires intérieures sous couvert de protection des droits de l'homme est, en elle-même, une violation des droits de l'homme, car elle constitue un déni du droit des peuples de ces pays de choisir leur propre système. L'ONU doit prêter attention au fait que son programme des droits de l'homme ne couvre que les situations qui surviennent dans de petits pays, et qu'aucune mention n'y est faite des grands pays, les pays occidentaux et européens. Il faudrait également accorder l'attention voulue au moyen de dynamiser le rôle des pays non alignés et des autres pays en développement sur la scène internationale.

Les efforts internationaux déployés pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement et régler les problèmes principaux dont est chargée l'ONU, notamment la crise économique mondiale et le changement climatique, requièrent d'urgence la participation active d'un large éventail de pays en développement, y compris le Mouvement des pays non alignés.

La politique étrangère de la République populaire démocratique de Corée a été, est et restera fondée sur les principes de l'indépendance, de la paix et de l'amitié. Le Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée s'emploiera activement à consolider encore et à développer les relations d'amitié et de coopération avec tous les États Membres de l'ONU selon ces principes, et à honorer pleinement l'engagement qu'il a pris de défendre la paix et la sécurité de la péninsule coréenne et du reste du monde.

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. João Gomes Cravinho, Secrétaire d'État aux affaires étrangères et à la coopération de la République portugaise.

**M. Gomes Cravinho** (Portugal) (*parle en portugais; texte anglais fourni par la délégation*) : Je souhaite plein succès au Président pour cette Assemblée générale. Tout comme le Secrétaire général Ban Ki-moon, il peut compter sur l'appui sans réserve du Portugal dans ses travaux. Je tiens tout d'abord à m'associer pleinement à la déclaration de la Suède en

sa qualité de pays assurant la présidence de l'Union européenne.

La lutte contre les changements climatiques est à la fois un devoir moral et une question de survie. Il ne s'agit plus d'un problème à long terme. Ses conséquences sont évidentes partout dans le monde; que cela soit dans des petits États insulaires ou au Portugal, nous en sommes tous les témoins. Le moment est venu d'agir. Je félicite le Secrétaire général d'avoir opportunément organisé le Sommet de haut niveau sur les changements climatiques. L'objectif visé, à savoir mobiliser la volonté politique et définir certaines orientations en vue des négociations sur le climat, a été atteint. Le processus de sensibilisation politique est arrivé à son terme. Les gouvernements sont désormais plus à même de prendre les décisions nécessaires aux fins de la conclusion d'un accord ambitieux à Copenhague. Au Sommet sur les changements climatiques de décembre, chaque État devrait prendre des engagements courageux, dans les limites de leurs responsabilités et de leurs capacités respectives, pour que le monde d'après 2012 soit en mesure de faire face à ce défi. Mais, si la Conférence de Copenhague débouche sur des résultats limités et des petites réformes sans importance, nous aurons manqué à nos responsabilités historiques.

Nous sommes tous touchés par les changements climatiques, mais il est évident que les conséquences ne sont pas les mêmes pour tous. Les pays les moins avancés et les petits États insulaires, bien que polluant le moins, sont les plus touchés par les effets des changements climatiques et leur plus grande vulnérabilité impose également une plus grande responsabilité à la communauté internationale. Faire partie d'une communauté, c'est avoir une responsabilité à l'égard des autres membres de cette communauté. Aussi, lorsque nous parlons de la communauté internationale, cela implique automatiquement qu'il est de notre devoir d'appuyer les efforts en matière d'adaptation et d'atténuation de ces pays.

La résolution 63/281 de l'Assemblée générale sur les changements climatiques et leurs répercussions éventuelles sur la sécurité est un bon pas en avant. Mais il faut lui donner suite. L'ONU devrait encourager l'organisation de débats de fond sur cette question à tous les niveaux pertinents pendant cette session que nous entamons. Le Portugal est un pays dont l'histoire est marquée par une extraordinaire relation avec la mer. Il est donc naturel pour nous de

promouvoir le développement durable des océans et de leurs ressources grâce à une approche cohérente et coordonnée. Nous considérons qu'il s'agit là d'une question stratégique pour l'ensemble du monde. À cet égard, le Portugal a apporté sa contribution dans de multiples contextes, notamment à la politique maritime de l'Union européenne et à la stratégie sur les océans de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP).

Pour préserver l'environnement il faut également s'attaquer à la question énergétique. Le changement climatique pose un défi, mais il offre également de grandes possibilités. Le Portugal, qui en est pleinement conscient, est fermement attaché à l'exploitation des sources d'énergie renouvelables : les énergies solaire, éolienne, hydraulique, de la biomasse et de la houle. En 2010, nous prévoyons de produire 45 % de notre énergie à partir de sources renouvelables. D'ici à 2020, nous atteindrons 60 %. En outre, le Portugal a l'un des taux d'émissions de carbone par habitant les moins élevés de l'Union européenne et nous sommes prêts à partager notre expérience dans ce domaine avec tous les États membres intéressés.

Il y a un an, lorsque nous nous sommes réunis dans cette salle pour l'ouverture de la soixante-troisième session de l'Assemblée, le monde découvrait à peine une crise économique et financière à laquelle nous sommes toujours confrontés aujourd'hui. Les signes positifs constatés récemment attestent de l'efficacité de la coopération internationale face à cette menace commune, mais nous sommes conscients que les effets de cette crise continuent de se faire sentir dans la vie quotidienne de millions de personnes partout dans le monde et que les plus vulnérables sont une fois de plus les principales victimes. Nous sommes convaincus que le système financier international doit être guidé par les principes de responsabilité et de transparence et que la régulation et la surveillance doivent être renforcées. Nous pouvons et nous devrions veiller à ce que les marchés internationaux soient fondés sur les valeurs, les principes et les normes de conduite que nous partageons.

Nous devrions également veiller à ce que les avantages de la mondialisation économique aient une portée plus universelle. Le Pacte mondial des Nations Unie apporte une contribution importante à cette fin. La solution à ce problème n'était pas, n'est pas et ne sera jamais le protectionnisme. Fermer nos portes à nos voisins et à nos partenaires revient à livrer nos peuples à la pauvreté et à ne pas régler nos problèmes

nationaux à moyen et long terme. Il est donc essentiel de mener rapidement à terme le Cycle de Doha d'une manière qui corresponde pleinement aux objectifs en matière de développement durable mondial préalablement définis. Parallèlement, nous réaffirmons notre ferme attachement aux objectifs du Millénaire pour le développement. Nous ne pouvons pas laisser la crise économique nuire aux acquis que nous avons réalisés au cours de ce processus. Un État qui oublie ce qu'est le bien commun devra tôt ou tard faire face à l'instabilité, la pauvreté et à l'insécurité. Le Portugal, fort de son sens de la responsabilité collective et de la cohésion internationale, continuera d'apporter sa contribution dans la limite de ses moyens.

Nous consacrons une grande partie de notre action à l'aide au développement en Afrique où la pauvreté est la plus prononcée. À cet égard, je tiens à dire que le Portugal copréside actuellement le Forum pour le partenariat avec l'Afrique et, à ce titre, de concert avec nos partenaires africains, nous avons fait part au G-20 des préoccupations et des intérêts spécifiques du continent dans des domaines tels que la réponse à la crise économique et financière et aux changements climatiques. Pour ce qui est de l'Afrique, nous sommes toujours fermement attachés à la mise en œuvre du premier Plan d'action et de la Stratégie commune de l'Union européenne adoptés lors du deuxième Sommet Union européenne-Afrique à Lisbonne en décembre 2007.

Permettez-moi ici de saluer le peuple bissau-guinéen et de le féliciter pour le bon déroulement des récentes élections dans leur pays. Il appartient à présent aux institutions guinéennes de maintenir et de consolider la paix et la stabilité et à la communauté internationale d'accroître son assistance pour renforcer la mise en place des institutions et la réforme du secteur de la sécurité en Guinée-Bissau. Le Portugal continuera d'être fermement engagé dans ce processus, tout en gardant à l'esprit les souhaits exprimés par les institutions démocratiquement élues de la Guinée-Bissau.

Nous célébrons ce mois-ci le dixième anniversaire du référendum d'autodétermination du Timor-Leste et nous saisissons cette occasion pour rendre un hommage sincère au peuple timorais. Le référendum était la suite naturelle de l'affirmation de l'identité du Timor-Leste et de son admirable volonté de paix et de développement en tant que nation souveraine.

La Guinée-Bissau et le Timor-Leste sont deux pays qui illustrent le rôle croissant de la Communauté des pays de langue portugaise dans la promotion de la paix, des droits de l'homme, de la stabilité politique et du développement économique et social. La promotion de la langue portugaise, une des cinq langues les plus parlées au monde et la langue vernaculaire de plus de 250 millions de personnes permettant à des États et à des peuples aux quatre coins du monde de communiquer, est l'un des piliers fondamentaux de cette organisation que le Portugal préside actuellement. Il est donc encore plus urgent et juste de faire du portugais une des langues officielles ou de travail des organisations internationales. Le Portugal assume également la présidence temporaire de la Conférence ibéro-américaine de la culture, dont le Sommet se tiendra cette année à Estoril (Portugal), et aura pour thème l'innovation et le savoir.

À cet égard, je tiens à souligner que, en sa qualité de Président de la Communauté des pays de langue portugaise, et de la Conférence ibéro-américaine, le Portugal a, par l'intermédiaire d'institutions et d'organisations régionales, appuyé la participation active des économies émergentes et des pays en développement au débat sur la réforme du système financier international.

S'agissant de la situation au Honduras, nous demandons le rétablissement rapide de la légalité démocratique et constitutionnelle, et nous rappelons l'inviolabilité de la mission diplomatique du Brésil, conformément aux principes de la Convention de Vienne.

La Communauté des pays de langue portugaise et la Conférence ibéro-américaine de la culture sont de véritables paradigmes de la coopération internationale, fondés sur des cultures et des valeurs communes. Nous considérons également que ces paradigmes sont l'esprit et l'essence de l'Alliance des civilisations. C'est donc avec une immense satisfaction que nous prenons note des énormes progrès accomplis dans les travaux de l'Alliance et que nous participerons au troisième Forum de l'Alliance, où la Conférence ibéro-américaine de la culture jouera un rôle particulier, et qui se tiendra au Brésil en 2010. Je saisis cette occasion pour féliciter le Haut-Représentant du Secrétaire général pour le remarquable travail accompli pour son Bureau.

Le Portugal est fier d'avoir figuré parmi les premiers signataires du Protocole facultatif se

rapportant au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, qui vient d'être ouvert à la signature. Nous appelons tous les États Membres de l'ONU à le signer également afin que ce nouvel instrument international de protection des droits de l'homme puisse entrer en vigueur et garantisse le respect de tous les droits de l'homme de chaque être humain.

L'action continue du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, de même que la récente nomination du Représentant spécial du Secrétaire général sur la violence à l'encontre des enfants, sont tout aussi fondamentales pour la défense et la promotion de la dignité humaine. Je voudrais souligner le dévouement, la constance et l'efficacité avec lesquels ils s'acquittent tous deux de leurs responsabilités.

Le terrorisme et la prolifération des armes nucléaires sont les plus grands défis à la paix et la sécurité internationales. Pour lutter contre ces menaces, il est essentiel que nous mettions en œuvre les régimes internationaux respectifs et que nous continuons à investir dans la coopération internationale, notamment dans le cadre de l'ONU. Tous les États signataires du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires doivent respecter sans réserve les obligations auxquelles ils ont souscrit.

Pour ce qui est du maintien de la paix et de la sécurité internationales, nous n'avons jamais exigé autant de l'ONU. Si nous voulons que les opérations de maintien de la paix obtiennent les résultats qu'elles méritent, des mandats clairs, crédibles et réalisables sont absolument nécessaires, de même que la participation de tous les États Membres grâce à leurs contributions en personnel.

Le Portugal a apporté sa contribution, tant sur le plan financier qu'opérationnel. Plus de 20 000 membres des forces armées portugaises et 3 000 agents de police portugais ont participé à ce jour à des opérations de maintien de la paix. Nous avons actuellement des soldats de la paix au Timor-Leste, au Liban, en Afghanistan et au Tchad.

L'un des plus grands défis à la paix et la sécurité internationales est le conflit au Moyen-Orient. Le Portugal réaffirme son appui à la solution des deux États, grâce à la création d'un État palestinien indépendant, démocratique et viable, qui existerait aux côtés d'Israël dans la paix et la sécurité. Toutefois, pour atteindre cet objectif, il est de la plus haute

importance que la Palestine dispose d'un territoire qui lui permette d'exister en tant qu'État.

Dans ce contexte, le Portugal continuera d'appuyer tous les efforts, notamment ceux de l'Égypte et des États-Unis, pour relancer le processus de négociation conformément à la résolution 1860 (2009) du Conseil de sécurité et aux principes figurant dans les diverses initiatives de paix, notamment l'Initiative de paix arabe. Nous vivons à une époque où tout est possible et il est donc indispensable que les parties prêtent pleinement attention à l'opinion de plus en plus concordante de la communauté internationale.

Nous nous félicitons des progrès réalisés ces dernières années en Iraq et en Afghanistan, mais nous reconnaissons qu'il est nécessaire que la communauté internationale maintienne son engagement. Je réaffirme donc ici que le Portugal continuera d'assumer sa part de responsabilité.

Les changements climatiques, la crise financière et économique, le développement durable, les droits de l'homme, les menaces pour la paix et la sécurité internationales : pour relever de si nombreux défis mondiaux, il n'y a pas d'instance mieux placée que l'ONU, pas d'autre agent stratégique à même de transmettre notre réponse collective.

Aujourd'hui, plus que jamais, l'intérêt collectif reflète les préoccupations nationales de chacun d'entre nous. Aujourd'hui, plus que jamais, je souscris à l'idée de Dag Hammarskjöld qui voyait dans l'ONU un instrument dynamique pour établir des moyens d'action concrète et non pas un simple mécanisme d'organisation de conférences statiques pour régler des conflits d'intérêt et des conflits idéologiques. Si nous voulons que le multilatéralisme que nous prônons soit véritablement efficace, que la primauté de l'ONU en matière de politique internationale et le respect du droit international ne relèvent pas de la simple rhétorique et que cette Organisation ressemble de plus en plus à l'instrument dynamique envisagé par Dag Hammarskjöld, nous devons promouvoir la réforme de l'ONU. Nous devons tenter de dégager à l'Assemblée générale un large consensus, ce qui, nous le savons tous, est absolument nécessaire, à savoir la réforme du Conseil de sécurité.

Ce faisant, nous devrions nous demander si un Conseil de sécurité où le Brésil et l'Inde ne seraient pas des membres permanents, et où l'Afrique n'aurait pas non plus le même statut, est vraiment représentatif. Est-il logique de défendre l'idée d'une Organisation

plus efficace et plus transparente sans réformer les méthodes de travail du Conseil de sécurité?

Ne nous satisfaisons pas simplement d'un débat sur une meilleure Organisation. Construisons ensemble une ONU plus efficace, plus transparente et plus représentative.

Depuis 2000, le Portugal est candidat à un siège non permanent au Conseil de sécurité pour l'exercice biennal 2011-2012. Notre candidature s'inscrit dans le droit fil de l'histoire de notre engagement auprès de l'ONU, de notre capacité d'écoute et de dialogue avec d'autres personnes et cultures, et de notre volonté de trouver des solutions justes et équilibrées aux problèmes internationaux. Nous sommes candidats à un siège au Conseil, au nom de la représentativité et du droit de tous les pays, y compris les petits pays et les pays de taille moyenne, qui constituent la majorité des Membres de cette Organisation. Nous nous portons candidat dans l'intérêt du développement durable et au nom des valeurs humaines qui nous unissent, des droits inaliénables de tous les êtres humains et de notre aspiration commune à un monde plus juste et plus pacifique.

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Thomas Matussek, Président de la délégation de la République fédérale d'Allemagne.

**M. Matussek** (Allemagne) (*parle en anglais*) : En cette période agitée marquée par des crises multiples, nous avons plus que jamais besoin d'une Organisation mondiale soutenue par tous ses Membres et à laquelle ils peuvent tous avoir recours. Nous avons besoin de l'ONU. Le système global et universel des Nations Unies est au cœur même du système mondial de prévention des crises et d'atténuation de leur impact. Aujourd'hui, plus que jamais, l'Allemagne s'engage à soutenir largement, et activement, cette Organisation mondiale.

L'année passée nous a enseigné une dure leçon, et aujourd'hui, cela semble plus évident que jamais : nous devons veiller à ce que la reprise économique soit durable. Ceci s'applique non seulement au secteur financier, mais aussi, et en particulier, aux plus vulnérables du monde – les pauvres d'entre les pauvres des pays en développement –, ainsi qu'à notre environnement et au climat mondial.

Les discussions sur une charte pour une activité économique durable vont dans le bon sens.

L'Organisation des Nations Unies devrait s'impliquer activement dans ce processus. Nous devons mettre à profit cette crise pour assurer le développement et une reprise économique véritablement verte.

Les suites de la crise financière compromettent les progrès accomplis en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Par conséquent, nous devons faire de notre mieux pour éviter des revers dans ce domaine. Les pays donateurs doivent poursuivre leurs efforts en faveur du développement, surtout en cette période de crise. Ces dernières années, l'Allemagne n'a pas cessé d'augmenter ses contributions à l'aide publique au développement. En 2008, mon pays a été le deuxième plus grand donateur d'aide publique au développement. Nous allons également accroître considérablement nos contributions aux banques multilatérales de développement.

Tout ceci démontre une chose : l'Allemagne, en tant que l'une des plus grandes économies du monde, assume ses responsabilités mondiales. Mais les pays en développement doivent aussi être à la hauteur de leurs responsabilités. Une gouvernance responsable, le respect des droits de l'homme, la protection de l'environnement, la lutte contre les épidémies, le renforcement des droits des femmes – tels sont les défis que chaque pays doit relever.

Le changement climatique est le défi majeur du XXI<sup>e</sup> siècle. Il menace notre bien-être, notre sécurité et notre développement économique. Il entraînera des risques incontrôlables et d'énormes dégâts, si nous n'agissons pas résolument – pas dans un avenir lointain, mais maintenant.

Je peux l'assurer à l'Assemblée : l'Allemagne continuera de jouer un rôle de file dans le domaine de la protection du climat. Cependant, nous ne pourrons réussir que si nous agissons ensemble. Il nous faut un processus non sélectif dans lequel les pays directement touchés par le changement climatique, comme les petits États insulaires, pourront aussi jouer un rôle. L'Organisation des Nations Unies est le seul cadre fiable pour un tel processus. Je voudrais remercier le Secrétaire général d'avoir pris au bon moment l'initiative de convoquer la semaine dernière un Sommet de l'Organisation des Nations Unies pour examiner cette question essentielle.

Le désarmement et la maîtrise des armements peuvent contribuer à créer de meilleures conditions pour la coopération mondiale et à améliorer la sécurité

et la stabilité. Nous nous réjouissons de la nouvelle dynamique dans le domaine du désarmement nucléaire. L'appel à l'instauration d'un monde exempt d'armes nucléaires bénéficie d'un large appui, y compris de la part de l'Allemagne. Nous devons saisir cette occasion pour progresser dans tous les domaines relatifs au désarmement. L'Allemagne a souligné que les armes substratégiques nucléaires doivent aussi être intégrées dans ce processus continu de désarmement. La meilleure façon de renforcer le régime international de non-prolifération est de nous engager expressément à libérer le monde de toutes les armes nucléaires.

Ce qu'il faut, c'est un nouveau consensus international lors de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010, le lancement à Genève des négociations relatives à un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles et l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Afin d'éviter tout conflit d'objectifs entre la non-prolifération et les utilisations pacifiques, l'Allemagne est favorable à des solutions multilatérales à la question de l'approvisionnement en combustible nucléaire et a présenté une proposition à ce sujet.

La communauté internationale ne doit pas fléchir dans sa détermination d'interdire toutes les armes de destruction massive. La Convention sur les armes chimiques constitue un modèle à suivre en la matière, parce qu'elle interdit toute une catégorie d'armes de destruction massive. L'organisation chargée de la mise en œuvre de cette convention a besoin d'une direction forte et dynamique. L'Allemagne a toujours manifesté un intérêt particulier pour la Convention sur les armes chimiques, et nous sommes prêts à assumer davantage de responsabilités au sein de cette organisation.

Nous sommes très préoccupés par le programme nucléaire iranien en cours. L'aveu tardif de l'Iran concernant la construction d'une deuxième centrale d'enrichissement prouve que nos préoccupations sont plus que justifiées. Même avant ce dernier incident, le rapport du Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), M. El Baradei, mettait en évidence l'urgence de cette question. Malheureusement, le Gouvernement iranien refuse toujours de coopérer pleinement avec l'AIEA et de dissiper les sérieux doutes de l'Agence quant au caractère pacifique de son programme nucléaire. Nous exhortons l'Iran à permettre à une équipe de vérification de l'AIEA d'avoir accès à ce site récemment dévoilé sans tarder.

Nous espérons sincèrement que l'Iran profitera des prochaines discussions qu'il doit avoir prochainement avec les pays E3+3 – le Royaume Uni, la France et l'Allemagne, plus les États-Unis, la Fédération de Russie et la Chine – pour démontrer sa volonté de prendre part à des négociations rapides et honnêtes. Si les dirigeants iraniens continuent de tergiverser, la communauté internationale n'aura d'autre choix que de prendre des mesures supplémentaires afin de souligner la gravité de notre préoccupation commune.

L'Iran a une longue et grande histoire. C'est en Iran que se trouvent les origines de la civilisation. Ce pays peut devenir un pivot de stabilité dans la région – un membre respecté de la communauté internationale. Mais cela exige de sa part, outre un règlement par la voie diplomatique des questions relatives à son programme nucléaire, l'adoption d'une politique étrangère responsable envers ses voisins. L'élément décisif de cette politique est la reconnaissance du droit d'Israël à exister.

Depuis la montée de la violence dans la bande de Gaza au début de l'année, nous avons vu des signes encourageants d'une relance du processus de paix. La reprise des négociations en vue de la mise en œuvre de la solution des deux États est encore possible. L'Allemagne soutient fermement l'intense activité déployée par le Président Obama et son approche régionale. Avec nos partenaires de l'Union européenne, nous sommes prêts à appuyer par des contributions concrètes les efforts pour instaurer la paix. Toutefois, ce qu'il nous faut maintenant, ce sont des gestes courageux de bonne volonté de la part de toutes les parties, afin de créer les conditions propices à des pourparlers sérieux.

Le succès des élections tenues en juin marque une étape importante dans le processus de stabilisation du Liban. Maintenant, il est important qu'un nouveau gouvernement soit rapidement formé. La Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL), qui s'acquitte de sa mission avec succès, continue de contribuer de manière essentielle aux efforts en vue de l'instauration d'un cessez-le feu entre le Liban et Israël et, partant, à la stabilisation de la région. En prenant de nouveau le commandement de la Force maritime de la FINUL le 1<sup>er</sup> septembre, nous avons renforcé davantage notre engagement envers la FINUL.

L'année 2009 est une année cruciale pour l'Afghanistan. Les élections présidentielles – les premières élections libres et organisées par les Afghans

eux-mêmes depuis des décennies – ont permis de désigner qui présidera au destin du pays dans les cinq années à venir. Ces élections constituent un signe impressionnant de la détermination du peuple afghan de prendre part au processus politique.

Vu la difficulté de la situation en matière de sécurité, le renforcement des forces de sécurité afghanes revêt encore plus d'importance. Par conséquent, nous allons continuer à augmenter le nombre d'instructeurs de police allemands en Afghanistan, soutenir le renforcement de la Mission de police de l'Union européenne, et contribuer au développement de la formation de l'armée afghane dans le cadre de la Force internationale d'assistance à la sécurité.

Malgré toutes les critiques, il y a aussi des réalisations encourageantes, en particulier dans le domaine de la croissance économique et de la reconstruction des infrastructures nationales. Les conditions préalables essentielles au développement durable de l'Afghanistan sont la bonne gouvernance, la lutte sans merci contre la corruption et l'amélioration des services publics. Ce sont des éléments essentiels pour que la population puisse à nouveau espérer en l'avenir. L'Allemagne, qui est l'un des pays qui fournissent le plus de contingents et l'un des principaux donateurs bilatéraux, continuera à jouer un rôle déterminant dans la reconstruction du pays.

Les élections présidentielles étant terminées, nous entrons maintenant dans une nouvelle phase de coopération entre la communauté internationale et l'Afghanistan. C'est pour cette raison que l'Allemagne, de concert avec le Royaume-Uni et la France, a pris l'initiative d'organiser une conférence internationale qui établira des objectifs concrets, réalistes et quantifiables pour le futur développement politique et économique de l'Afghanistan. À cette fin, le Pacte pour l'Afghanistan, qui viendra à expiration en 2010, devrait être prolongé.

En 2010, nous célébrerons le cinquantième anniversaire de l'indépendance de pas moins de 17 États africains : ce sera un bon moment pour se tourner vers l'avenir. Malgré la crise économique mondiale, les perspectives d'ensemble pour l'Afrique et ses populations sont encourageantes. Nous devons exploiter avec succès l'énorme potentiel du continent en termes de population, de créativité et de ressources, et c'est à nous qu'il incombe de favoriser le développement de ce potentiel tout en respectant le rôle central de l'Afrique.

Ce rôle de l'Afrique ne doit aucunement signifier notre retrait de ce continent voisin. Au contraire, il signifie que nous devons cultiver nos relations avec les pays africains dans un esprit de partenariat – un partenariat où chacun apporte ses idées, et où nous recherchons ensemble des moyens de surmonter les problèmes auxquels nous sommes confrontés, que ce soit au niveau local ou au niveau mondial.

L'un des grands problèmes communs reste l'endiguement de la violence et la protection des populations dans les zones de conflit. L'Allemagne continuera de rester très engagée en Afrique, dans divers domaines : la coopération pour le développement, la paix et la sécurité, le commerce et la technologie, l'environnement et de l'énergie, ou la coopération en matière d'éducation et la coopération scientifique. Cela s'applique également à la coopération avec l'Union africaine, qui n'a cessé de croître ces dernières années.

Les missions de maintien de la paix des Nations Unies sont un pilier central de l'architecture internationale en matière de sécurité. La réforme des opérations de maintien de la paix des Nations Unies est une nécessité urgente, et l'Allemagne est prête à prendre une part active à cette réforme.

Il est absolument indispensable de continuer à intensifier la coopération entre l'ONU et les organisations régionales. Avec ses missions de maintien de la paix en Afrique – en République démocratique du Congo et au Tchad, pour ne citer que deux exemples – l'Union européenne a montré qu'elle est un partenaire fiable de l'ONU en matière de gestion des crises.

Nous nous trouvons face à une multitude de défis mondiaux. Aujourd'hui, aucun pays n'est assez fort pour les relever seul. Nous avons besoin d'un forum universel afin de mener ensemble une action mondiale. C'est pourquoi nous avons besoin d'une ONU forte qui soit capable de prendre des mesures efficaces.

De la Réunion de haut niveau de 2005 au Sommet du Secrétaire général sur les changements climatiques de la semaine dernière, plusieurs des réunions successives de haut niveau ont insisté sur le fait qu'il fallait d'urgence adapter l'ONU aux défis du monde moderne, car les menaces sont devenues mondiales. Nos actions n'ont cependant pas toujours une ampleur mondiale, et ceci est également vrai pour l'ONU.

Les réformes doivent commencer par de simples questions. Un organe donné s'acquitte-t-il

effectivement de ses tâches? Sa composition reflète-t-elle le monde d'aujourd'hui? Lorsque ce n'est pas le cas, la réforme doit avoir un objectif clair : rendre l'ONU plus efficace, plus crédible et plus sûre d'elle.

Toutefois, nous ne devons pas limiter les réformes à l'ONU. Si nous voulons remédier efficacement à la crise actuelle, et en prévenir effectivement d'autres à l'avenir, nous devons également réformer les institutions financières internationales. La réforme isolée de telle ou telle institution ne nous mènera à rien. La réforme des institutions financières et de l'ONU doit s'inscrire dans une réforme plus large de la gouvernance mondiale – une réforme qui, plus de 60 ans après la mise en place de l'ordre mondial actuel, n'a que trop tardé. Incidemment, l'Allemagne préconise à un haut niveau une meilleure représentation des pays nouvellement industrialisés et en développement dans le cadre de la réforme des institutions financières internationales. Voici comment nous concevons la gouvernance mondiale : une participation universelle équitable.

En 2000 et 2005, les chefs d'État et de gouvernement ont appelé à une réforme du Conseil de sécurité, ayant pris conscience du fait que nous ne pourrions faire face aux menaces du monde d'aujourd'hui que si le Conseil est le reflet du monde contemporain. Une chose est claire : si le Conseil de sécurité ne se réforme pas, le danger existe que d'autres organes tentent de prendre sa place. Une telle rivalité nous serait préjudiciable à tous. Efforçons-nous donc, au cours de cette soixante-quatrième session de l'Assemblée générale, de parvenir à des résultats concrets.

L'Allemagne a été et reste disposée à assumer des responsabilités, notamment en occupant un siège permanent dans un Conseil de sécurité réformé. Nous sommes prêts également – et nous tenons à le souligner – à assumer nos responsabilités en nous portant candidats à un siège non permanent au Conseil pour la période 2011-2012. Nous voulons, par notre travail au sein du Conseil de sécurité, contribuer au succès de l'ONU, tout comme nous contribuons déjà aux missions des Nations Unies partout dans le monde, aux fonds de développement, à l'assistance humanitaire et au Programme des Nations Unies pour l'environnement. Aujourd'hui et dans l'avenir, nous nous attacherons à trouver des intérêts communs, à surmonter nos divisions et à renforcer le partenariat mondial de responsabilité.

*La séance est levée à 21 h 10.*